

Insee Dossier

Auvergne-Rhône-Alpes



N° 5

Décembre 2018

Centre France : des difficultés et des atouts propres aux territoires essentiellement ruraux

Sommaire

Édito	3
Synthèse	
Centre France : des difficultés et des atouts propres aux territoires essentiellement ruraux	4
Intercommunalités	
Une nouvelle organisation du territoire	7
Démographie	
Baisse et vieillissement de la population	9
Logement	
Une forte part de logements inoccupés et un parc vieillissant	12
Évolution de l'emploi	
L'emploi recule dans la plupart des secteurs d'activité mais l'emploi non salarié reste très présent	15
Chômage	
Les jeunes particulièrement touchés par le chômage	18
Enseignement – Formation	
La faiblesse de l'offre de formation universitaire pousse les jeunes à partir	21
Agriculture	
Une forte spécialisation dans la viande bovine et sa transformation	24
Économie sociale	
L'économie sociale résiste à la contraction de l'activité	27
Emploi public	
La fonction publique représente près du quart des emplois	30
Tourisme	
Un territoire peu touristique mais à potentiel de développement	33
Infrastructures	
De grands axes routiers mais un trafic de transit	36
Navettes	
Peu de déplacements domicile-travail entre les villes du Centre France	39
Équipements	
Un territoire bien doté en équipements et services, mais des temps d'accès élevés	42
Santé	
Une offre de soins insuffisante mais une bonne prise en charge des personnes âgées	45

Édito

Située aux confins des nouvelles grandes régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine, une partie du centre de la France présente des caractéristiques particulières. Les départements de l'Allier, du Cher, de la Creuse, de l'Indre, de la Nièvre et de la Saône-et-Loire se démarquent tous de leurs régions respectives. Composés majoritairement d'espaces ruraux, ils sont dépourvus de métropole, leurs villes étant de taille moyenne ou petite. Au cours des trente dernières années, ce territoire a dû faire face à la fois à un déclin démographique et à des pertes d'emplois.

Dès 2015, dans le cadre de la mise en place des nouvelles régions, le Secrétaire général pour les affaires régionales (SGAR) Auvergne-Rhône-Alpes a mis en évidence le besoin de diagnostic partagé des territoires situés aux franges du nord-ouest de la région. Six départements ont ainsi été retenus dans un périmètre d'étude dit « Centre France ». Dans le cadre de ses missions d'appui à la cohésion des territoires, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) a intégré ce projet dans la programmation des études en 2016. Il a confié au SGAR Auvergne-Rhône-Alpes le pilotage de cette étude à caractère inter-territorial réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) Auvergne-Rhône-Alpes.

Si le diagnostic montre combien ces territoires partagent les mêmes difficultés, cette étude doit permettre d'identifier les atouts et capacités de rebond de chaque territoire, et les effets leviers d'actions conjointes menées à des échelles supra-territoriales (sur les thèmes de la mobilité ou des circuits-courts en matière d'alimentation par exemple). Des spécificités sont également identifiées, elles doivent permettre la recherche d'actions complémentaires (produits touristiques intégrés dans des circuits à créer, silver économie, économie solidaire...).

Synthèse

Centre France : des difficultés et des atouts propres aux territoires essentiellement ruraux

Le Centre France présente des caractéristiques rurales marquées et des signes de difficultés importantes. En effet, ce territoire perd de plus en plus d'habitants. Ceci participe au vieillissement de la population, les jeunes étant plus nombreux à partir qu'à venir. Ce vieillissement engendre des besoins importants en structures de santé, mais certains habitants en sont très éloignés. À cela s'ajoutent des difficultés économiques, l'emploi étant lui aussi en recul, ce qui renforce le manque d'attractivité du territoire. Toutefois la faible densité du Centre France peut aussi constituer un atout. En effet, la présence de grands espaces peut permettre de développer la production de produits agricoles de qualité et le tourisme vert, mais aussi des activités liées aux transports de transit.

Sandra Bouvet, Insee

L'Allier, le Cher, la Creuse, l'Indre, la Nièvre et la Saône-et-Loire forment le Centre France. Au total, ces six départements comptent près de 1,8 million d'habitants en 2015, soit 2,7 % de la population française sur 8 % du territoire.

Une armature urbaine essentiellement constituée de villes moyennes

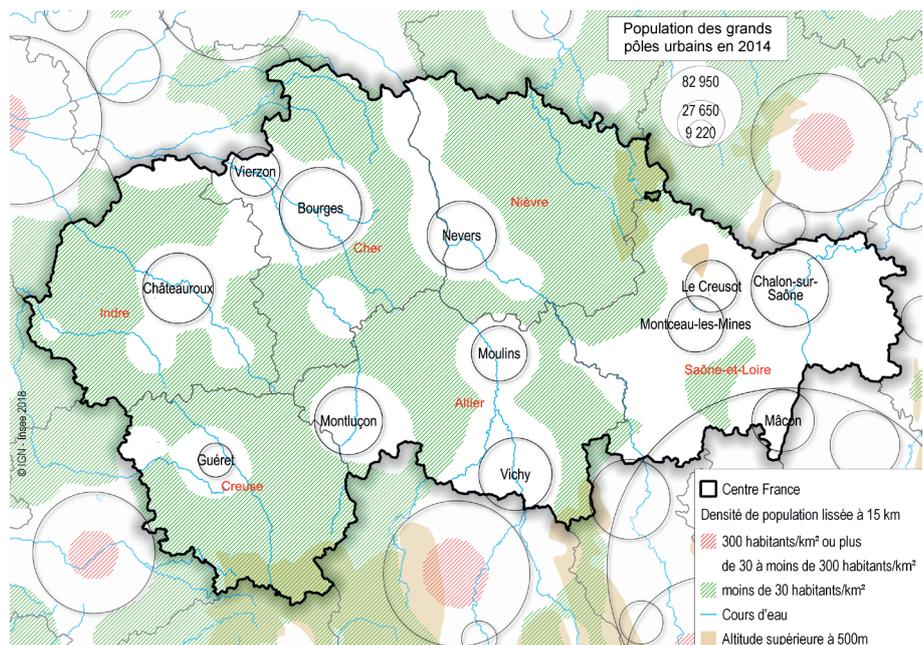
Le Centre France se caractérise par des espaces peu densément peuplés (figure 1), une grande partie du territoire abritant moins de 30 habitants par km². Il ne compte que 11 unités urbaines de plus de 30 000 habitants, la plus importante, Bourges, accueillant 83 500 habitants. Seulement 34 % de la population habite dans un grand pôle urbain, contre 50 % en France de province. Les plus grandes aires urbaines sont Bourges (140 700 habitants), Chalon-sur-Saône (135 000 habitants), Nevers (101 000 habitants), Châteauroux (93 000 habitants) et Vichy (79 000 habitants). L'ensemble de ces villes moyennes (définitions) bénéficie du dispositif « plan cœur de ville », piloté par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

Il n'y a donc pas d'aire urbaine pouvant jouer le rôle de métropole locale, générant un effet d'entraînement sur l'ensemble du territoire. C'est une spécificité du Centre France, dont la superficie est pourtant proche de régions comme les Hauts-de-France ou Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La forte présence d'espaces ruraux a pour conséquences une population vieillissante et une faible attractivité. Ainsi, la population

1 Beaucoup d'espaces peu denses

Densité du territoire et population des pôles urbains



Source : Insee, Recensement de la population 2014

du Centre France a diminué de 7 % entre 1975 et 2014, alors que dans le même temps la population métropolitaine augmentait de plus de 20 %. Le déficit naturel (excédent des décès sur les naissances) explique majoritairement ce déclin.

Une population vieillissante et moins nombreuse

La baisse de population s'est accentuée sur les cinq dernières années. L'excédent des arrivées

sur les départs est trop faible pour compenser le déficit de naissances. De plus, les départs et les arrivées d'habitants contribuent à diminuer la natalité. En effet, les jeunes femmes en âge d'avoir des enfants sont plus nombreuses à partir du Centre France qu'à venir s'y installer, alors que c'est l'inverse pour les personnes de plus de 65 ans.

Ces phénomènes accentuent le vieillissement de la population. Ainsi, en 2014, 25 % de la population a plus de 65 ans, contre 18 % en

France métropolitaine. Ce vieillissement devrait s'aggraver dans les prochaines années, si les tendances démographiques se poursuivent. En revanche, d'ici 2050, la population totale du Centre France se stabiliserait et des départements comme la Creuse et l'Allier pourraient regagner des habitants. Le vieillissement de la population ralentirait car à cette date les seniors appartiennent aux générations moins nombreuses suivant le baby boom.

Proximité de grandes villes extérieures

La proximité de grandes villes extérieures au territoire permet à quelques zones situées en bordure de stabiliser leur population. Ainsi, la vallée de la Saône, l'un des principaux axes français et européens de circulation, sous l'influence de Lyon et Dijon, dynamise la partie orientale de la Saône-et-Loire (figure 2). De même, le sud de l'Allier bénéficie de la proximité de Clermont-Ferrand. Par ailleurs, Bourges et ses environs gagnent des habitants. Toutefois, si cette agglomération est la plus peuplée du Centre France, elle n'est ni suffisamment grande ni suffisamment dynamique pour créer un effet d'entraînement. La population de sa zone d'emploi n'a crû que de 0,02 % en moyenne chaque année entre 1982 et 2014.

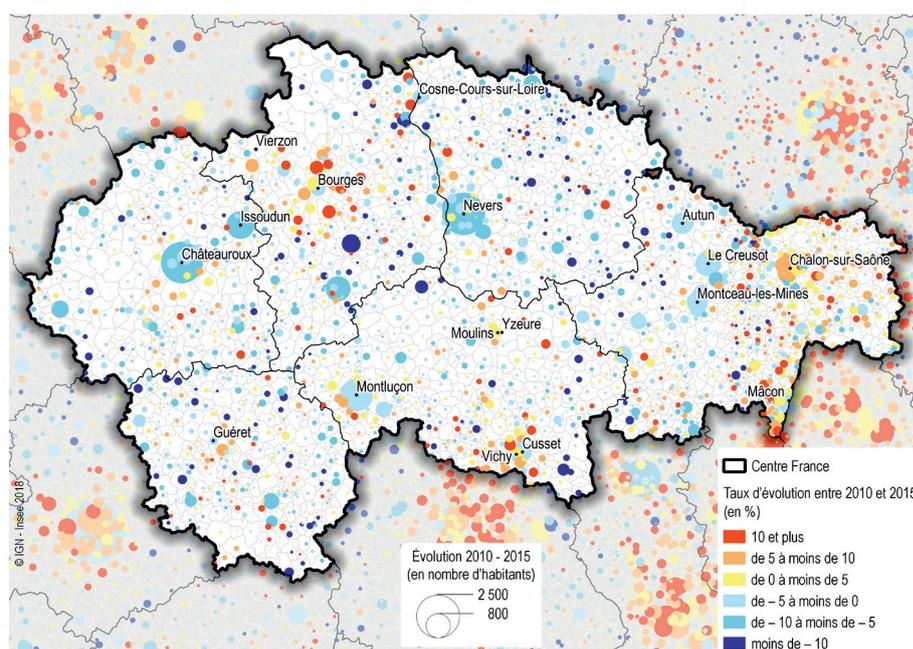
De fortes pertes d'emploi

La baisse de la population peut aussi en partie s'expliquer par une situation économique difficile et des pertes d'emploi importantes sur le territoire. Entre 2008 et 2015, l'emploi diminue en effet en Centre France (-0,7 % par an) alors qu'il augmente en France métropolitaine. Les difficultés de l'emploi sont en partie liées à la structure de l'économie du territoire. En effet, l'agriculture et l'industrie y ont un poids plus important et ces deux secteurs sont en déclin. Toutefois, les spécialisations du Centre France dans ces secteurs ne suffisent pas à expliquer la différence d'évolution de l'emploi par rapport au niveau national. Ainsi, l'emploi évolue moins favorablement en Centre France dans chaque secteur d'activité.

Mais la diminution de la population peut aussi alimenter les pertes d'emploi. En effet, si un territoire manque de main d'œuvre qualifiée, il est peu attractif pour les entreprises. Ainsi, entre 2009 et 2014, 14 des 19 zones d'emploi du territoire sont marquées par une double déprise de l'emploi et de la démographie (figure 3). En France métropolitaine, seules 51 zones d'emploi sont dans ce cas. Le Centre France concentre donc plus d'un quart de ces zones en difficultés. La zone d'emploi d'Autun, au nord-est du territoire,

2 La vallée de la Saône plus dynamique que le reste du territoire

Évolution de la population entre 2010 et 2015



Sources : Insee, Recensements de la population 2010 et 2015

est notamment celle qui, en France, a le plus perdu de population depuis 1982. Par ailleurs, parmi les sept zones métropolitaines ayant les plus fortes pertes d'emploi, cinq sont situées en Centre France.

Poids encore important du secteur agricole

En Centre France, l'agriculture garde une place importante, avec 6 % des emplois. Dans une commune sur cinq c'est même plus d'un emploi sur deux qui dépend de ce secteur d'activité. Les productions agricoles du territoire sont diverses. Au nord-est de la zone, la culture des céréales est prédominante. Ailleurs, l'élevage, en particulier de bovins, est très implanté. Il s'agit d'une activité primordiale en Centre France, favorisée par l'importance des prairies sur le territoire. Cette orientation s'accompagne d'une forte présence de l'industrie de la viande. Cette production y est en partie réalisée sous des labels de qualité. En particulier, les produits de l'agriculture biologique, prisés par les consommateurs, peuvent être une voie de développement de l'agriculture du Centre France.

L'administration publique contribue à atténuer un peu les pertes d'emplois. Entre 2010 et 2014, le nombre d'emplois publics en Centre France a progressé en moyenne de 0,3 % chaque année. En revanche, il a diminué de 0,3 % entre 2014 et 2015. L'emploi public fait face aujourd'hui à de fortes contraintes budgétaires qui pourraient avoir un impact sur les effectifs.

L'économie sociale résiste mieux à la crise

De même, en Centre France comme au niveau national, l'économie sociale résiste mieux à la crise que le reste de l'économie. Entre 2008 et 2015, en Centre France, l'emploi salarié de ce secteur a ainsi progressé de 2,5 %. La population étant vieillissante, les activités autour de la prise en charge des personnes âgées pourraient être amenées à se développer.

Progression du chômage

Depuis 2008, en Centre France, comme au niveau national, le chômage augmente. Cette hausse est plus prononcée à l'ouest du territoire. Le chômage de longue durée est assez important. En 2018, un demandeur d'emploi sur deux est ainsi inscrit à Pôle emploi depuis plus d'un an, une part légèrement supérieure à la moyenne nationale. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi touche davantage les hommes, qui sont surreprésentés dans les secteurs d'activité les plus impactés par la crise. L'augmentation est également importante pour les chômeurs de plus de 50 ans. Ces derniers ont plus de difficultés pour retrouver un emploi.

Légère augmentation du parc de logements

Si la population du Centre France baisse, le nombre de logements continue en revanche à s'accroître doucement. Le parc dépasse le

million d'unités en 2014. Le vieillissement de la population provoque une augmentation du nombre de personnes veuves vivant seules. C'est une des raisons qui explique la baisse continue de la taille moyenne des ménages, qui alimente la demande en logements.

Le taux de logements vacants (12 %) est largement plus élevé que la moyenne métropolitaine (8 %). Ces logements inoccupés sont plus nombreux dans la Creuse et dans les communes isolées, mais ils sont aussi présents au sein des agglomérations. La baisse démographique et la crise économique pèsent sur la construction de logements neufs, en net repli depuis 2007.

La population est parfois éloignée des services d'urgence

Le vieillissement de la population s'accompagne d'un besoin grandissant en offre de santé. Certains territoires se trouvent toutefois éloignés des services de santé et notamment des urgences. Ainsi, la moitié des communes sont situées à plus d'une demi-heure de route du service d'urgence le plus proche. Le maintien d'une offre de soins de qualité est donc une préoccupation majeure de ce territoire. D'autant plus que la mortalité y est plus élevée qu'ailleurs et que d'autres indicateurs de santé reflètent des difficultés. Toutefois, le Centre France est bien équipé pour la prise en charge des personnes âgées.

Un manque de formations supérieures

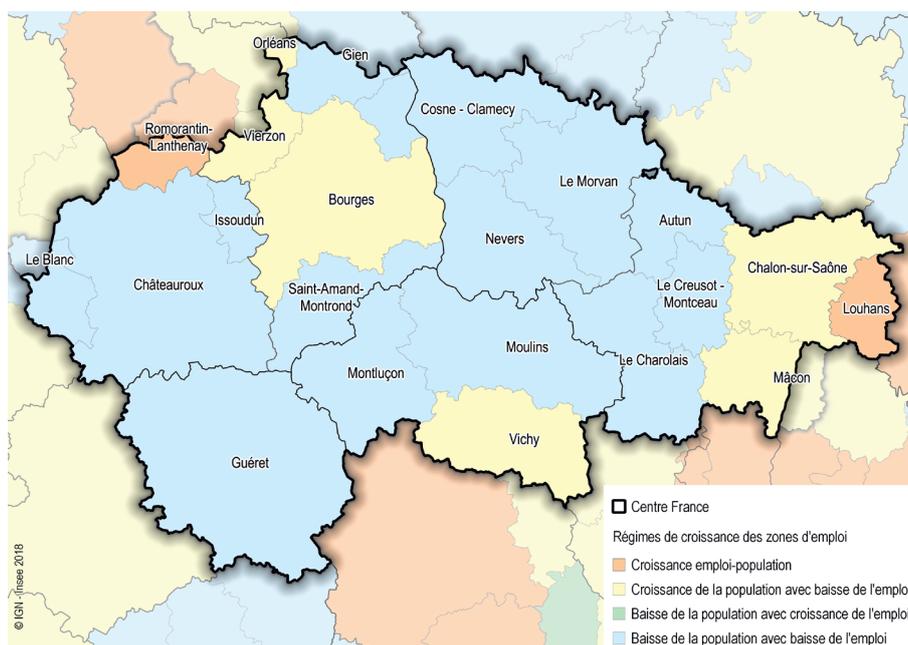
Le manque d'attractivité de ce territoire pourrait être en partie lié au manque de formations supérieures. En effet, de nombreux jeunes quittent le Centre France pour poursuivre leurs études. De plus, peu de jeunes actifs viennent s'y installer du fait de la faiblesse de l'offre d'emplois, notamment qualifiés. Ce déficit de jeunes adultes conduit à une baisse des effectifs d'écoliers. Le maintien des formations supérieures présentes sur le territoire semble donc important pour le Centre France.

Des temps d'accès aux équipements parfois longs

Le temps d'accès aux équipements et aux services est un élément déterminant de la qualité de vie des habitants et de l'attractivité d'un territoire. Les inégalités d'accès aux équipements sont importantes en Centre France, certains habitants en étant très éloignés. Ce constat est valable pour la plupart des équipements et services. Ainsi, par exemple, 10 % de la population est à plus de neuf minutes des équipements les plus

3 De nombreuses zones d'emploi perdent à la fois des habitants et des emplois

Évolution de la population et de l'emploi entre 2009 et 2014, par zone d'emploi



Sources : Insee, Recensements de la population 2009 et 2014

courants tels que les commerces de proximité, les écoles primaires ou les médecins.

De plus, le Centre France souffre d'un manque d'infrastructures de transports, notamment ferroviaires. En effet, toute une partie du territoire est éloignée d'une desserte TGV, ce qui rend l'accès aux grandes métropoles françaises plus difficile. Ceci contribue aussi au manque d'attractivité du Centre France, que ce soit pour les entreprises ou les habitants.

Le développement du numérique peut permettre le maintien d'activités dans les territoires ruraux. Toutefois la couverture numérique est plus faible en Centre France que la moyenne nationale. En Centre France, mi-2016, 68 % des locaux sont couverts par

un débit supérieur ou égal à 8 mégabit (MB), contre 79 % en France métropolitaine. Le développement du réseau haut-débit est donc un enjeu fort du territoire.

Peu de tourisme en Centre France

Ce manque d'infrastructures rendant l'accès difficile au territoire ne facilite pas la venue de touristes. Le tourisme est actuellement peu développé, il ne génère en effet que 2,8 % de l'emploi du Centre France. Pourtant, ce territoire a des atouts sur lesquels s'appuyer pour promouvoir le tourisme vert. En effet, ses grands espaces sont propices aux sports et loisirs de nature, tels que la randonnée pédestre ou en VTT, la pêche... ■

Définitions

Le CGET a retenu une définition des **villes moyennes** issue d'un croisement statistique fondé sur les critères suivants :

- unités urbaines de plus de 20 000 habitants (population 2013) ;
- de type « grand pôle urbain » d'après le zonage en aires urbaines de l'Insee ;
- non incluses dans une des 22 aires urbaines englobant les métropoles institutionnelles.

Ces trois conditions permettent de croiser les deux principaux éléments qui sont à la base de la notion de ville moyenne, soit la taille et les fonctions de centralité. Dans les six départements ne comptant pas d'unité urbaine de plus de 20 000 habitants, les unités urbaines dont la commune centre est le chef-lieu de département ont été considérées. On dénombre ainsi 203 villes moyennes en France, dont 191 en métropole et 12 dans les départements et régions d'outre-mer.

Intercommunalités

Une nouvelle organisation du territoire

En 2018, les communes du Centre France sont regroupées au sein de 83 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Ce nombre a fortement diminué depuis 2010 sous l'effet de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe). Les intercommunalités sont de taille très variable. Une partie d'entre elles sont regroupées dans des schémas de cohérence territoriale (SCoT) dont le nombre est en forte augmentation.

Sylvain Juliachs, Sandra Bouvet, Insee

Suite aux lois dites « de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » (loi « MAPTAM » du 27 janvier 2014) et de « nouvelle organisation territoriale de la République » (loi « NOTRe » du 7 août 2015), le paysage de l'intercommunalité a considérablement évolué au cours des dernières années. Après concertation, les préfets ont arrêté les nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI). Aujourd'hui la totalité des communes du Centre France, comme presque partout en France, font partie d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI, *définitions*).

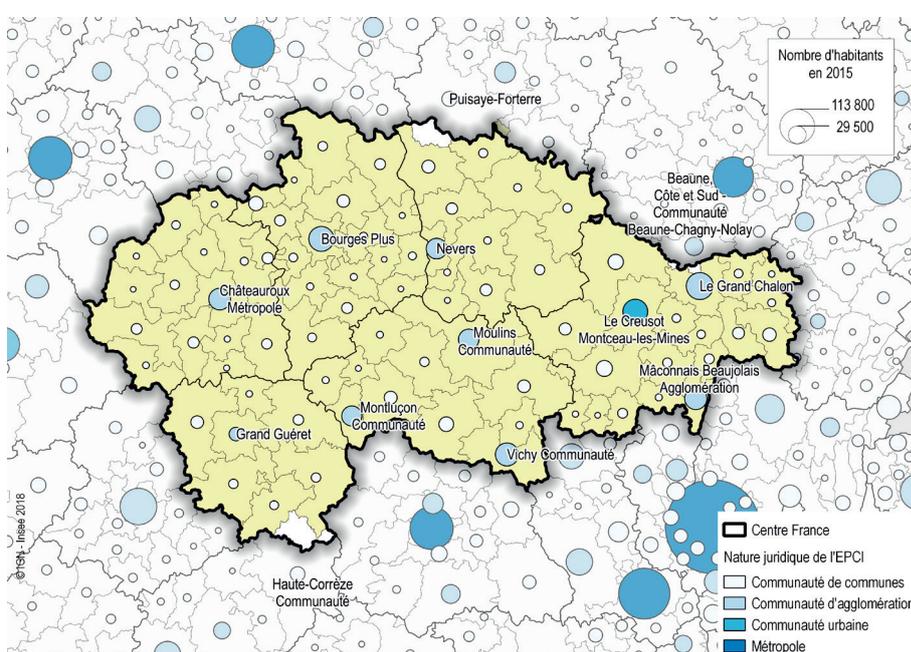
Des EPCI moins peuplés que la moyenne nationale

Début 2018, les 1 984 communes du Centre France font partie de 83 EPCI (*figure 1*). En moyenne, ces intercommunalités, que leur territoire soit en partie ou totalement en Centre France, sont composées de 26 communes et abritent 22 600 habitants. La taille des intercommunalités est très variable. La plus importante, la communauté d'agglomération du Grand Chalon, compte près de 114 000 habitants et s'étend sur 51 communes, toutes situées en Centre France. La moins peuplée est la communauté de communes de Cœur de Brenne, avec 4 900 habitants et 11 communes.

Les différents types d'EPCI (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) reflètent le degré de métropolisation des territoires. Les 72 communautés de communes couvrent les territoires plus ruraux. Elles sont donc plus petites et moins peuplées que les autres types d'intercommunalité. Celles du Centre France sont composées en moyenne de 23 communes et peuplées de 13 800 habitants. Elles sont plus petites

1 Des intercommunalités de taille très variable

Population en 2015 des intercommunalités selon leur contour au 1^{er} janvier 2018



Sources : DGCL, Insee, Recensement de la population 2015

que la moyenne française (26 communes et 22 500 habitants). Comme elles concernent les communes les plus rurales, elles concentrent 85 % des communes mais seulement 56 % de la population.

À l'inverse, les dix communautés d'agglomération et la communauté urbaine Creusot Montceau concernent les territoires plus denses du Centre France. Elles sont en moyenne composées de 32 communes et regroupent 74 300 habitants. Elles sont nettement moins peuplées que la moyenne française (123 900 habitants), alors que leur nombre moyen de communes est proche (33 communes au plan national). Ceci traduit la faible présence de grandes villes sur le territoire.

Le niveau d'intégration des EPCI à fiscalité propre, c'est-à-dire le volume

des compétences exercées au nom des communes membres, est hétérogène d'un établissement à l'autre. Il se mesure par le coefficient d'intégration fiscale (*définitions*), qui varie en Centre France de 4,1 % pour la communauté de communes Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois, à 59 % pour la communauté de communes du Val de Cher et celle du Pays d'Issoudun.

Un nombre d'EPCI en forte diminution

Le nombre d'EPCI dont le territoire est intégralement en Centre France est passé de 140 au 1^{er} janvier 2013 à 80 au 1^{er} janvier 2018, soit une baisse de 43 % (*figure 2*). Cette dernière est un peu plus faible qu'au niveau national (-49 %). Elle est une des conséquences de la mise en œuvre de la loi NOTRe. En effet, la loi

fixant notamment un seuil minimum de population à 15 000 habitants (avec des exceptions pour les territoires les moins denses), un grand nombre d'EPCI ont dû fusionner pour l'atteindre. En Centre France, cette baisse ne concerne que les communautés de communes, le nombre de communautés d'agglomération restant stable sur cette période.

Près de 70 % du Centre France sont couverts par un SCoT

Les schémas de cohérence territoriale (SCoT) sont des outils de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale (*définitions*). Ils servent de cadre de référence pour les politiques sectorielles, notamment celles concernant l'environnement, l'organisation de l'espace, l'habitat ou la mobilité. Au 1^{er} janvier 2018, le Centre France comporte 22 SCoT (approuvés, en élaboration ou en cours de révision, *figure 3*) qui couvrent 69 % de la superficie du territoire, soit 10 points de moins que la moyenne métropolitaine. Cette part est de seulement 13 % pour la Creuse, alors qu'elle est de 91 % en Saône-et-Loire. La Creuse fait partie des cinq départements français les moins couverts.

Depuis 2010, l'emprise des SCoT a fortement progressé puisqu'à cette date ils ne couvraient que 26 % du territoire. Début 2018, neuf SCoT sont d'ailleurs en cours d'élaboration en Centre France.

Début 2018, les SCoT concentrent toutefois 80 % de la population du Centre France, contre 94 % pour l'ensemble de la France métropolitaine.

Le SCoT de l'Agglomération Berruyère est le plus peuplé (150 300 habitants), celui du Pays de Lapalisse est le plus petit (8 500 habitants). ■

Pour en savoir plus

- « La nouvelle carte de l'intercommunalité en Auvergne-Rhône-Alpes », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 28, octobre 2017
- « La nouvelle géographie communale et intercommunale du département de la Saône-et-Loire », *Insee Bourgogne-Franche-Comté* n° 30, octobre 2017
- « La nouvelle géographie communale et intercommunale du département de la Nièvre », *Insee Bourgogne-Franche-Comté* n° 29, avril 2017

2 Huit EPCI sur dix sont des communautés de communes

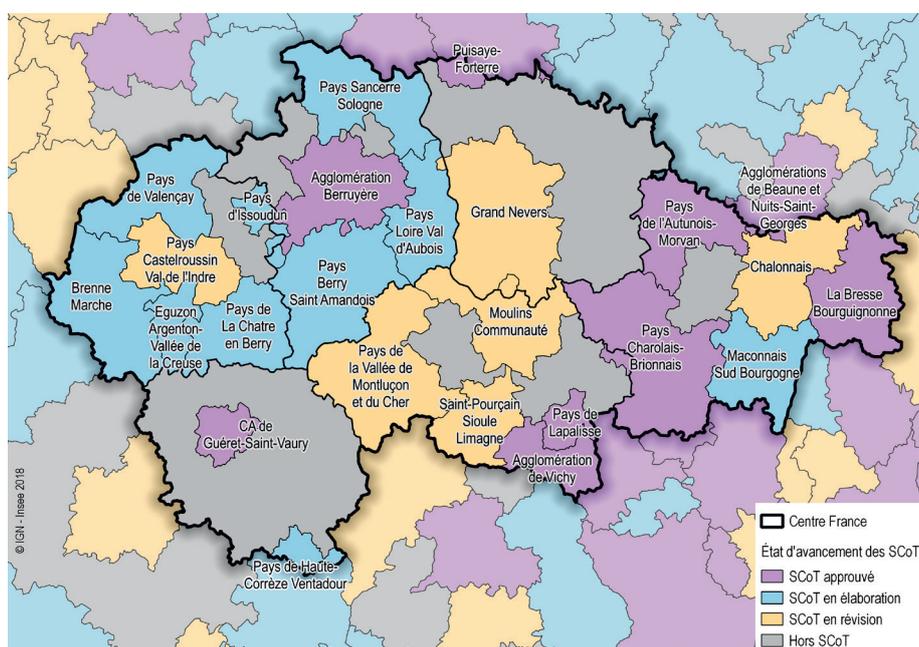
Répartition de la population du Centre France selon le type d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI)

Catégorie d'EPCI	Nombre d'EPCI	Population 2015	Part de la population (en%)
Communauté d'agglomération	10	674 800	38,3
Communauté de communes	72	991 900	56,3
Communauté urbaine	1	95 600	5,4
Total	83	1 762 300	100

Sources : DGCL, 01/01/2018, Insee Recensement de la population 2015

3 De nombreux SCoT sont en cours d'élaboration à l'ouest du territoire

Périmètre et état d'avancement des SCoT fin 2017



Source : DGALN – SUDOCUH au 31 décembre 2017

Définitions

Un **établissement public de coopération intercommunale (EPCI)** à fiscalité propre est un groupement de communes disposant du droit de prélever l'impôt. Il exerce des compétences obligatoires, prévues par la loi, et des compétences facultatives confiées par les communes.

Désormais, les EPCI à fiscalité propre peuvent être de quatre formes : communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine et métropole, par ordre croissant de taille et de nombre de compétences exercées. Les seuils de population minimale pour la création d'un EPCI sont fixés par la loi, ils dépendent de la catégorie d'EPCI et du statut des communes qui le composent.

Le **coefficient d'intégration fiscale (CIF)** est défini comme étant le rapport entre le produit fiscal levé par l'EPCI sur une année et le produit fiscal levé par le secteur communal, sur le territoire de l'EPCI, pour cette même année. Le CIF constitue de ce fait un indicateur de la part de la fiscalité exercée au niveau de l'EPCI, sur le territoire des communes qui le composent.

Le **schéma de cohérence territoriale (SCoT)** est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale. Créé en 2010 par la loi Engagement National pour l'Environnement (ENE), il détermine un projet de territoire qui met en cohérence les politiques dans des domaines divers dont l'environnement fait partie. Il a notamment pour principe la préservation de l'environnement et la gestion économe des sols.

Démographie

Baisse et vieillissement de la population

Près de 1,8 million de personnes vivent en Centre France début 2015. Le territoire, peu densément peuplé, perd continuellement des habitants depuis 1975 à cause d'un nombre nettement plus élevé de décès que de naissances. La baisse s'est accentuée sur les cinq dernières années. L'excédent des arrivées sur les départs est trop faible pour compenser le déficit de naissances. De plus, il participe à la baisse de la natalité du fait du départ de jeunes femmes en âge d'avoir des enfants. La proximité de grandes villes extérieures à la région permet à quelques zones situées en bordure de stabiliser leur population. Le vieillissement de la population est général et devrait s'aggraver si les tendances démographiques se poursuivent. En revanche, la population totale du Centre France se stabiliserait et des départements comme la Creuse et l'Allier pourraient regagner des habitants à l'horizon 2050.

Sylvain Juliachs, Sandra Bouvet, Insee

Au 1^{er} janvier 2015, 1 762 300 personnes vivent en Centre France, soit 3 % de la population française. Parmi les six départements qui constituent le Centre France, la Saône-et-Loire est le plus peuplé (555 400 habitants) et la Creuse le plus petit (120 400 habitants).

Le Centre France est peu densément peuplé. En effet, sa densité moyenne est presque trois fois plus faible que celle de la France métropolitaine (42 habitants/km² contre 118 habitants/km²). Les espaces peu denses sont très présents en Centre France, avec 60 % de la population qui réside dans des communes peu denses ou très peu denses, contre seulement 35 % en France métropolitaine.

Parmi toutes les villes du Centre France, Bourges est la seule commune densément peuplée (figure 1).

Le déclin démographique s'accélère

Entre 2010 et 2015, aucun département du Centre France n'a gagné d'habitants. Si la population de la Saône-et-Loire est restée pratiquement stable (- 250 habitants), d'autres ont fortement baissé, comme celle de la Nièvre qui a perdu 8 000 habitants en cinq ans (- 3,6 %). Avec l'Indre et la Creuse, elle fait partie des cinq départements métropolitains où la perte relative de population est la plus rapide. Cette baisse n'est pas récente et s'observe depuis le recensement de 1975.

Déjà entre 1990 et 2010, chacun des six départements avait perdu des habitants. Si on remonte jusqu'à 1968, la Creuse et de la Nièvre ont connu une baisse constante

de leur population à chaque recensement. Sur la période, le Centre France a perdu 130 000 habitants, soit presque 7 % de sa population en moins de 50 ans et l'équivalent de la population de la Creuse.

L'excédent des décès sur les naissances (solde naturel négatif) est la cause principale de cette baisse de la population (figure 2). Il s'accroît depuis 1975. La différence entre les arrivées et les départs (solde migratoire),

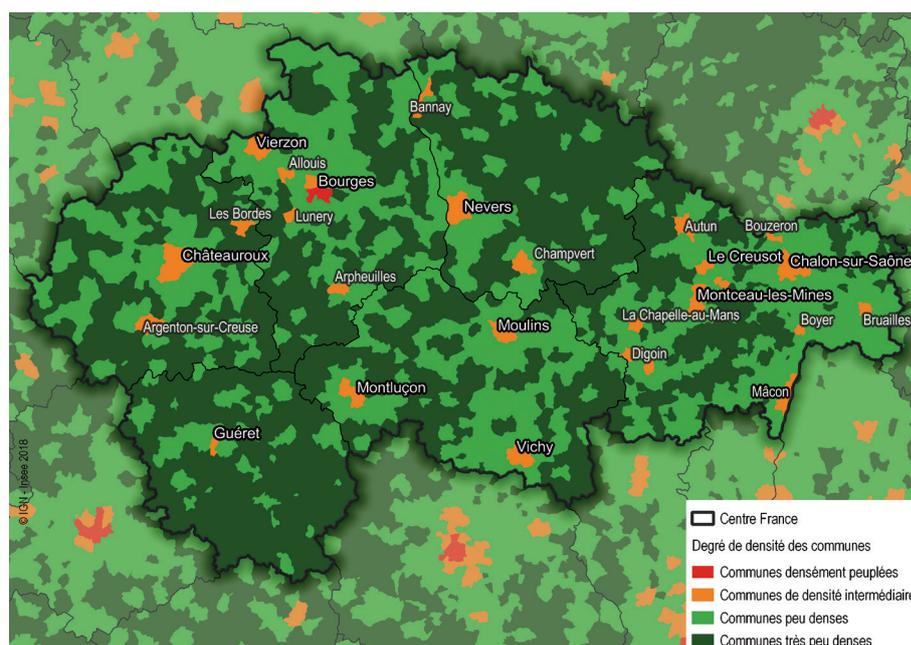
redevue légèrement positive depuis 1999, est insuffisante pour le compenser.

Une natalité en retrait

Avec 8,7 naissances pour mille habitants fin 2016, le taux de natalité du Centre France est nettement plus faible que celui de la France métropolitaine (11,5 ‰). Il est inférieur à la moyenne nationale dans tous les départements du Centre France.

1 Bourges, unique commune densément peuplée du Centre France

Degré de densité des communes



Note de lecture : plus de 50 % des habitants de Bourges résident dans une zone de population très dense (densité supérieure à 1 500 habitants au km²).
Source : Insee, grille de densité 2015

La Creuse est le département français où le taux de natalité est le plus faible (6,9‰). À l'inverse, le Cher est le département du Centre France à la plus forte natalité (9,4‰).

Cette faible natalité s'explique en grande partie par la structure par âge de la population du territoire. En 2014, seulement 36 % des femmes y sont en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans), contre 43 % en moyenne métropolitaine. La Creuse est le département français où cette part est la plus faible (33 %). Néanmoins, même en prenant en compte la structure par âge de sa population, elle fait partie des dix départements ayant la plus faible fécondité. En effet, dans ce département, l'indice conjoncturel de fécondité y est de 1,66 enfant par femme contre 1,89 en France métropolitaine. Il est en revanche supérieur à la moyenne nationale dans le Cher (1,92) et en Saône-et-Loire (1,90).

Ce déséquilibre n'est pas récent. Entre 1975 et 1997, le nombre de femmes en âge de procréer est resté assez stable en Centre France (figure 3). La baisse du nombre de naissances s'expliquait alors par une baisse de la fécondité, observée sur tout le territoire métropolitain. Depuis 1997, le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants décroît régulièrement en Centre France, d'environ 1 % par an. En revanche, la fécondité est à la hausse sur cette même période avec un pic aux environs de 2010. Mais elle n'a pas suffi à compenser la baisse du nombre de mères potentielles et les naissances ont continué à baisser.

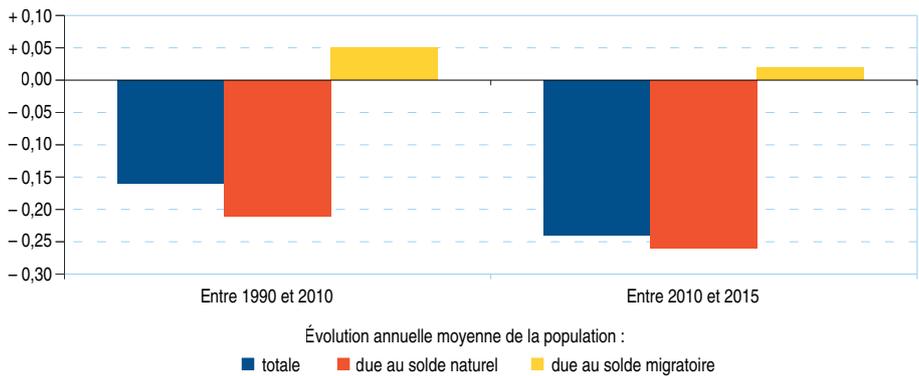
Le solde migratoire contribue à dégrader le solde naturel

Après 65 ans, le solde des migrations résidentielles en 2014 est positif. Ainsi, ce sont 1 700 retraités supplémentaires, majoritairement en provenance d'Île-de-France, qui se sont installés en Centre France. Ce mouvement participe au vieillissement de la population et à la mortalité importante. En 2014, la part des seniors de 65 ans ou plus est bien supérieure à la valeur moyenne de métropole (25 % contre 18 %). La Creuse est le département français où cette part est la plus élevée, avec 28 %. En 2016, la Creuse, l'Indre, la Nièvre et l'Allier font partie des 10 départements où le nombre de décès rapporté à la population est le plus important.

Parallèlement, les jeunes partant du territoire contribuent à la faible natalité. En 2014, 12 400 jeunes de 18 à 24 ans ont quitté le Centre France pour aller s'installer ailleurs en France, principalement dans les départements limitrophes d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Bourgogne-Franche-Comté. À l'inverse, seuls 9 100 jeunes sont venus vivre en

2 Le solde migratoire ne compense pas le solde naturel

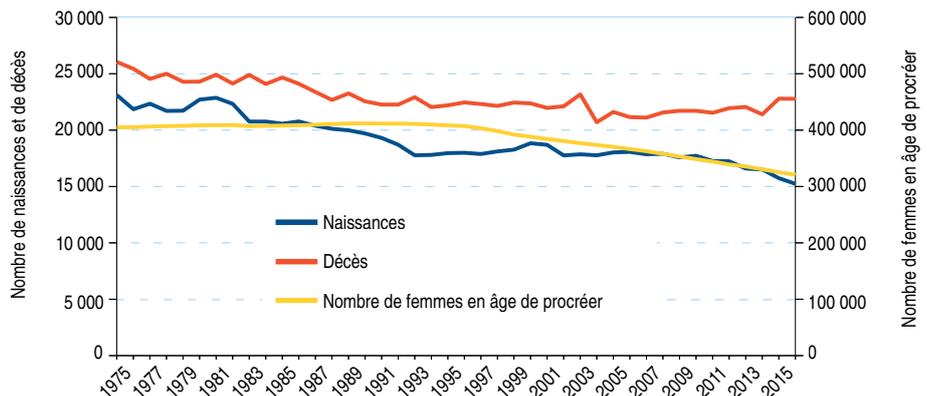
Évolutions de la population et des soldes naturel et migratoire (en %)



Note de lecture : entre 2010 et 2015, la population du Centre France a diminué en moyenne de 0,24 % chaque année, conséquence d'une variation due au solde naturel (différence entre les naissances et les décès) de -0,26 % et d'une variation due au solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs) de +0,02 %.

3 Moins de femmes en âge d'avoir des enfants, donc moins de naissances

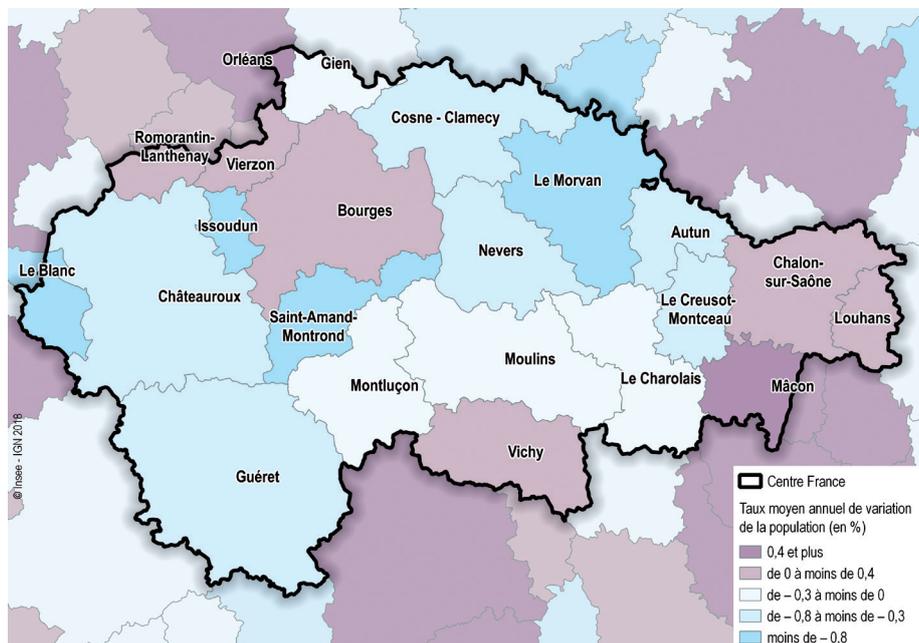
Évolutions de la natalité, de la mortalité et du nombre de femmes en âge de procréer



Sources : Insee, Recensements de la population 1975 à 2015, état civil

4 La population se maintient dans quelques zones d'emploi périphériques

Variation annuelle de la population entre 2010 et 2015 dans les zones d'emploi du Centre France



Sources : Insee, Recensements de la population 2010 et 2015

Centre France, ce qui occasionne une perte d'environ 3 300 jeunes (3 % de la population hors migrations de cette tranche d'âge). Les départements de l'Indre et de Saône-et-Loire sont plus touchés par ce phénomène. La baisse continue de l'emploi dans chacun des six départements et l'offre d'enseignement supérieur limitée jouent très probablement un rôle dans ces départs massifs. Les échanges dans les autres classes d'âge jusqu'à 54 ans sont globalement équilibrés mais le déficit dans la classe 18-24 ans va se répercuter avec le temps dans les classes d'âge suivantes. De plus, entre 18 et 24 ans ce sont majoritairement des femmes qui quittent la zone (deux sorties sur trois) alors qu'au contraire ce sont surtout des hommes qui y rentrent. Cela renforce le déséquilibre dans la structure par sexe de la population. Les femmes en âge de procréer sont donc moins nombreuses.

Le solde naturel progresse près des grands pôles d'emploi

L'évolution de la population des zones d'emploi du Centre France est très liée à leur proximité aux grands pôles d'emploi. Seules les zones de Vierzon, Bourges, Vichy, Mâcon, Chalon-sur-Saône et Louhans ont vu leur population légèrement augmenter. Bourges reste le principal pôle d'emploi du Centre France. Les zones de l'est ont profité de la proximité du Rhône, de la Côte d'Or, de l'Ain et celle de Vichy profite de sa proximité avec Clermont-Ferrand (figure 4).

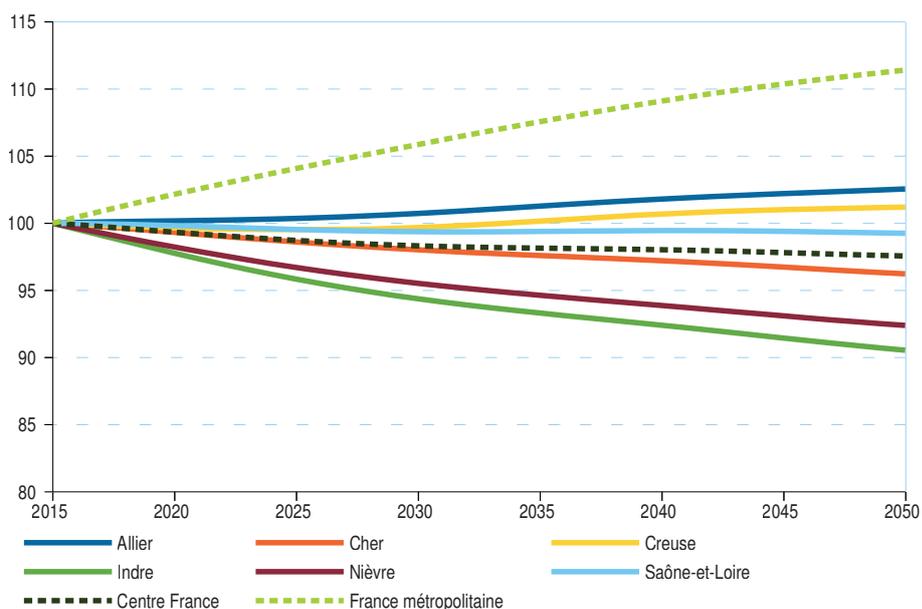
La hausse de la population de ces six zones d'emploi est principalement portée par le solde migratoire. Seules les zones d'emploi de Bourges, Chalon-sur-Saône et Mâcon ont un solde naturel positif. Les communes les plus touchées par la baisse de leur population sont les centres urbains des petits et moyens pôles et les communes hors influence des pôles. Au contraire, les communes périurbaines des grands pôles voient en moyenne leur population augmenter.

La population se stabiliserait à l'horizon 2050

Si les tendances démographiques se poursuivent, la population du Centre France baisserait en moyenne de 0,08 % par an entre 2015 et 2050 (soit une perte de 40 000 habitants sur l'ensemble de la période) (figure 5). Dans le même temps, celle de France métropolitaine augmenterait en moyenne de 0,34 % par an. L'Indre perdrait en tout 9 % de sa population d'ici 2050. À l'inverse, les populations de l'Allier et de la Creuse augmenteraient légèrement après cinq décennies de baisse. Ces hausses seraient cependant d'une ampleur bien moindre que pour l'ensemble du pays. ■

5 Certains départements pourraient regagner des habitants

Projections de population (base 100 en 2015)



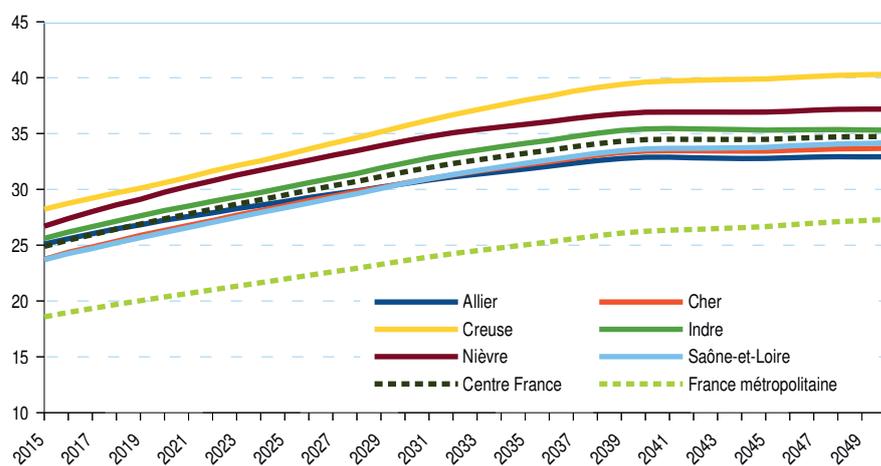
Source : Insee, Omphale 2017, scénario central

Focus sur le vieillissement de la population

Si les tendances démographiques actuelles se maintiennent, plus d'un habitant du Centre France sur trois sera âgé de 65 ans ou plus en 2050. La part des plus de 65 ans augmenterait fortement entre 2015 et 2040, puis se stabiliserait avec l'arrivée des générations moins nombreuses d'après baby boom. 40 % des Creusois seront âgés de 65 ans ou plus. La part des femmes en âge de procréer se stabilisera autour de 32 %. En comparaison, la part des 65 ans ou plus serait inférieure de 7,5 points en France métropolitaine et la part des femmes en âge de procréer supérieure de 6,5 points.

6 Le vieillissement de la population du Centre France se poursuivrait jusqu'à 2040

Part de la population âgée de 65 ans ou plus (en %)



Source : Insee, Omphale 2017, scénario central

Pour en savoir plus

- « Petites villes de Bourgogne-Franche-Comté : un passé démographique et industriel qui contribue au déficit de croissance », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 38, juillet 2018
- « Trois systèmes territoriaux dans la région pour autant de dynamiques d'emploi et de population », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 42, février 2018
- « Une faible mortalité régionale mais un nombre de décès en hausse », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 51, décembre 2017

Logement

Une forte part de logements inoccupés et un parc vieillissant

Contrairement à la population, le parc de logements continue à légèrement s'accroître en Centre France et dépasse le million d'unités en 2015. En effet, la demande en logements est entretenue par la baisse de la taille moyenne des ménages. Celle-ci est notamment due au vieillissement de la population, dont une des conséquences est l'augmentation du nombre de personnes veuves vivant seules. L'habitat est assez ancien et une part importante des logements est implantée en milieu rural. Le taux de logements inoccupés dépasse largement la moyenne métropolitaine. Ceux-ci se trouvent plus particulièrement dans la Creuse et les communes isolées, mais aussi au sein des agglomérations. À cause de la décroissance démographique et de la crise économique, la construction de logements neufs est en net repli depuis 2007.

Sylvain Juliachs, Sandra Bouvet, Insee

En janvier 2015, le Centre France compte 1,06 million de logements pour 1,76 million d'habitants. 78 % de ces logements sont des résidences principales, 10 % des résidences secondaires et 12 % des logements vacants (*définitions*). La part de ces derniers est plus forte qu'en France métropolitaine (8 %), au détriment de celle des résidences principales. En effet, le Centre France cumule une forte part de logements anciens, de nombreux espaces peu denses et une baisse de la population, autant de facteurs favorisant la vacance.

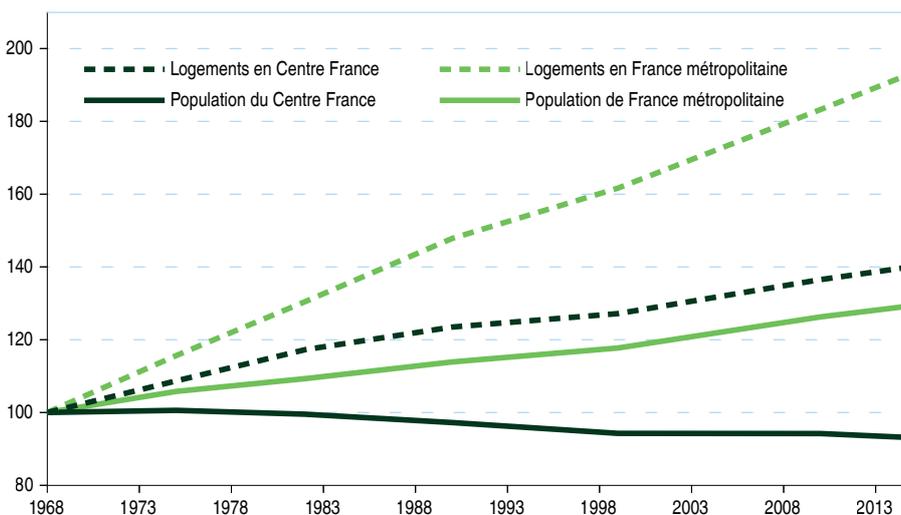
Un parc de logements qui souligne le caractère rural du territoire

Seulement 55 % des résidences principales du Centre France sont situées dans une commune urbaine, contre 75 % sur l'ensemble de la France de province. Dans la Creuse, ce taux n'est même que de 23 %, quand il atteint 62 % dans l'Allier.

Plusieurs caractéristiques du parc de logements du Centre France découlent de ce caractère rural du territoire. Ainsi, trois quarts des résidences principales sont des maisons. C'est nettement plus que la moyenne métropolitaine (56 %). Cette part atteint 84 % dans la Creuse. Deux tiers des résidences principales sont occupées par leurs propriétaires. C'est plus qu'en France métropolitaine (58 %) et cette part est la plus forte dans la Creuse (72 %). Par ailleurs le parc de logements du Centre France est assez ancien. En effet, 37 % des résidences principales ont été construites avant 1945 et seulement 17 % après 1990. Dans la Creuse, un logement sur deux date

1 Le parc de logements croît plus lentement en Centre France qu'en France métropolitaine

Évolutions du nombre de logements et de la population depuis 1968 (base 100 en 1968)



Note de lecture : la population du Centre France a diminué de 7 % depuis 1968 (indice de 93 en 2015) alors que le nombre de logements a progressé de 40 % (indice de 140).

Sources : Insee, Recensements de la population 1968 à 2015

d'avant-guerre. En France métropolitaine, 24 % ont été construits avant 1945 et autant après 1990.

Le parc de logements croît malgré la baisse de population

Tandis que le Centre France a perdu 130 000 habitants entre 1968 et 2015, le nombre de logements augmente. Le parc gagne ainsi 300 000 logements supplémentaires sur la période, soit une hausse de 40 % (*figure 1*). Cette augmentation est toutefois beaucoup plus faible que celle de l'ensemble du territoire

métropolitain, où le nombre de logements a quasiment doublé.

Entre 2010 et 2015, la croissance du parc de logements en France métropolitaine était deux fois plus forte (+ 1,1 % chaque année en moyenne) que celle observée en Centre France (+ 0,5 % par an). Seuls la Haute-Marne et Paris ont une croissance de leur parc de logements plus lente que celle de la Creuse, de l'Indre et de la Nièvre.

Cette hausse du nombre de logements, en dépit d'une baisse de la population,

s'explique par le phénomène de décohabitation et par la hausse du nombre de logements vacants. En effet, en Centre France comme en France métropolitaine, la taille moyenne des ménages diminue. La population vieillit, la vie en couple est plus tardive et les séparations sont plus fréquentes. Ainsi, on compte, en moyenne, 2,08 personnes par logement en Centre France en 2015, contre 2,28 personnes par logement 16 ans plus tôt. En France métropolitaine, ce ratio est plus élevé, avec respectivement 2,22 et 2,40 personnes par logement. En effet, la population étant plus âgée en Centre France, les personnes âgées vivant seules y sont plus nombreuses qu'ailleurs. Ce phénomène de décohabitation crée des besoins supplémentaires de logements. Ceux-ci pourraient être comblés par les logements libérés grâce à la diminution de population dans tous les départements du Centre France, sauf dans l'Indre et la Nièvre. Mais l'augmentation de nombre de logements vacants contribue pour la moitié de la croissance du parc total (figure 2), en lien avec la baisse de la population.

Plus de logements vacants dans les agglomérations et les communes isolées

En 2015, 12,3 % des logements en Centre France sont vacants, contre seulement 7,9 % en France métropolitaine. L'écart se creuse puisque ces taux étaient de respectivement 10,6 % et 7,1 % en 2010. La Creuse, l'Allier, l'Indre et la Nièvre sont ainsi en 2015 les quatre départements de métropole où cette part est la plus élevée (de 13 % dans la Nièvre jusqu'à 14,3 % dans la Creuse). La part des logements vacants, qui était assez stable entre 1968 et 1999, n'a cessé d'augmenter ensuite, en Centre France comme en France métropolitaine. Entre 2010 et 2015, le nombre de logements vacants en Centre France a augmenté de 3,5 % par an en moyenne, soit sept fois plus vite que l'ensemble des logements. En France métropolitaine, les logements vacants augmentent aussi plus vite que le parc.

Ainsi, l'augmentation du nombre de logements vacants explique les trois quarts de la progression du parc de logements (seulement un quart en métropole). Cependant ces logements vacants sont en moyenne plus anciens et restent donc moins attractifs qu'une habitation récente sur le marché du logement. En Centre France, six logements vacants sur dix ont été construits avant 1945, et jusqu'à trois sur quatre dans la Creuse.

La vacance est hétérogène sur le territoire (figure 3). Elle touche particulièrement les villes centres et les communes isolées et moins les communes périurbaines. Plus le pôle urbain est petit, plus la vacance est forte en son sein et dans sa couronne. En particulier, moins de 7,5 % des logements sont vacants dans les couronnes de Chalon-sur-Saône, Mâcon, Louhans et Paray-le-Monial. En revanche, le taux de

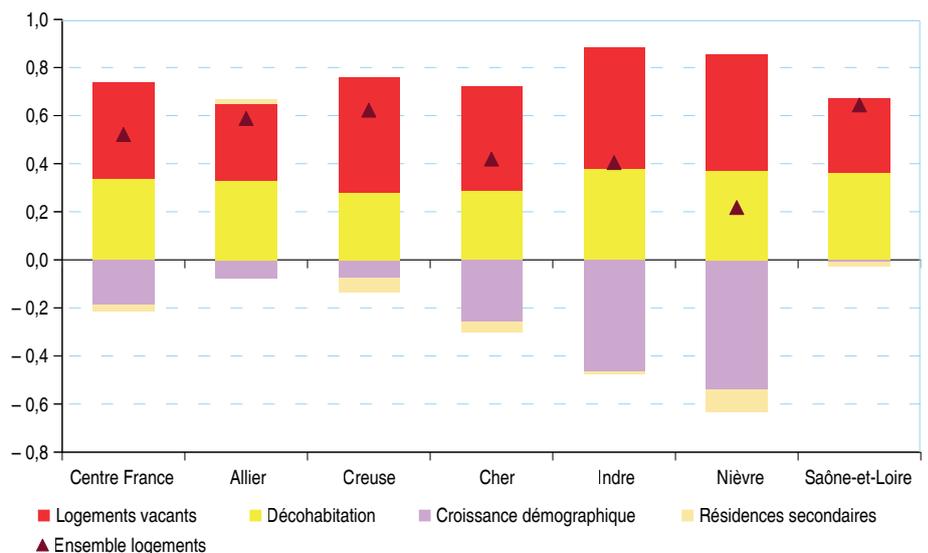
logements vacants dépasse 20 % dans les agglomérations de Clamecy, Aubusson et Bourgneuf.

La construction de logements neufs s'effondre en Centre France

La construction de logements neufs s'est fortement repliée entre 2007 et 2015. Le nombre de logements commencés a en

2 Forte progression du parc de logements vacants

Contribution de chacun des facteurs à l'évolution du parc de logements entre 2010 et 2015 (en points de %)

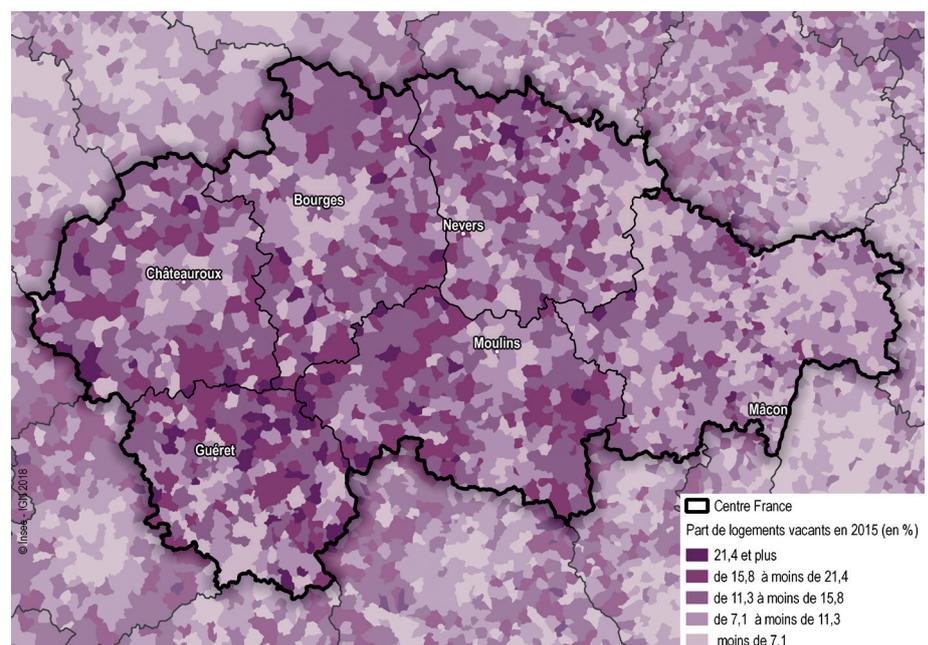


Note de lecture : en Centre France, le parc de logements augmente en moyenne de 0,52 % chaque année entre 2010 et 2015. Le phénomène de décohabitation contribue pour 0,34 point à cette augmentation, l'augmentation des logements vacants pour 0,40 point, tandis que la baisse de la population a un effet négatif de -0,19 point et la baisse des résidences secondaires est pratiquement neutre (contribution de -0,03 point).

Sources : Insee, Recensements de la population 2010 et 2015

3 À l'exception de la Saône-et-Loire, la vacance des logements est forte en Centre France

Taux de logements inoccupés par commune en 2015



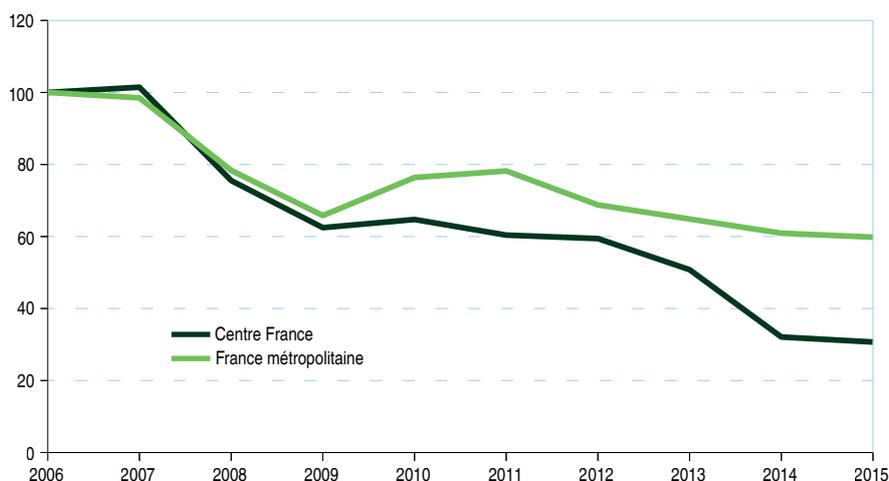
Source : Insee, Recensement de la population 2015

effet été divisé par trois, en partie sous les effets conjugués de la crise de 2008 et de la hausse du nombre de logements vacants (figure 4). Cette baisse se retrouve en France métropolitaine, mais de façon moins brutale. La construction s'y est davantage maintenue grâce à la croissance démographique et à une vacance de logements plus faible. En moyenne, pour 1 000 logements existants, seuls 4 nouveaux logements ont été commencés chaque année entre 2014 et 2016 en Centre France, soit deux fois moins qu'en métropole.

En écho au caractère rural du Centre France et à la structure des logements existants, plus de trois quarts des logements commencés en 2016 sont des maisons, contre seulement 45 % en moyenne en province. Cette part atteint même 95 % dans la Creuse. ■

4 La construction a plus souffert de la crise en Centre France qu'en France métropolitaine

Évolution du nombre de logements commencés entre 2006 et 2015 (base 100 en 2006)



Source : MEEM/CGDD/SDS

Définitions

Une **résidence principale** est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage.

Une **résidence secondaire** est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : proposé à la vente ou à la location, déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation, en attente de règlement de succession, conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés, gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (par exemple un logement très vétuste...).

Pour en savoir plus

- « Parc de logements : de plus en plus de logements vacants », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 60, juin 2018
- « Les logements vacants progressent plus vite que l'ensemble du parc », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 46, juin 2018
- « La population augmente, les logements vacants aussi... », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 39, juin 2018
- « Les logements vacants toujours plus nombreux occupent 10 % du parc », *Insee Flash Bourgogne-France-Comté* n° 56, juin 2018

Évolution de l'emploi

L'emploi recule dans la plupart des secteurs d'activité mais l'emploi non salarié reste très présent

L'emploi en Centre France, fortement impacté par la crise économique, a diminué de 0,7 % par an entre 2008 et 2015. Cette baisse touche l'ensemble des zones d'emploi du territoire. Toutefois, elle est plus contenue en Saône-et-Loire, dont la partie est a un peu mieux résisté à la crise de 2008. L'industrie et l'agriculture, secteurs les plus en difficulté au niveau national, sont surreprésentés en Centre France. Néanmoins, ceci ne suffit pas à expliquer ces fortes pertes d'emploi. En effet, quel que soit le secteur d'activité, les évolutions de l'emploi sont plus défavorables en Centre France qu'au niveau national. Entre 1998 et 2008, l'emploi était en légère hausse en Centre France. Toutefois il était moins dynamique que la moyenne nationale. L'emploi non salarié est très présent en Centre France, notamment en raison du poids de l'agriculture, mais il y augmente moins vite que dans l'Hexagone.

Steve Jakubovitch, Insee

Fin 2015, le Centre France offre 643 000 emplois, soit 2,4 % du total national, dont 83 000 non-salariés (exploitants agricoles, commerçants, artisans ou professions libérales).

L'emploi ne cesse de diminuer depuis 2008

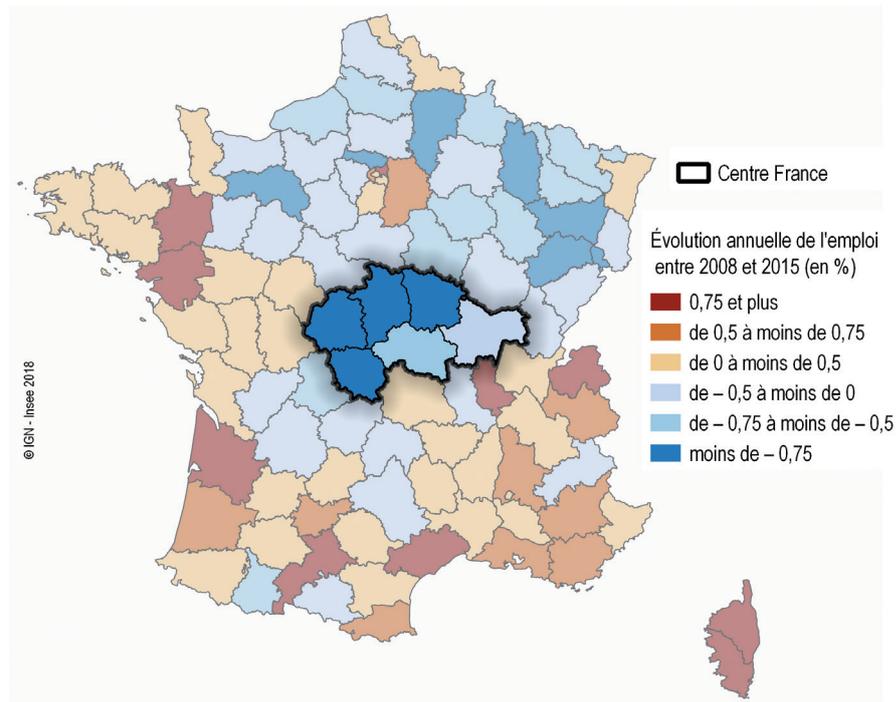
Entre 2008 et 2015, l'emploi diminue de 0,7 % par an, alors qu'en France métropolitaine il augmente annuellement de 0,2 %. En effet, en France, le dynamisme de l'emploi est porté notamment par les départements du littoral, une partie de l'Île-de-France et une grande partie d'Auvergne-Rhône-Alpes. En revanche, la situation est plus difficile dans un grand quart nord-est, à l'image du Centre France. Depuis 2008, le nombre d'emplois baisse dans chacun des six départements du territoire, plus rapidement que sur l'ensemble des régions auxquelles ils sont rattachés (figure 1). Les pertes d'emploi sont les plus fortes dans l'Indre et la Nièvre (- 1,1 % par an depuis 2008). Avec les Vosges, ce sont les trois départements français dont l'emploi recule le plus sur cette période. Le Cher perd 0,9 % de ses emplois chaque année, la Creuse 0,8 % et l'Allier 0,7 %. La diminution de l'emploi en Saône-et-Loire est de 0,4 % par an.

Les secteurs économiques en difficulté sont surreprésentés en Centre France

Entre 2008 et 2015, la structure économique du territoire explique 40 % de la différence d'évolution de l'emploi entre Centre France et France métropolitaine. En effet,

1 Depuis 2008, tous les départements du Centre France perdent des emplois

Évolution annuelle moyenne de l'emploi depuis 2008, par département



Sources : Insee, Estimations d'emploi localisées 2008 et 2015

au niveau national, les secteurs tertiaires marchands et non marchands gagnent des emplois depuis 2008, tandis que ceux de la construction, de l'industrie et de l'agriculture en perdent. Or ces activités en déclin sont plus présentes en Centre France, ce qui pèse sur l'évolution globale de l'emploi. Ainsi, en 2008, le poids de l'agriculture en Centre France est 2,2 fois plus élevé qu'en France métropolitaine (figure 2). Celui de l'industrie est 1,3 fois plus fort. À l'inverse, celui du tertiaire

marchand, secteur le plus dynamique, est 1,3 fois plus faible. La spécificité agricole et industrielle du Centre France s'inscrit dans une continuité historique. Ces deux secteurs y représentaient en effet près de la moitié des emplois en 1975, contre 40 % en France de province.

Au-delà des effets de cette spécialisation sectorielle, l'évolution de l'emploi reste moins favorable en Centre France dans chaque secteur économique. En effet,

entre 2008 et 2015, l'emploi diminue plus en Centre France qu'en métropole dans l'agriculture, l'industrie et la construction. Dans le tertiaire marchand, l'emploi recule en Centre France alors qu'il augmente en France. Enfin, dans le tertiaire non marchand, l'emploi de la zone progresse mais à un rythme inférieur au niveau national.

L'emploi recule dans toutes les zones d'emploi du Centre France

En 2008, l'agriculture est surreprésentée partout, sauf dans la zone d'emploi du Creusot-Montceau, où l'industrie est très présente. De même, le poids de l'industrie manufacturière est plus fort que la moyenne nationale, sauf dans les zones d'emploi du Morvan, de Guéret, du Blanc et de Moulins. Ces deux secteurs d'activité étant globalement en déclin, leur poids important dans les territoires du Centre France influe sur l'évolution de l'emploi total.

Entre 2008 et 2015, l'emploi diminue ainsi dans toutes les zones d'emploi du Centre France (figure 3). Chalon-sur-Saône et Mâcon sont celles qui ont perdu le moins d'emplois sur la période (-0,03 % et -0,11 % par an). À l'inverse, la zone de Vierzon est celle où l'emploi recule le plus fortement (-1,6 % par an). Elle fait partie des trois zones d'emploi qui en perdent le plus au niveau national.

Des difficultés déjà présentes avant la crise de 2008

Avant la crise économique de 2008, l'emploi progressait en Centre France mais à un rythme moindre qu'au niveau national. Ainsi, entre 1998 et 2008, l'emploi du territoire augmentait chaque année de 0,2 % par an contre +1,0 % en France métropolitaine. Cette modération de la hausse est due à des pertes d'emplois plus importantes dans l'industrie (-1,7 % chaque année en Centre France contre -1,2 % au niveau national) et à un moindre dynamisme de l'emploi dans la construction et le tertiaire marchand.

Dans tous les départements du Centre France, l'évolution de l'emploi est plus faible qu'au niveau national sur cette période. La Saône-et-Loire et l'Indre sont ceux qui s'en sortent le mieux. L'emploi y a progressé de 0,3 % chaque année entre 1998 et 2008, soit un rythme trois fois plus faible que la moyenne nationale. À l'opposé, la Nièvre comptait même un peu moins d'emplois en 2008 que dix ans auparavant.

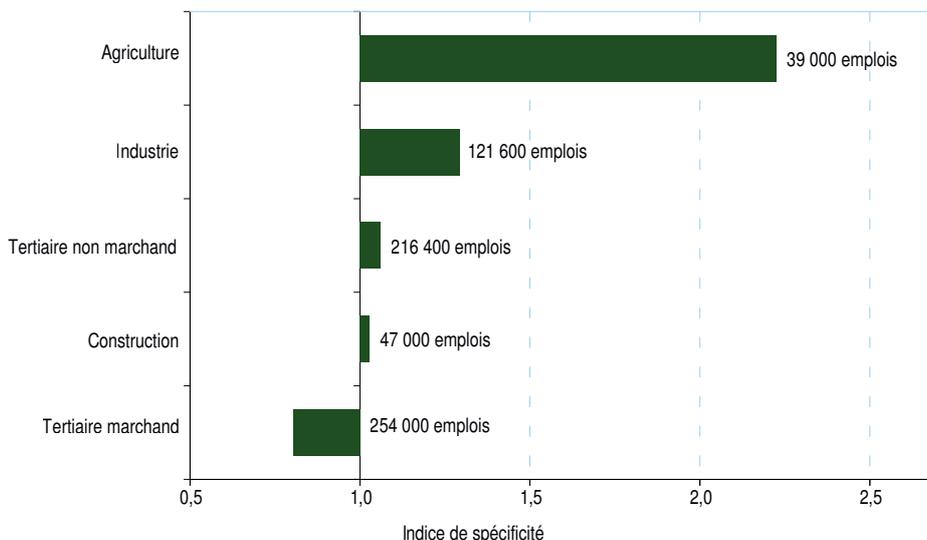
Entre 1998 et 2008, 14 des 21 zones d'emploi du Centre France gagnaient des emplois (figure 4). Celle de Louhans était la plus dynamique (+1,8 % par an). À l'inverse, les zones d'emploi d'Issoudun, de Saint-Amand-Montrond et d'Autun sont celles qui perdaient le plus d'emplois. Ces deux dernières font aussi partie de celles où l'emploi a le plus reculé après 2008. Leurs difficultés se sont donc renforcées avec la crise.

L'emploi a reculé de 3 % en 20 ans

Entre 1998 et 2015, l'emploi en Centre France a diminué de 3 % sur l'ensemble de la période, alors que dans le même temps il augmentait de 12 % en métropole. En particulier, l'emploi industriel a diminué de 30 % en Centre France contre -20 % au niveau national. Ce secteur étant très présent en Centre France, l'impact sur l'évolution globale de l'emploi est d'autant plus fort. De plus, la construction et le secteur

2 Forte présence de l'agriculture et de l'industrie en Centre France

Indices de spécificité des secteurs d'activité du Centre France par rapport à la France métropolitaine en 2008

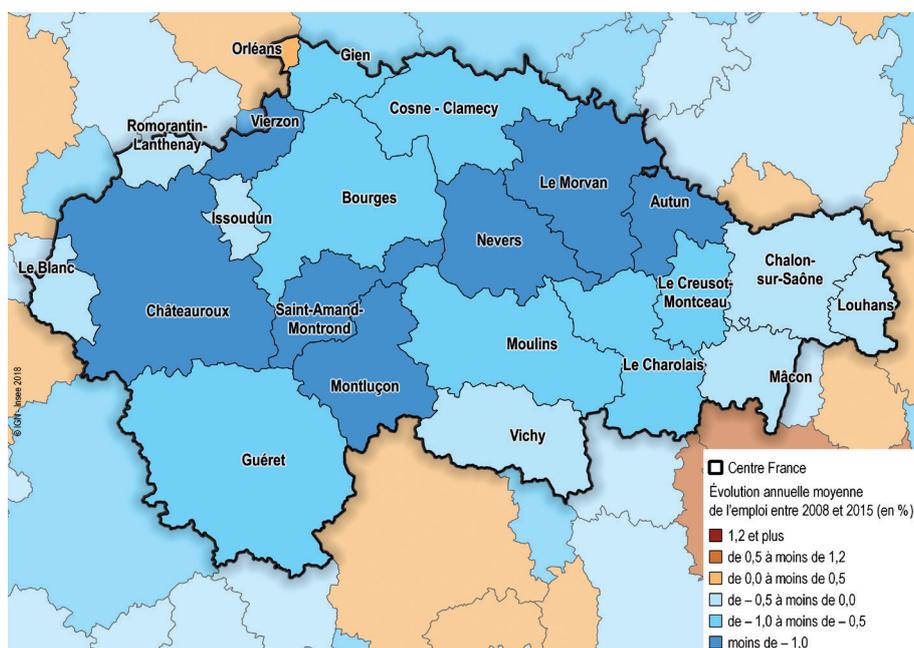


Note de lecture : l'indice de spécificité correspond au rapport entre la part du nombre d'emplois salariés d'un secteur dans l'emploi salarié total d'un territoire donné et celle du territoire de référence. Plus l'indice de spécificité est élevé, plus le secteur est surreprésenté sur le territoire. Ainsi, en 2008, le poids de l'agriculture dans l'emploi du Centre France est 2,2 fois plus élevé que le poids de l'agriculture en France métropolitaine.

Source : Insee, Estimations d'emploi localisées 2008

3 La baisse de l'emploi est plus modérée à l'est du territoire

Évolution de l'emploi entre 2008 et 2015 dans les zones d'emploi



Sources : Insee, Estimations d'emplois localisées 2008 et 2015

tertiaire ont créé moins d'emplois. Seule l'agriculture évolue à un rythme similaire à celui de la France de province, mais qui reste très négatif (-23 %).

La Saône-et-Loire est le seul département du Centre France dont le nombre d'emplois en 2015 est supérieur à celui de 1998. Il fait toutefois partie des départements français où il a progressé le plus faiblement sur cette période. Dans la Nièvre, cinquième département à perdre le plus d'emplois, le recul est de 7 %. En particulier, l'industrie nivernaise a perdu 41 % de ses emplois entre 1998 et 2015.

Une part assez importante d'emplois non salariés

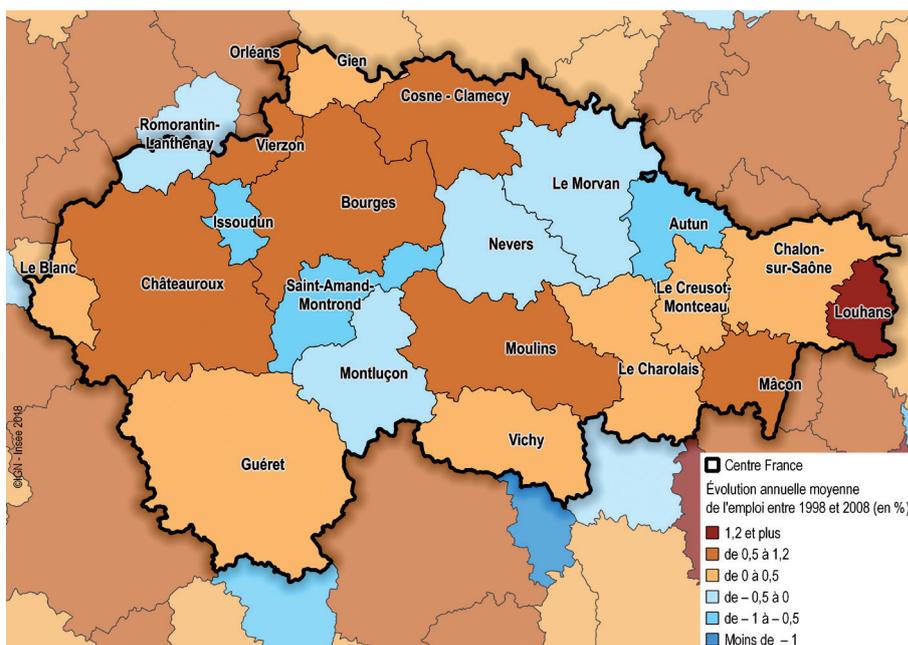
En 2015, 12,9 % des emplois du Centre France sont non salariés, soit 2,5 points de plus que la moyenne métropolitaine (figure 5). Cette surreprésentation des activités non salariées est en partie due à la forte part de l'emploi agricole sur le territoire. Dans ce secteur, 63 % des emplois sont non salariés en France métropolitaine. En outre, cette surreprésentation se retrouve dans tous les secteurs d'activité, à l'exception du tertiaire non marchand. Ainsi, en Centre France, 72 % des emplois du secteur agricole sont non salariés, 23 % dans celui de la construction (contre 20 % en France métropolitaine) et 13 % dans le tertiaire marchand (contre 11 % en France métropolitaine).

Le non-salariat du Centre France est peu dynamique

Entre 2008 et 2015, l'emploi non salarié a augmenté en moyenne de 0,5 % par an en Centre France. Cette croissance est beaucoup plus modérée que celle de France métropolitaine (+2,3 %). En Centre France comme au niveau national, l'évolution de l'emploi non salarié est nettement plus favorable que celle de l'emploi salarié. En conséquence, la part des emplois non salariés dans l'emploi total est de plus en plus forte. Il s'agit d'une tendance structurelle. Ainsi, en période de croissance, le passage au non-salariat est surtout lié à l'augmentation du nombre d'entrepreneurs, précédemment en emploi salarié. Au contraire, en période de conjoncture difficile, ce sont plutôt des chômeurs qui se tournent vers l'auto-entreprise comme moyen de sortir du chômage. L'augmentation du poids du non-salariat depuis la crise de 2008 est plus limitée en Centre France (+1 point) que dans le reste de l'Hexagone (+1,4 point). Cependant, il s'agit toujours d'un territoire où le non-salariat est très présent. ■

4 Plusieurs zones d'emploi perdaient déjà des emplois avant 2008

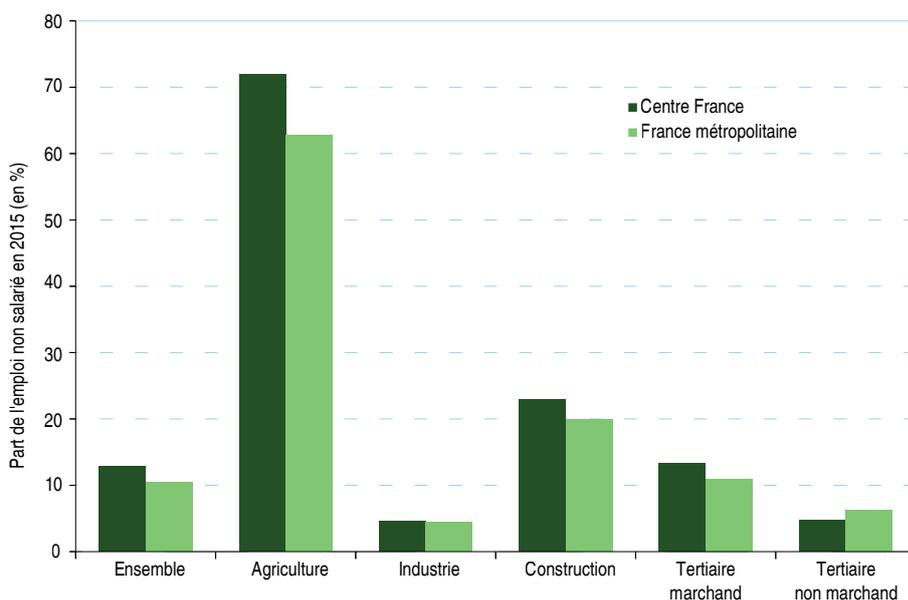
Évolution des emplois entre 1998 et 2008 dans les zones d'emploi



Sources : Insee, Estimations d'emploi localisées 1998 et 2008

5 Une forte part d'emplois non salariés en Centre France

Part de l'emploi non salarié par secteur en 2015



Source : Insee, Estimations d'emploi localisées 2015

Pour en savoir plus

- « En Nouvelle-Aquitaine, les écarts en matière d'emploi se creusent depuis la crise », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 37, décembre 2016
- « L'emploi dans les services marchands hors intérim décroche en Bourgogne-Franche-Comté depuis les années 2000 », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 7, juin 2016
- « Dix ans de transitions professionnelles : un éclairage sur le marché du travail français », *Document de travail France Stratégie*, n° 2016-03, mars 2016

Chômage

Les jeunes particulièrement touchés par le chômage

Après un point bas au premier trimestre 2008, le taux de chômage a fortement augmenté depuis dans tous les départements du Centre France, comme au niveau national. Cette hausse est plus prononcée à l'ouest du territoire. Les jeunes du Centre France sont plus fréquemment en situation de chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi a augmenté de 5,8 % par an depuis 2008. En 2018, un sur deux est inscrit depuis plus d'un an, une part légèrement supérieure à la moyenne nationale. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi touche plus les hommes, surreprésentés dans des secteurs d'activité très impactés par la crise, ainsi que les 50-65 ans. Ces derniers font face à des difficultés particulièrement importantes pour retrouver un emploi.

Steve Jakoubovitch, Sandra Bouvet, Insee

En 2017, en Centre France, le taux de chômage varie de 8,3 % en Saône-et-Loire à 9,9 % dans l'Allier. Ce dernier est, avec le Cher, le seul département du territoire dont la part de chômeurs est supérieure à celle observée sur l'ensemble de la France métropolitaine (9,1 %).

Le taux de chômage atteint le niveau le plus élevé du Centre France dans les zones d'emploi de Vierzon (12,7 %) et Montluçon (11,1 %). À l'inverse, il est plus faible dans celles de Mâcon (6,8 %) et Louhans (7,3 %), toutes deux situées en Saône-et-Loire (figure 1).

Des départements particulièrement touchés par le chômage des jeunes

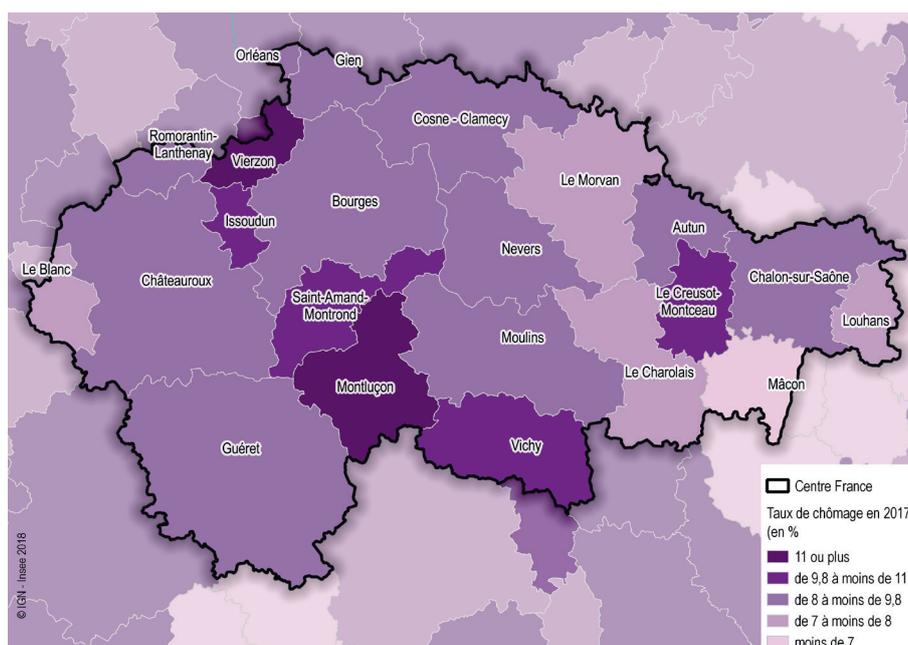
Les jeunes sont les plus touchés par le chômage et c'est particulièrement le cas en Centre France. En effet, le taux de chômage des 15-24 ans est supérieur à la moyenne métropolitaine dans tous les départements du territoire excepté en Saône-et-Loire, alors que pour l'ensemble des actifs seuls deux des six départements du territoire sont au-dessus de la moyenne (figure 2). En particulier, 26,3 % des jeunes actifs sont au chômage dans le Cher en 2017. En 2015, 27 % des jeunes du Centre France ne sont ni en emploi, ni en formation, soit trois points de plus que la moyenne métropolitaine.

Après la crise économique de 2008, le chômage progresse partout

Suite à la crise économique de 2008, le taux de chômage a progressé partout en Centre France. Il a ainsi augmenté de 0,3 point chaque année entre 2008 et 2017 dans l'Indre

1 Un chômage plus faible à l'est du territoire

Taux de chômage en 2017 par zone d'emploi (en %)



Source : Insee, taux de chômage localisés

2 Dans l'Indre et le Cher, plus d'un jeune actif sur quatre est au chômage

Taux de chômage en 2017 selon l'âge (en %)

	Taux de chômage en 2017			
	Ensemble des actifs	dont 15 – 24 ans	dont 25 – 49 ans	dont 50 ans ou plus
Allier	9,9	23,9	9,1	7,2
Cher	9,7	26,3	8,9	6,7
Indre	9,1	25,3	8,3	6,2
Creuse	8,6	24,0	8,0	6,2
Saône-et-Loire	8,3	21,1	7,5	5,9
Nièvre	8,3	23,3	7,5	5,7
France métropolitaine	9,1	21,6	8,5	6,4

Source : Insee, taux de chômeurs localisés

et le Cher, soit 0,1 point de plus que pour l'ensemble de la métropole (figure 3). C'est dans la Nièvre qu'il augmente le moins sur cette période (+ 0,15 point chaque année). Entre 2003 et 2008, comme en France métropolitaine, le taux de chômage se repliait dans tous les départements du Centre France. Il diminuait plus fortement que la moyenne française dans l'Indre, le Cher et la Saône-et-Loire. À l'inverse, la baisse était nettement moindre dans la Creuse (- 0,06 point), qui était en 2003 le département du territoire au taux de chômage le plus faible (7,0 %).

L'Allier est le seul département du territoire où l'évolution du chômage est plus défavorable qu'en France métropolitaine sur l'ensemble des deux périodes. Il a ainsi moins diminué que la moyenne française entre 2003 et 2008 et plus augmenté entre 2008 et 2017. Or il était déjà le département du Centre France le plus touché par le chômage en 2003 (7,9 %). À l'inverse, la Saône-et-Loire est le seul département où le chômage évolue plus favorablement que la moyenne nationale avant et après la crise économique de 2008. En effet, l'emploi y était plus dynamique avant la crise et a moins reculé après.

Le chômage augmente dans l'ensemble des zones d'emploi

Depuis la crise de 2008, le taux de chômage progresse dans pratiquement toutes les zones d'emploi de France. Dans 15 des 22 zones d'emploi du territoire, la hausse du chômage entre 2008 et 2017 a été plus élevée qu'en France métropolitaine. Il a particulièrement augmenté dans celles de Vierzon (+ 4,2 points), Montluçon (+ 3,3 points), Châteauroux (+ 3,1 points), Issoudun et Saint-Amand-Montrond (+ 3,0 points). Les spécificités industrielles dans des activités en difficulté expliquent en partie ces fortes hausses. C'est le cas pour la fabrication de matériel de transport (Issoudun) ou la métallurgie (Montluçon). À l'inverse, la hausse du taux de chômage est plus modérée dans les zones d'emploi de Nevers (+ 1,0 point), du Charolais (+ 1,3 point) et du Creusot-Montceau (+ 1,4 point). Cette dernière reste toutefois l'un des territoires du Centre France où le chômage est le plus élevé.

Une aggravation des difficultés de retour à l'emploi des seniors

En juin 2018, en Centre France, 135 100 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B ou C (définitions). Parmi eux, 56 % n'ont

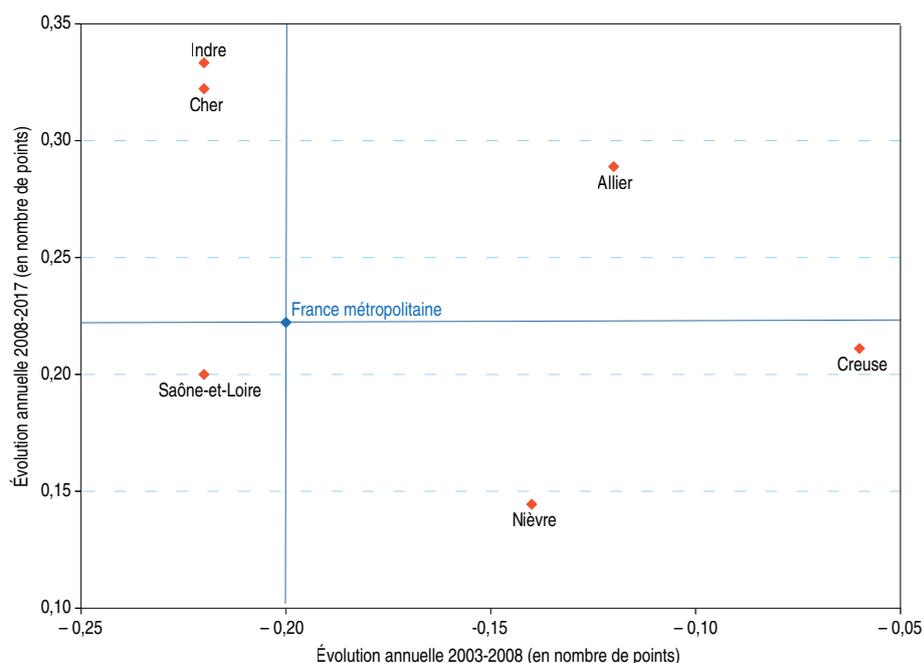
pas travaillé du tout au cours du mois (catégorie A). Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 76 % depuis le déclenchement de la crise de 2008. Cette hausse est toutefois plus faible que celle observée sur l'ensemble de la France métropolitaine (+ 86 %).

Comme ailleurs, les demandeurs d'emploi

de plus de 50 ans sont les plus touchés. Leur nombre augmente en moyenne de plus de 10 % par an depuis le déclenchement de la crise (figure 5). Cette évolution reflète en partie le vieillissement de la population du territoire, mais elle se double d'un accroissement des difficultés à revenir sur le marché du travail pour les demandeurs d'emploi seniors.

3 Après 2008, le chômage progresse rapidement dans l'Indre, le Cher et l'Allier

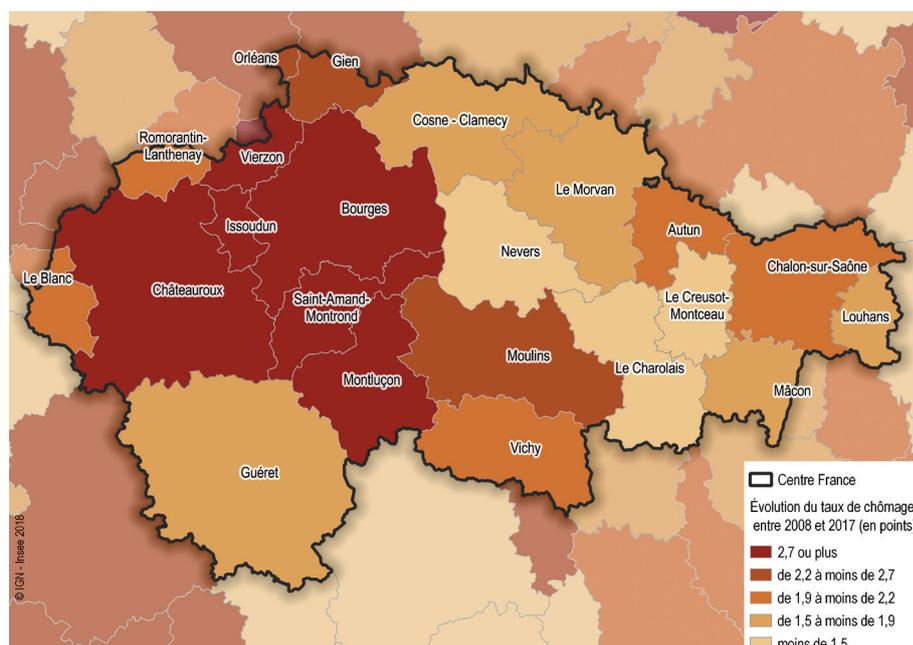
Évolutions annuelles moyennes du chômage sur les périodes 2003-2008 et 2008-2017



Note de lecture : le taux de chômage dans l'Allier a progressé en moyenne de 0,29 point par an entre 2008 et 2017 (contre + 0,22 point pour la France métropolitaine). Entre 2003 et 2008, il diminuait de 0,12 point par an contre - 0,2 point pour la France métropolitaine.
Source : Insee, Enquête emploi en continu, 2003-2017

4 Une hausse du chômage plus prononcée à l'ouest du Centre France

Évolution du chômage entre 2008 et 2017 dans les zones d'emploi



Source : Insee, taux de chômage localisés, 2008-2017

La suppression au 1^{er} janvier 2012 de la dispense de recherche d'emploi, pour les plus âgés des demandeurs d'emploi, a aussi contribué à cette hausse.

En Centre France, les hommes semblent avoir plus souffert de la crise que les femmes. En effet, entre 2008 et 2018, le nombre de demandeurs d'emploi masculins augmente de 6,8 % chaque année, contre + 5,0 % pour les femmes. Les effets de la crise sont particulièrement importants dans les secteurs d'activité traditionnellement masculins de la région comme l'industrie. À part pour les hommes, le nombre de demandeurs d'emploi augmente moins en Centre France que sur l'ensemble de la France métropolitaine. Cette moindre progression s'explique par des évolutions démographiques moins favorables, la population active ayant un emploi ou en recherchant un augmentant moins vite sur le territoire.

Forte progression du chômage de longue durée

En juin 2018, la moitié des demandeurs d'emploi du Centre France sont inscrits depuis plus d'un an sur les listes de Pôle emploi. C'est trois points de plus qu'au niveau national (47 %). La crise a dégradé les conditions de retour à l'emploi. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an a progressé de 9,6 % en moyenne par an entre 2008 et 2018. Leur part a donc fortement augmenté sur cette période puisqu'ils n'étaient que 37 % en 2008.

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an sont relativement plus nombreux dans les zones d'emploi de Montluçon et du Morvan. À l'inverse, les chômeurs de longue durée sont moins présents dans celle de Louhans (43 %).

5 Une forte augmentation des demandeurs d'emploi seniors

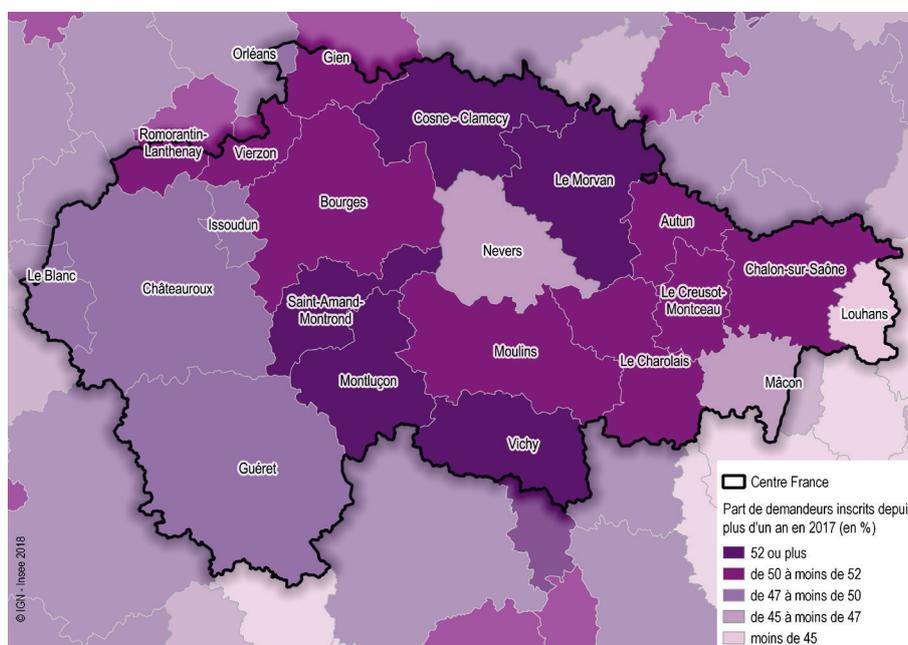
Demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C en Centre France, selon le sexe, l'âge et la durée d'inscription

	Centre France		France métropolitaine
	Nombre en juin 2018	Évolution annuelle moyenne 2008-2018 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2008-2018 (en %)
Ensemble catégories A,B,C	135 070	+ 5,8	+ 6,4
Hommes	63 880	+ 6,8	+ 6,8
Femmes	71 190	+ 5,0	+ 6,1
Moins de 25 ans	18 220	+ 3,4	+ 3,8
de 50 à 65 ans	23 860	+ 10,7	+ 11,4
Inscrits depuis un an ou plus	67 670	+ 9,6	+ 10,4

Source : Pôle emploi, Statistiques des demandeurs d'emploi de juin 2008 et juin 2018

6 Le chômage de longue durée touche fortement le Centre France

Part des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an



Source : Pôle emploi Dares, Statistique mensuelle sur le marché du travail (STMT)

Définitions

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Pour en savoir plus

- « Portrait statistique du demandeur d'emploi : 20 ans d'évolution », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 44, avril 2018
- « Des territoires inégalement touchés par l'éloignement de l'emploi », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 52, décembre 2017

Enseignement – Formation

La faiblesse de l'offre de formation universitaire pousse les jeunes à partir

Les six départements du Centre France sont sous la responsabilité de quatre académies (Clermont-Ferrand, Dijon, Orléans-Tours et Limoges). À la rentrée 2016, le système éducatif du premier degré (maternelle et primaire) accueille 148 000 écoliers, le secondaire 114 000 collégiens et lycéens et le supérieur 18 000 étudiants. Les effectifs jusqu'au baccalauréat sont en baisse dans chaque département, contrairement à la tendance nationale. Le vieillissement de la population explique en partie la diminution du nombre d'élèves. Après le baccalauréat, la faiblesse de l'offre de formations universitaires pousse les jeunes à partir, les étudiants sont donc peu nombreux. Ceux qui partent ne reviennent pas toujours, notamment en raison du peu d'emplois proposés. La qualification moyenne des emplois est par conséquent plus faible.

Charles-Julien Giraud, Insee

En 2016, les établissements scolaires du Centre France accueillent 148 000 élèves dans le premier degré. Cet effectif a baissé de 8 400 enfants par rapport à 2011, soit une diminution de 5,3 %. Au niveau national, les effectifs augmentent au contraire de 1,6 % sur cette période. Le nombre d'élèves est en retrait dans les six départements du territoire, en particulier dans la Nièvre et l'Indre (-9,6 % et -9,0 %) (figure 1). La baisse continue du nombre de femmes en âge de procréer en Centre France, observée depuis 1995, explique en partie cette baisse et semble indiquer que les effectifs d'âge scolaire continueraient de décroître si les tendances se poursuivent.

Des petites classes et des petites écoles

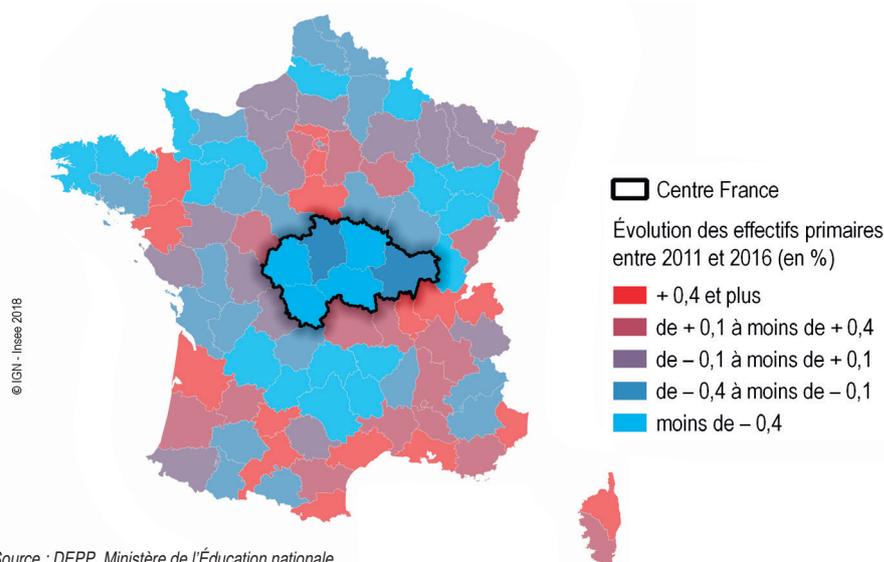
En Centre France comme dans le reste du pays, les écoles des régions peu densément peuplées ont un nombre de classes réduit et des classes avec peu d'élèves (figure 2). À l'inverse, les classes des zones urbaines sont considérées comme surchargées, atteignant fréquemment 30 élèves ou plus. Au plan national, la moyenne est de 23,7 élèves par classe. En Centre France, elle est de 21,5 élèves, ce qui est souvent considéré comme un atout pédagogique.

Mais ces petites écoles sont rendues fragiles par le contexte de baisse démographique, pouvant mener à la fermeture de classe, voire d'école, ce qui participe alors à la baisse d'attractivité du territoire.

Dans le privé, les enseignants prennent en charge plus d'enfants que dans le public (respectivement 20,3 et 15,8 en moyenne en Centre France). La moindre présence de l'enseignement privé en Centre France (7,5 %, contre 14 % en France métropolitaine) participe au plus faible effectif moyen par enseignant.

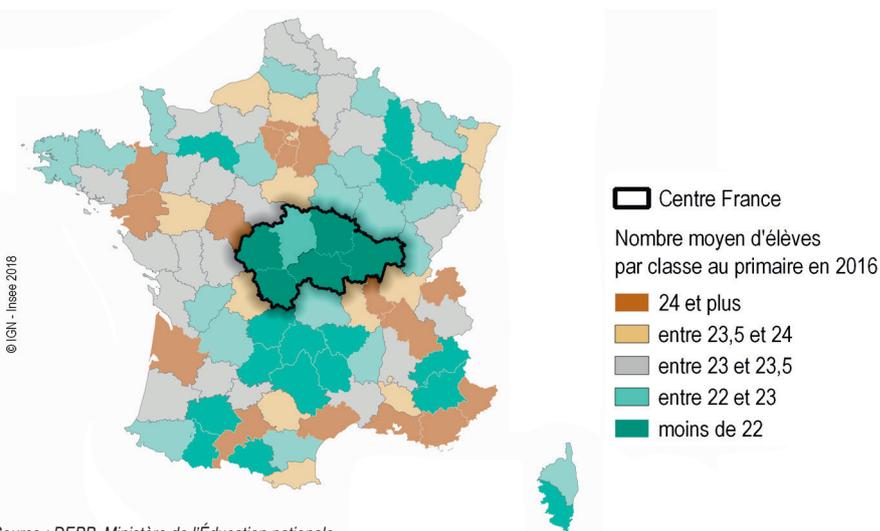
1 De fortes pertes d'effectifs en cinq ans dans le premier degré

Évolution des effectifs du premier degré entre les rentrées 2011 et 2016



2 Des classes moins chargées dans le premier degré en Centre France

Nombre d'élèves par classe selon les départements



De plus, avec en moyenne 67 écoliers par structure, les écoles du territoire sont deux fois plus petites que la moyenne métropolitaine. En cela, le Centre France se distingue de régions comme la Bretagne, la Normandie ou les Hauts-de-France, où les classes sont aussi allégées mais plus nombreuses dans chaque établissement. Cette différence s'explique en partie par la faible présence en Centre France d'établissements privés ou classés en réseau d'éducation prioritaire¹, qui sont souvent plus grands.

Dans le second degré, l'enseignement privé est très en retrait

Dans le secondaire, les établissements du Centre France accueillent 114 000 collégiens et lycéens à la rentrée 2016, soit 1 200 élèves de moins qu'en 2011. En particulier, les lycéens creusois sont 6 % moins nombreux que cinq ans auparavant. Il n'y a qu'en Saône-et-Loire que les effectifs ont augmenté (+ 1 %), mais quatre fois moins vite qu'en France métropolitaine.

En Centre France, la part des élèves du secondaire inscrits dans un établissement privé est trois fois plus faible que la moyenne en 2016. En effet, la part de l'enseignement public a augmenté de 4,2 points depuis 2011, pour atteindre 92,5 %. À l'échelle nationale, la part du public est restée inchangée à 78,2 %.

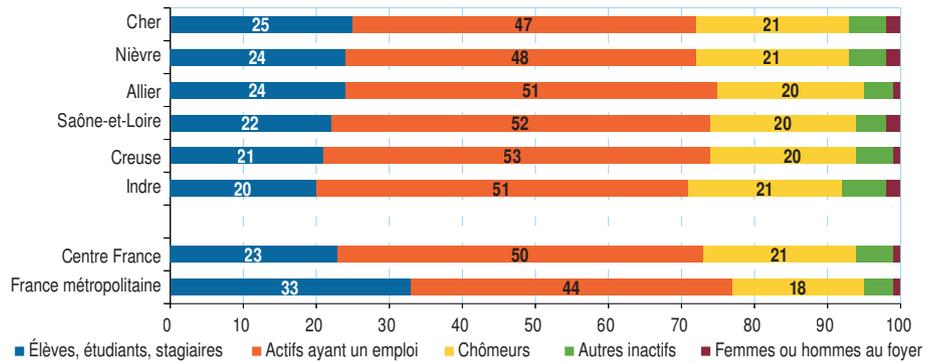
En dehors des régions Bretagne et Pays de la Loire où il est historiquement très implanté, l'enseignement secondaire privé est fortement présent dans les grands pôles urbains (22 % des élèves inscrits). Avec 20 % des inscrits, il occupe également une part importante dans les communes multipolarisées. Le faible nombre de grands pôles urbains et de communes multipolarisées en Centre France participe à la faible implantation du privé. Dans la Creuse, l'unique établissement privé (collège et lycée) a d'ailleurs fermé ses portes.

Peu d'étudiants et un niveau de qualification faible

À la rentrée 2016, 18 000 étudiants fréquentent les établissements du supérieur du Centre France. C'est 7 % de plus qu'en 2011, mais la croissance est moins rapide qu'au niveau national (+ 11 %). Les jeunes de 18 à 25 ans du territoire sont moins souvent étudiants que ceux de l'ensemble de la France de province (figure 3). Ainsi, 23 % des jeunes du Centre France poursuivent des études, 10 points de

3 En Centre France, les jeunes adultes sont plus souvent actifs

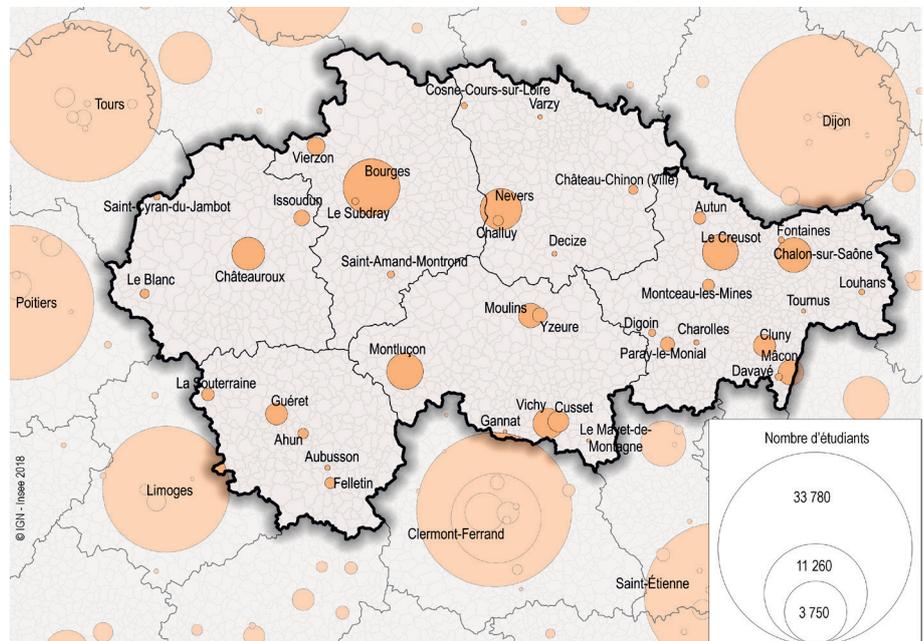
Type d'activité des jeunes de 18 à 25 ans (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2015

4 Peu de formations du supérieur en Centre France mais de grands pôles universitaires en périphérie

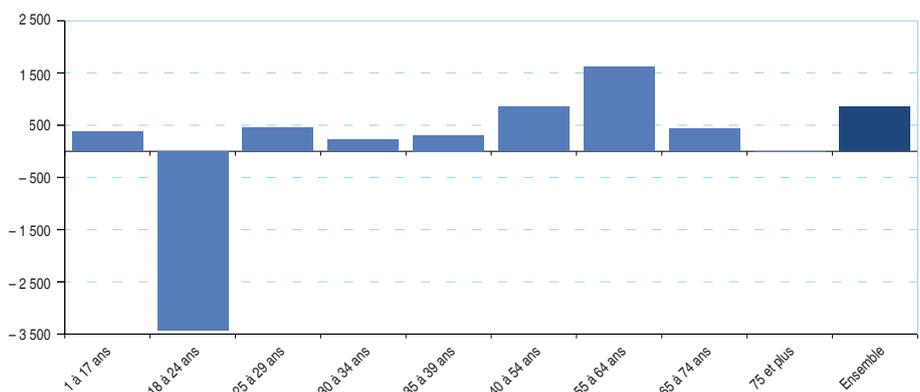
Effectifs étudiants en 2016



Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ministères en charge de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports

5 Des départs pour la poursuite des études

Différence entre les arrivées et les départs sur une année, par classe d'âge en Centre France



Champ : population de 1 an ou plus.
Source : Insee, Recensement de la population 2015

¹ Selon le ministère de l'Éducation nationale, la politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

moins qu'au niveau national. Cette part est plus faible que la moyenne nationale dans tous les départements du territoire.

Elle s'explique par le nombre limité de formations du supérieur en Centre France, dû à l'absence d'aire métropolitaine. En revanche, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études dans des pôles proches du territoire, comme à Clermont-Ferrand, Dijon, Tours ou Poitiers, qui proposent un large éventail de formations (figure 4).

Cette faiblesse en formations du supérieur dans le territoire, couplée à la faible offre d'emplois qualifiés, a des répercussions sur les qualifications de l'ensemble de la population du Centre France. En effet, seule une petite partie des étudiants partis se former ailleurs reviennent habiter le territoire. Au contraire, les personnes les moins qualifiées sont aussi les moins mobiles et demeurent fréquemment dans leur département d'origine.

Un territoire massivement quitté à l'entrée dans les études supérieures

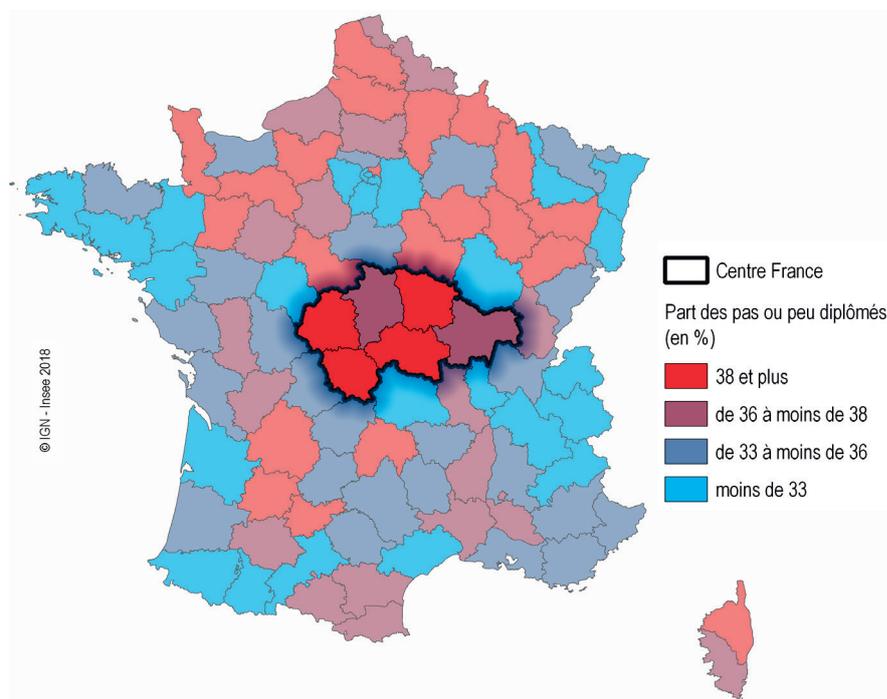
Globalement, il y a plus de personnes venant s'installer en Centre France que de personnes qui quittent le territoire. En revanche, c'est l'inverse pour les jeunes adultes, les 18 à 24 ans étant plus nombreux à partir qu'à venir (figure 5). Le faible nombre d'établissements du supérieur au sein du territoire contribue à cet exode. Sur une année, le Centre France perd 3,4 % de sa population scolarisée de plus de 15 ans. Le Centre France attire des actifs de toutes catégories socioprofessionnelles, à l'exception des cadres, légèrement plus nombreux à quitter le territoire qu'à le rejoindre. Cela peut s'expliquer par un manque d'emplois qualifiés, qui contribue à accentuer la faible qualification de la population du territoire.

En effet, la proportion de personnes étant peu diplômées ou n'ayant aucun diplôme est plus élevée en Centre France (figure 6).

La part des personnes de plus de 14 ans ayant arrêté leur formation au brevet ou avant dépasse 37 % dans chacun de ses départements, et approche même 41 % dans l'Indre. La moyenne nationale est de 33,5 %. Inversement, la part de ceux ayant poursuivi des études supérieures est inférieure à la moyenne dans les six départements par rapport à leur région respective (figure 7). Par exemple, dans l'Allier 18 % des plus de 14 ans ont continué après le baccalauréat, contre 27 % en Auvergne-Rhône-Alpes comme au plan national. ■

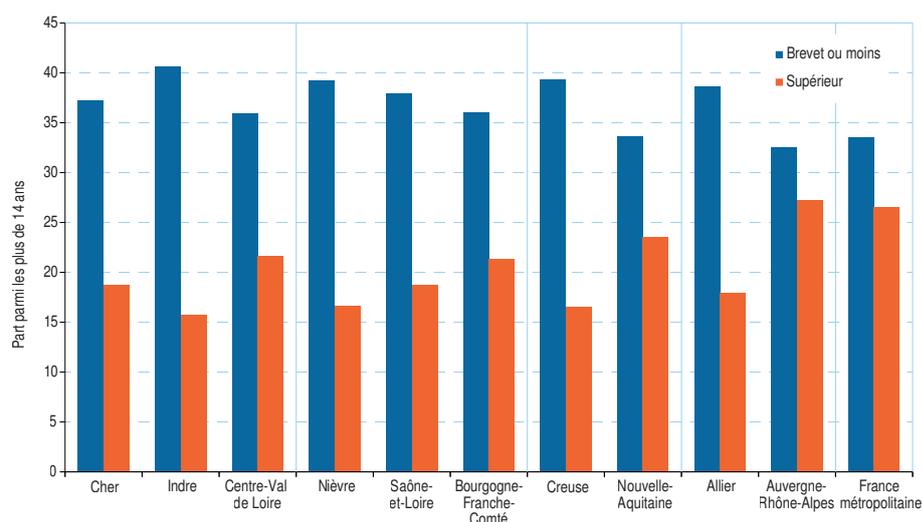
6 Une population faiblement diplômée en Centre France

Part des personnes n'ayant aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges dans la population non scolarisée de 15 ans ou plus



7 Le niveau de qualification dans chaque département du Centre France est inférieur à celui de sa région

Part des peu diplômés et des diplômés du supérieur, par département et région (en %)



Pour en savoir plus

- « Géographie de l'École 2017 », n° 12, Depp ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Agriculture

Une forte spécialisation dans la viande bovine et sa transformation

En Centre France, l'agriculture garde une place importante. Elle y représente 6 % des emplois. Cette part dépasse même 50 % dans une commune sur cinq. Les activités agricoles du territoire sont diversifiées. Dans les départements du nord-ouest de la zone, la culture des céréales est bien implantée. Dans les autres, l'élevage est très présent, en particulier de bovins. Il s'agit d'une activité importante en Centre France. Les surfaces agricoles reculent mais un peu moins qu'ailleurs. Parallèlement, le nombre d'exploitations diminue fortement. Elles sont de plus en plus grandes et, progressivement, les exploitations familiales sont remplacées par des formes sociétaires. La main d'œuvre reste néanmoins très majoritairement familiale. La forte orientation agricole vers les bovins à viande s'accompagne d'une présence importante de l'industrie de la viande.

Sandra Bouvet, Insee

En 2014, en Centre France, 6 % des emplois sont dédiés à l'agriculture et à la sylviculture, contre 3 % pour la France de province. Dans tous les départements du Centre France, le poids de ce secteur est plus important que la moyenne provinciale. Il atteint même 12 % dans la Creuse. Il est le plus faible en Saône-et-Loire (5 %). En aval, l'industrie agroalimentaire représente 3 % des emplois du territoire, une part identique à celle observée sur l'ensemble de la France de province.

Dans certaines communes rurales, l'agriculture, la sylviculture et l'industrie agroalimentaire pèsent fortement dans l'économie (figure 1). Ces secteurs représentent plus de la moitié des emplois dans 22 % des communes du Centre France. Dans la Creuse, ces emplois sont majoritaires dans près d'un tiers des communes.

De grandes étendues agricoles

En 2012, les terres agricoles recouvrent 73 % du territoire du Centre France, soit 13 points de plus que pour la France de province. Cette forte présence est notamment liée à l'étendue des prairies. Elles représentent 37 % du territoire du Centre France, soit 21 points de plus que la moyenne provinciale (figure 2). Elles sont particulièrement courantes dans l'Allier (50 % du territoire), département français dont la surface en prairies est la plus importante. Dans le nord-ouest du territoire, les terres arables représentent le mode dominant d'occupation du sol. Elles recouvrent respectivement 45 % et 43 % de la superficie du Cher et de l'Indre.

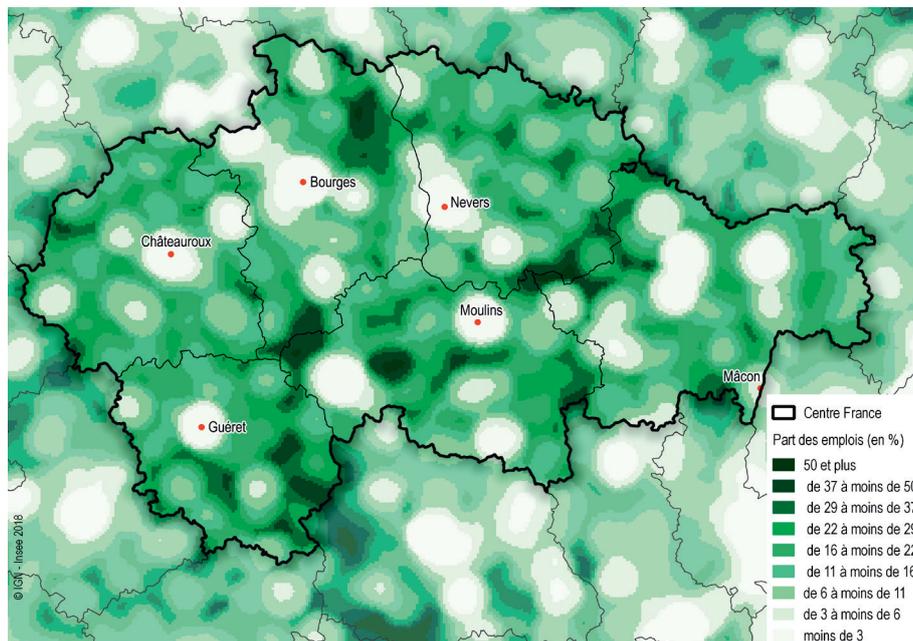
Une spécialisation dans l'élevage bovin

En lien avec la présence de nombreuses prairies, l'élevage d'herbivores est très présent en Centre France, en particulier dans le sud du territoire. Ainsi, 55 % des exploitations sont spécialisées dans ces productions, soit près de 20 points de plus que la moyenne métropolitaine. Dans la Creuse, c'est même le cas de huit exploitations sur dix. Elle fait ainsi partie des cinq départements français où cette part est la plus forte.

En Centre France, ces herbivores sont essentiellement des bovins destinés à la viande. Cette orientation technico-économique représente plus du tiers (35 %) des exploitations agricoles du Centre France. Elle est surtout présente dans la Nièvre, la Creuse et l'ouest de l'Allier et de la Saône-et-Loire. Elle représente jusqu'à 55 % des exploitations agricoles de la Creuse. Dans ces territoires, la production de viandes profite de plusieurs labels de qualité : appellation d'origine protégée (AOP), indication

1 Les activités agricoles et agroalimentaires sont majoritaires dans une commune sur cinq

Part des emplois de l'agriculture, de la sylviculture et de l'industrie agroalimentaire



Source : Insee, Recensement de la population 2014

géographique protégée (IGP) ou label rouge (veau du Limousin, Charolais...). Parmi les exploitations produisant de la viande bovine en Centre France, 15 % sont ainsi certifiées, soit deux fois plus que la moyenne nationale.

La production de viande bovine, qui était en recul entre 2011 et 2013, est repartie à la hausse depuis. Ainsi, 125 600 tonnes équivalent carcasse ont été produites en 2015, soit 4 000 tonnes de plus qu'en 2013. Elle augmente dans presque tous les départements du territoire, hormis le Cher et la Nièvre. La progression est la plus dynamique dans la Creuse (*figure 3*).

Dans le nord-ouest du Centre France, l'activité d'élevage est moins importante et les céréales sont à l'inverse très présentes (*figure 4*). Ainsi, 45 % des exploitations du Cher produisent des céréales.

Dans le Mâconnais et la côte chalonaise, la viticulture est importante. Dans le reste du territoire, les cultures sont plus diversifiées.

Les espaces agricoles reculent moins en Centre France

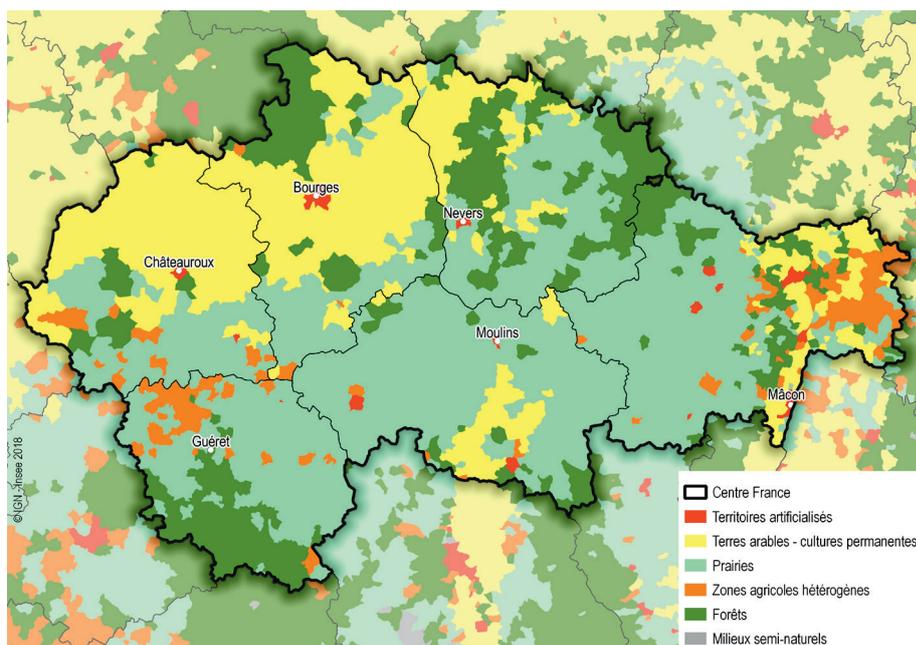
En Centre France, la superficie agricole utilisée (SAU) couvre 2,5 millions d'hectares en 2010. Elle a reculé de 1,8 % depuis 2000. Cette baisse est près de deux fois plus faible que celle observée sur l'ensemble de la province (-3,2 %). La Nièvre est le département du Centre France dont la SAU diminue le moins (-0,7 %), à l'inverse de l'Allier, où le recul des espaces agricoles (-3,2 %) est le plus fort.

En revanche, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 24 % entre 2000 et 2010 en Centre France (*figure 5*), une baisse proche de la moyenne provinciale (-26 %). La taille moyenne des exploitations a donc fortement augmenté sur cette période. Elle est ainsi passée de 66 ha en 2000 à 86 ha en 2010, soit une augmentation de près de 30 %. Ainsi, en 2010, les exploitations sont nettement plus grandes que la moyenne de province (54 ha). Cette différence s'explique d'abord par la plus forte présence d'exploitations dont les activités nécessitent beaucoup d'espace (céréales et élevage). Néanmoins, pour la plupart des activités agricoles, les exploitations du Centre France sont, à activité identique, de taille plus importante que la moyenne. Par exemple, la taille moyenne des exploitations du Centre France ayant des superficies toujours en herbe est de 48 ha contre 27 ha au niveau national.

Face à ces exploitations de plus en plus grandes, le nombre d'exploitations familiales individuelles ne cesse de reculer. En 2010, elles

2 Beaucoup de prairies en Centre France

Mode dominant d'occupation du sol



Source : Union européenne - SOeS, CORINE Land Cover 2012

représentent sept exploitations sur dix, contre huit sur dix en 2000. Dans le même temps, le nombre d'exploitations à responsabilité limitée (EARL) a progressé de 54 %. En 2010, 15 % des exploitations agricoles ont ce statut, soit deux fois plus que dix ans plus tôt.

Une main d'œuvre très majoritairement familiale

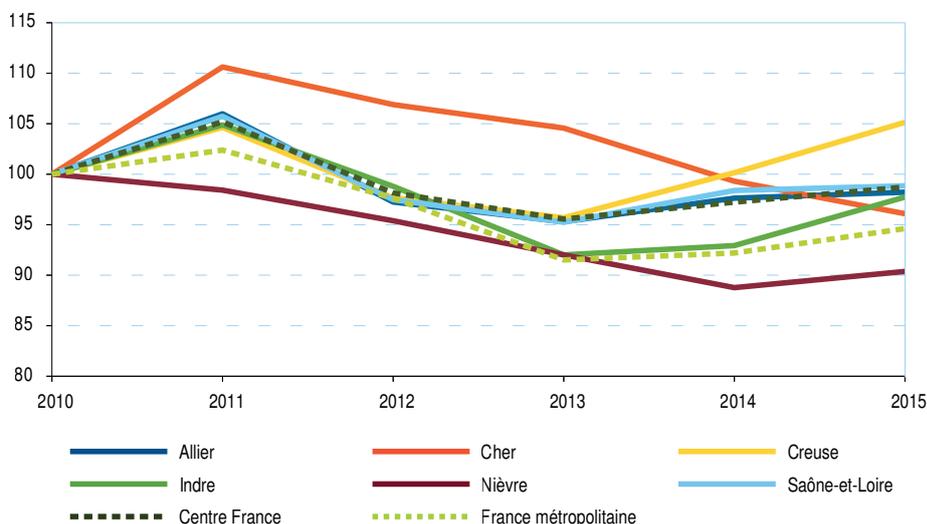
En 2010, 57 600 personnes participent à l'activité régulière des exploitations agricoles en Centre France. La main-d'œuvre est en

grande majorité familiale. Ainsi, près de 80 % du volume de travail annuel effectué dans les exploitations agricoles du Centre France sont assurés par le chef d'exploitation ou par un membre de sa famille. Cette proportion est nettement plus élevée que la moyenne provinciale (70 %).

Les emplois saisonniers ne représentent que 5,8 % des unités de travail annuels du Centre France, soit près de deux fois moins que la moyenne provinciale (10,5 %). Ceci est lié aux productions du territoire, en effet,

3 Augmentation de la production de viande bovine entre 2013 et 2015

Évolution de la production de viande bovine (base 100 en 2010)



Source : Agreste, Statistique agricole annuelle

les activités d'élevage ont peu de caractère saisonnier, contrairement aux fruits et légumes ou à la viticulture.

Une production de 3,6 milliards d'euros

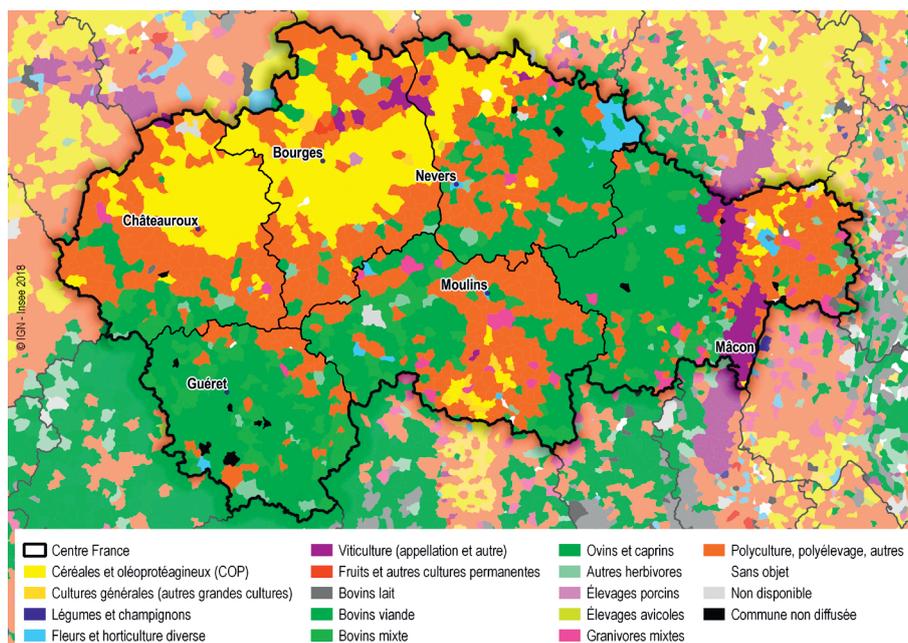
En 2016, la valeur totale des productions agricoles du Centre France s'élève à 3,6 milliards d'euros. Cela représente 5,2 % du total national, alors que le Centre France ne pèse que 2,7 % de la population française. Les gros bovins, les vins d'appellation et les plantes fourragères assurent une grande part de ce résultat (respectivement 30 %, 16 % et 15 % de la production du territoire). Il existe de fortes disparités départementales. Ainsi, en Saône-et-Loire, les vins d'appellation sont les premiers produits agricoles du département, avec 35 % de la production. Inversement, les gros bovins représentent 51 % de la production agricole dans la Creuse et sont aussi les premiers produits agricoles dans l'Allier et la Nièvre (38 % dans chacun d'eux). Dans le Cher et l'Indre, un cinquième des produits agricoles sont des céréales.

Forte présence de l'industrie de transformation de la viande

Une partie des productions issues de l'agriculture sont transformées en produits alimentaires. La forte présence de l'agriculture favorise donc celle de l'industrie agroalimentaire. Cette dernière compte près de 15 000 postes en Centre France, ce qui en fait le deuxième secteur industriel du territoire en termes d'emploi. L'industrie de la transformation de la viande est bien implantée en Centre France. En effet, 30 % des postes de l'agroalimentaire dépendent de ce secteur, soit dix points de plus que le moyenne nationale. Elle est particulièrement implantée dans l'Allier et en Saône-et-Loire, où elle représente respectivement 49 % et 36 % des emplois de l'industrie agroalimentaire. Les principaux établissements de ce secteur emploient plus de 500 salariés chacun, comme le volailler LDC Bourgogne (Branges, en Saône-et-Loire), les Laiteries H. Triballat (Rians dans le Cher) ou Socopa Viandes (Villefranche-d'Allier dans l'Allier). ■

4 Beaucoup de bovins viande dans le sud, des productions plus variées ailleurs

Orientation technico-économique principale de la commune (OTEX)



Source : Agreste, Recensement agricole 2010

5 Forte baisse du nombre d'exploitations agricoles

Exploitations agricoles et surface agricole utilisée

	Nombre d'exploitations en 2010	Évolution 2000 - 2010 (en %)	Surface agricole utilisée en 2010 (en hectares)	Évolution 2000 - 2010 (en %)
Allier	5 500	-24,7	486 300	-3,2
Cher	3 800	-25,9	432 300	-2,3
Creuse	4 600	-18,8	318 600	-1,2
Indre	4 900	-22,6	452 700	-1,7
Nièvre	3 500	-20,7	370 200	-0,7
Saône-et-Loire	7 700	-28,4	517 500	-1,3
Centre France	30 000	-24,2	2 577 600	-1,8
Province	485 000	-26,2	26 394 400	-3,2

Sources : Agreste, Recensements agricoles 2000 et 2010

Définitions

L'**orientation technico-économique des exploitations (OTEX)** est une classification européenne. Ce classement se fait à partir des productions brutes standard (PBS). Une exploitation sera spécialisée dans un domaine si la PBS des productions concernées dépasse deux tiers du total.

Les signes officiels de qualité pris en compte dans cette étude sont :

- pour les vins et les fromages : les appellations d'origine protégée (AOP) et les indications géographiques protégées (IGP) ;
- pour les viandes et volailles : les labels rouges.

Pour en savoir plus

- « La filière viande en Nouvelle-Aquitaine : qualité et diversité », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 38, janvier 2017
- « L'agriculture nivernaise, hier et aujourd'hui », *Agreste Bourgogne* n° 169, septembre 2014
- « Atlas du Massif central », *Insee Auvergne Les Dossiers* n° 24, avril 2010

Économie sociale

L'économie sociale résiste à la contraction de l'activité

En Centre France comme au niveau national, l'économie sociale résiste mieux à la crise que le reste de l'économie. Entre 2008 et 2015, en Centre France, l'emploi salarié de ce secteur a ainsi progressé de 2,5 % contre une baisse de 6 % pour l'ensemble des secteurs. Près de 80 % des salariés de l'économie sociale sont employés par des associations. L'emploi dans ces structures est plus dynamique que dans les coopératives et les mutuelles. L'action sociale est surreprésentée en Centre France, notamment dans les domaines de l'aide à domicile et de la prise en charge du handicap. Le poids de l'économie sociale est très disparate d'une zone d'emploi à l'autre. Il varie de 5 % dans celle d'Issoudun à près de 20 % dans celles du Morvan et du Blanc. Les salaires de l'économie sociale sont légèrement plus faibles que dans les autres secteurs bien que les emplois y soient un peu plus qualifiés.

Steve Jakoubovitch, Sandra Bouvet, Insee

Les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont présentes dans tous les secteurs d'activité et peuvent prendre de multiples formes : associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales à statut commercial. Elles ont pour ambition de créer des emplois pérennes et non délocalisables, de développer une plus grande cohésion sociale et d'apporter des réponses aux besoins socio-économiques des territoires. Le périmètre de cette étude se limite aux quatre familles historiques, définies à partir de leur statut juridique : les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations.

Fin 2015, 6 600 établissements relèvent de l'économie sociale en Centre France (*définitions*). Ils emploient 58 900 salariés soit 11,5 % de l'emploi salarié. Ce taux est très proche de la moyenne de France de province (11,6 %).

Un domaine qui a mieux résisté à la crise

L'économie sociale est moins exposée aux pertes d'emplois que les autres secteurs. Ainsi, en Centre France, entre 2008 et 2015, l'emploi salarié de ce secteur s'est accru de 2,5 % (*figure 1*) alors que, dans le même temps, il diminuait de 6,0 % dans l'ensemble de l'économie. Le poids de ce domaine a donc augmenté depuis 2008 (+ 1 point). Toutefois, l'économie sociale est moins dynamique en Centre France qu'en France de province (+ 5,5 %) et ce que soit la famille de l'économie sociale considérée.

1 Un secteur moins dynamique en Centre France

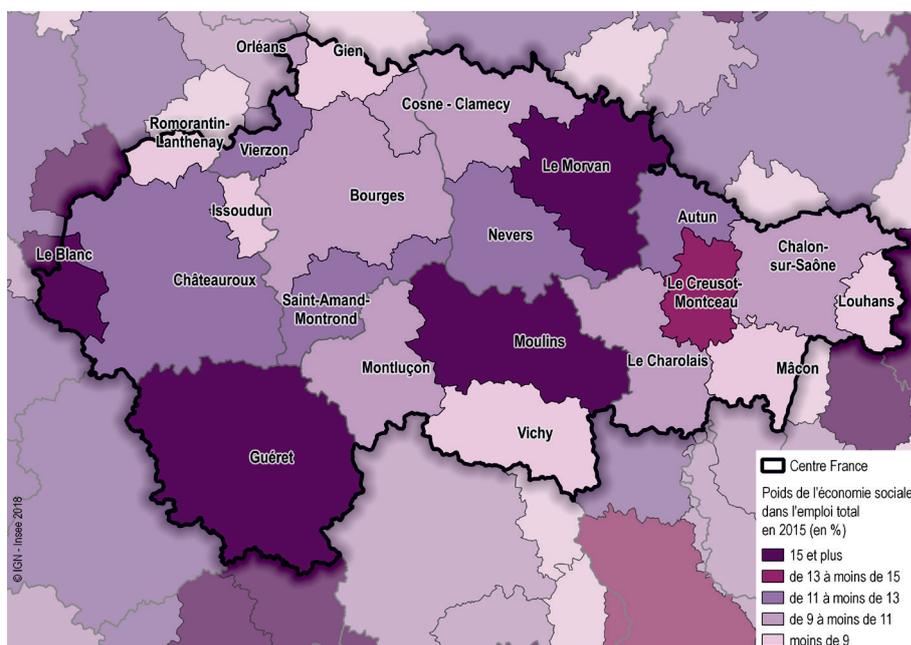
Évolution des effectifs salariés entre 2008 et 2015

	Centre France		Province
	Effectifs salariés en 2015	Évolution 2008-2015 (en %)	Évolution 2008-2015 (en %)
Associations et fondations	47 400	+ 3,5	+ 5,8
Coopératives	7 800	- 2,6	- 0,7
Mutuelles	3 700	+ 1,0	+ 19,5
Ensemble de l'économie sociale	58 900	+ 2,5	+ 5,5
Ensemble de l'économie	512 200	- 6,0	- 0,2

Source : Insee, Clap, 2008 et 2015

2 L'économie sociale très présente dans les zones du Morvan et du Blanc

Part de l'économie sociale dans l'emploi salarié des zones d'emploi



Source : Insee, Clap 2015

La progression des effectifs salariés est portée par les associations

Comme au niveau national, les associations emploient près de 80 % des salariés de l'économie sociale. Parmi les 46 000 salariés du secteur associatif, six sur dix travaillent dans le domaine social (accueil des personnes handicapées, aide à domicile, aide par le travail...).

Cette part est plus élevée qu'en France de province, notamment grâce à l'importance de l'accueil des personnes handicapées et de l'aide à domicile. Ce sont les deux secteurs de l'économie sociale qui représentent le plus d'emplois en Centre France, en partie du fait d'une population plus âgée. À l'inverse, le secteur de la santé est sous-représenté au sein de l'emploi associatif local, dont il ne représente que 3,1 % contre 6,6 % de l'emploi associatif de la France de province.

L'emploi dans les associations progresse plus que dans les autres types de structures. Ce plus fort dynamisme provient en partie de leur domaine d'intervention. Elles sont notamment des actrices prépondérantes dans l'action sociale, secteur en plein développement. En effet, elles comptent 2 200 postes de plus en 2015 qu'en 2008 dans ces activités. Cette augmentation concerne principalement l'accueil des personnes âgées, celui des personnes handicapées et l'aide à domicile, chacune de ces activités gagnant 700 postes. Le domaine de l'aide par le travail est le seul dont le nombre d'emplois a diminué (- 700 postes).

Une implantation locale hétérogène

L'économie sociale occupe une place très disparate au sein des 22 zones d'emploi du Centre France. Ainsi, elle représente près de 20 % des emplois salariés dans les zones du Blanc et du Morvan mais seulement 5 % dans celle d'Issoudun (figure 2). En effet, dans cette zone, la sphère productive est très présente (54 % des emplois contre 33 % sur l'ensemble du Centre France). Dans la zone d'emploi du Morvan, l'économie sociale occupe 1 300 emplois, très majoritairement associatifs (87 %). Le domaine du social y est très représenté puisque sept employés du secteur associatif sur dix y travaillent.

Plus de contrats aidés et des rémunérations plus faibles que dans le reste de l'économie

En 2015, les salariés de l'économie sociale du Centre France touchent une rémunération moyenne de 28 k€ annuel par équivalent

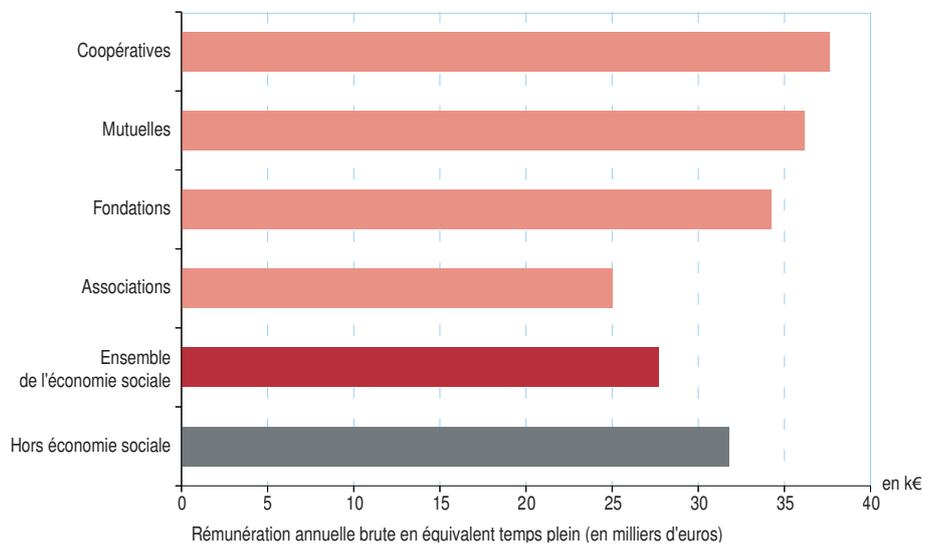
temps plein (ETP) (figure 3). Comme pour l'ensemble de la France de province, celle-ci est plus faible que celle des autres salariés du territoire (32 k€), alors même que les professions intermédiaires sont surreprésentées (27 % dans l'économie sociale contre 20 % hors économie sociale) et que la part de cadres est identique (figure 4).

Cette faiblesse du salaire moyen s'explique par les faibles rémunérations des salariés des associations. C'est en effet la seule famille du secteur moins rémunératrice (25 k€ en équivalent temps plein) que dans le reste de l'économie. Cet écart de revenus entre les métiers associatifs et non associatifs de

l'économie sociale est plus important en Centre France que dans les autres territoires de province. Cela s'explique en partie par la sous-représentation du secteur de la santé, le plus rémunérateur de l'économie sociale (39 k€ de rémunération moyenne annuelle par ETP en Centre France). Il ne représente en effet que 3,1 % de l'emploi associatif, contre 6,6 % dans le reste de la France de province. Les employeurs du secteur associatif sont ceux qui ont le plus recours aux emplois aidés. Ils concernent 12,5 % des salariés du secteur associatif, contre 2,2 % des emplois dans les autres familles de l'économie sociale et 2 % des salariés du reste de l'économie. ■

3 Des salaires plus faibles dans les associations

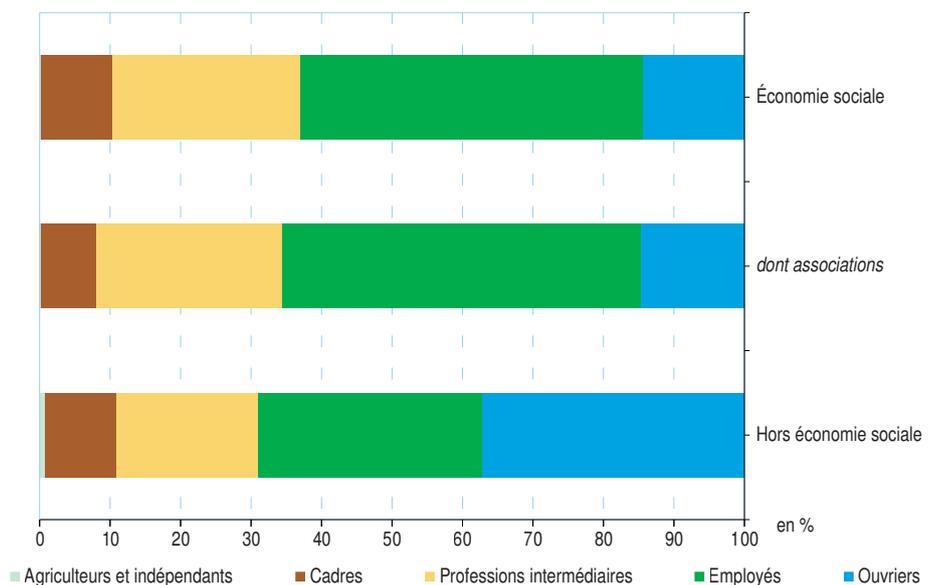
Rémunération moyenne par équivalent temps plein (ETP) en Centre France



Sources : Insee, Clap 2015, DADS

4 Plus de professions intermédiaires dans l'économie sociale

Répartition des salariés par statut professionnel en Centre France



Source : Insee, Clap 2015

Champ et définitions

La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 définit officiellement le périmètre de l'**économie sociale et solidaire** (ESS). Celle-ci comprend les quatre familles traditionnelles en raison de leur régime juridique (associations, fondations, coopératives et mutuelles) et inclut une nouvelle catégorie, les entreprises de l'ESS, adhérant aux mêmes principes :

- poursuivre un but social autre que le seul partage des bénéfices ;
- une lucrativité encadrée (notamment des bénéfices majoritairement consacrés au maintien et au développement de l'activité) ;
- une gouvernance démocratique et participative.

Pour faire publiquement état de leur qualité d'entreprise de l'économie sociale et solidaire, les unités doivent être valablement enregistrées au registre du commerce et des sociétés sous cette dénomination.

Le périmètre de cette analyse est plus restreint, constitué des seules coopératives, mutuelles, associations et fondations employeuses, repérées par leur catégorie juridique. En sont exclus les administrations publiques, organisations patronales et consulaires, syndicats de salariés et les organisations politiques ou religieuses. Ce périmètre est généralement celui suivi sous l'appellation « économie sociale » distinguée de « l'économie solidaire » (entreprises d'insertion, du commerce équitable...). Sous réserve de ces exclusions, il correspond au socle premier défini par la loi du 31 juillet 2014.

Pour en savoir plus

- « L'économie sociale et solidaire en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes », *Insee Flash Limousin* n° 16, octobre 2015
- « L'économie sociale, des principes communs et beaucoup de diversité », *Insee Première* n° 1522, novembre 2014
- « L'échelle des salaires est plus resserrée dans le secteur de l'économie sociale », *Insee Première* n° 1390, février 2012

Emploi public

La fonction publique représente près du quart des emplois

Avec 23 % de l'emploi total du territoire contre 20 % en France métropolitaine, la fonction publique est très présente en Centre France. Fin 2015, elle y emploie 146 900 personnes. Le Centre France se distingue en particulier par un poids important de la fonction publique hospitalière (29 %). En effet, la forte présence de personnes âgées sur le territoire crée des besoins d'accueil spécifiques, notamment en lien avec la dépendance. Près de quatre emplois publics sur dix font partie de la fonction publique d'État. La fonction publique territoriale représente 33 % des emplois publics du territoire. Globalement, les fonctionnaires sont un peu moins qualifiés dans le Centre France qu'en moyenne nationale. Le contexte actuel de réformes territoriales et des contraintes budgétaires de plus en plus fortes pourraient avoir un impact sur les effectifs de la fonction publique. Ainsi, ces derniers n'ont pas cessé de progresser entre 2011 et 2014 et diminuent légèrement entre 2014 et 2015.

Sandra Bouvet, Insee

Fin 2015, la fonction publique emploie 146 900 personnes en Centre France, soit 23 % de l'emploi total. C'est une composante importante de l'emploi, un peu plus marquée que pour l'ensemble de la France métropolitaine (20 %). Ceci s'explique en partie par la baisse de l'emploi total et de l'emploi industriel mais n'est pas forcément dû à des effectifs importants. En effet, le taux d'administration du Centre France, qui rapporte les effectifs de la fonction publique à la population, est légèrement inférieur au niveau métropolitain (83 % contre 85 %). C'est dans la Creuse que la part de la fonction publique est la plus importante, avec 27,6 % des emplois (figure 1). Elle est le deuxième département métropolitain où ce poids est le plus fort après la Meuse (28,2 %). À l'inverse, la Saône-et-Loire est le département du Centre France où la part de la fonction publique est la plus faible (20 %).

Entre 2010 et 2014, le nombre d'emplois publics en Centre France a progressé en moyenne de 0,3 % chaque année. À l'inverse, il a diminué de 0,3 % entre 2014 et 2015. L'emploi public fait face aujourd'hui à de fortes contraintes budgétaires qui pourraient avoir un impact sur les effectifs.

Moulins et Guéret sont les zones d'emploi du Centre France où la part des emplois publics est la plus élevée, avec 26,5 % de l'emploi total (figure 2). À l'inverse, la zone d'emploi de Louhans est celle où la fonction publique est la moins présente (13,4 %).

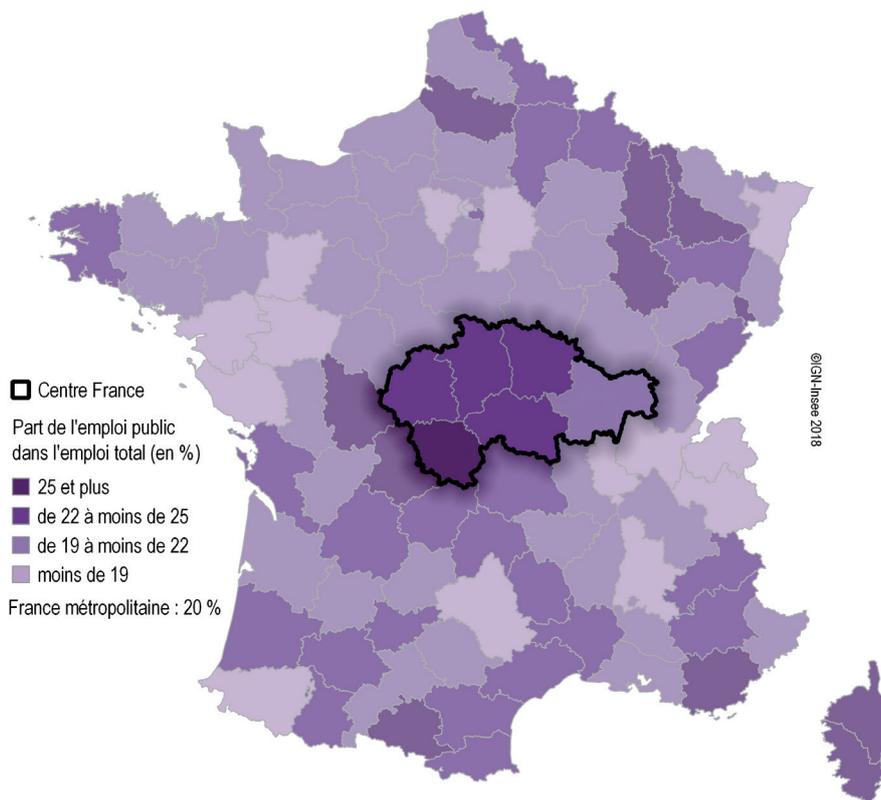
Forte présence de la fonction publique hospitalière

En 2015, près de quatre emplois publics sur dix (37 %) relèvent de la fonction publique d'État (FPE). La fonction publique territoriale (FPT) représente 34 % des effectifs et la fonction publique hospitalière (FPH) 29 %.

Cette dernière est plus présente en Centre France qu'en France métropolitaine (21 %) (figure 3). En effet, les sept plus gros employeurs du Centre France sont des centres hospitaliers. Le plus important est celui de Chalon-sur-Saône avec près de 2 100 agents. Les centres hospitaliers de Bourges, Vichy et Mâcon emploient

1 Fonction publique : un poids important en Centre France

Part de l'emploi public dans l'emploi total fin 2015, par département



Sources : Insee, SIASP 2015, Estimations d'emplois localisées 2015

environ 1 800 personnes chacun. Le poids important de la fonction publique hospitalière s'explique aussi en partie par une population plus âgée. En effet, les emplois dans les établissements publics d'hébergements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sont relativement plus nombreux en Centre France qu'en métropole. Ainsi, ils représentent 5,6 % des emplois publics du Centre France contre 1,9 % en moyenne métropolitaine. La Creuse et l'Allier font partie, avec la Haute-Vienne, des trois départements français où la fonction publique hospitalière est la plus présente, avec respectivement 28, 29 et 32 agents pour 1 000 habitants contre 24 pour 1 000 habitants pour la France métropolitaine. En revanche, le poids des Ehpad dans les emplois publics est plus faible dans la Nièvre (3,2 %) malgré une population plutôt âgée. En effet, dans ce département, un peu moins de la moitié des Ehpad sont publics (45 %) alors que c'est plus des trois quarts dans la Creuse. Le vieillissement de la population et l'augmentation de la dépendance pourraient créer des besoins grandissants d'accompagnement des personnes âgées dépendantes. Ainsi, comme pour l'ensemble de la France métropolitaine, l'emploi dans la FPH ne cesse d'augmenter depuis 2010 en Centre France.

Moins de fonctionnaires d'État, surtout dans l'enseignement

La fonction publique d'État est relativement moins présente en Centre France qu'en France métropolitaine (44 %). Cette différence concerne surtout les effectifs du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (figure 4). Il représente près d'un emploi public sur cinq en Centre France contre un sur quatre en moyenne métropolitaine. En effet, peu de formations d'enseignement supérieur sont présentes en Centre France. En revanche, le ministère de l'Intérieur a un poids plus important sur le territoire que la moyenne nationale (16 % des emplois de la FPE contre 12 %), notamment dans l'Allier (29 %). Ceci est en partie dû à la présence d'une école de gendarmerie à Montluçon.

Un tiers des emplois publics dans la fonction publique territoriale

Enfin, la fonction publique territoriale représente un poids très proche de celui de l'ensemble de la France métropolitaine (35 %), bien qu'aucun des départements du territoire ne soit une capitale régionale.

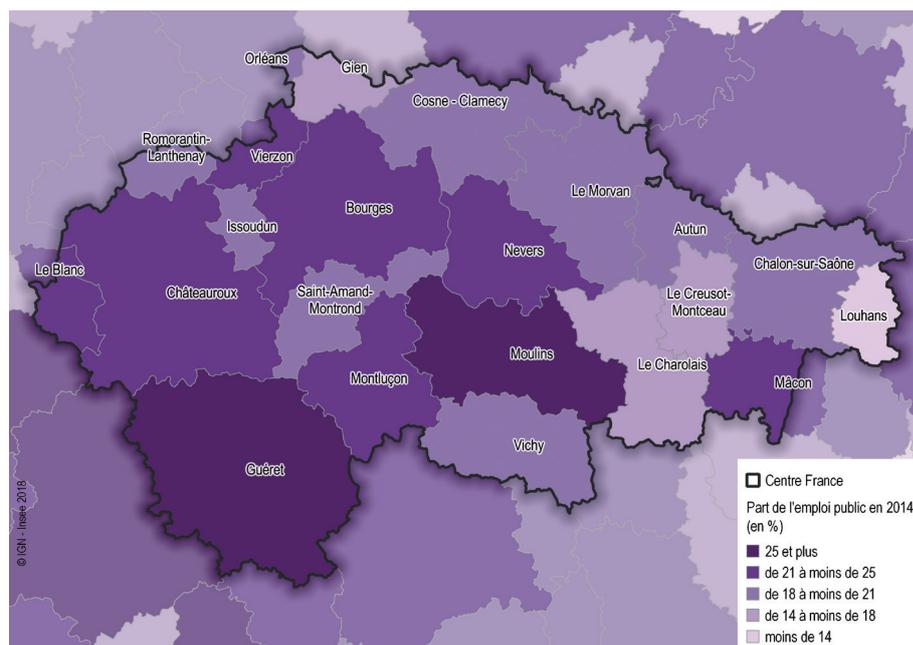
Les principaux établissements de la FPT du Centre France sont les Départements du Cher et de la Saône-et-Loire. Ils font partie des dix plus gros employeurs du territoire. Plus de la moitié des effectifs de la FPT travaillent dans les communes, 20 % sont employés par un Département et 18 % par une intercommunalité. La mise en œuvre des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) prévus par la loi

sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) a conduit à une recomposition des territoires intercommunaux, notamment des fusions d'intercommunalités. Ainsi, le nombre d'établissements publics de coopération intercommunale a diminué de 42 % entre le 1^{er} janvier 2015 et le 1^{er} janvier 2018.

La loi NOTRe prévoit aussi un transfert de compétences dans le domaine des

2 Une présence importante de l'emploi public dans les zones d'emploi de Moulins et Guéret

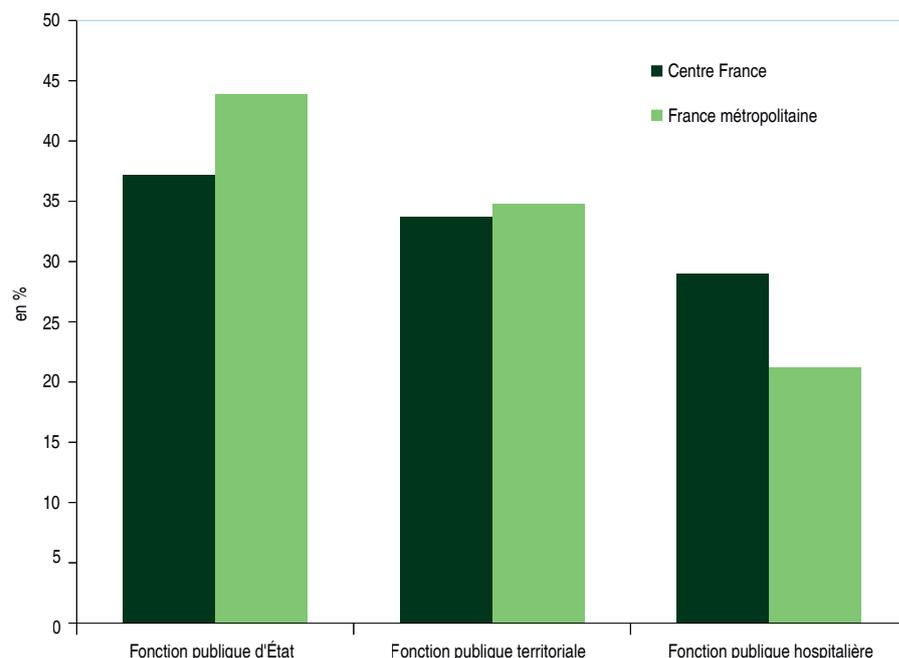
Part de l'emploi public dans l'emploi total fin 2014



Sources : Insee, SIASP 2014, Estimations d'emplois localisées 2014

3 Davantage d'emplois dans la fonction publique hospitalière en Centre France

Répartition des effectifs publics selon la catégorie hiérarchique et le versant de fonction publique



Source : Insee, SIASP 2015

transports scolaires et interurbains des départements vers la région. Le Centre France ne comportant aucune capitale régionale cela pourrait avoir un impact sur les effectifs de la FPT sur le territoire. Après avoir augmenté chaque année depuis 2011, les effectifs de la FPT se stabilisent entre 2014 et 2015.

Des emplois publics moins qualifiés en Centre France

En Centre France, 28 % des fonctionnaires sont de catégorie A, la plus qualifiée. C'est 4 points de moins que la moyenne provinciale et 5 points de moins que la moyenne métropolitaine. Cet écart s'explique à la fois par une plus faible qualification des emplois quel que soit le versant de la fonction publique et par une moindre présence en Centre France de la FPE, dans laquelle la proportion d'emplois de catégorie A est plus forte que dans les autres versants. Cette plus forte qualification s'explique par le poids important des enseignants qui sont en majorité des cadres A. Comme au niveau national, la répartition par catégorie est très différente selon le versant de la fonction publique (figure 5). En Centre France, près de la moitié des effectifs de la FPE sont des cadres A. Aucune capitale régionale n'étant présente en Centre France et l'offre universitaire étant peu développée, la part d'emplois de catégorie A dans la FPE est plus faible que la moyenne nationale.

Comme au niveau national, les emplois de la FPT sont moins qualifiés. Ainsi, en Centre France près de huit agents territoriaux sur dix sont de catégorie C.

Dans la FPH, les emplois publics sont nettement moins qualifiés qu'au niveau national. Seuls 25 % de ces emplois sont de catégorie A en Centre France, contre 32 % en France métropolitaine. ■

4 146 900 emplois publics en Centre France en 2015

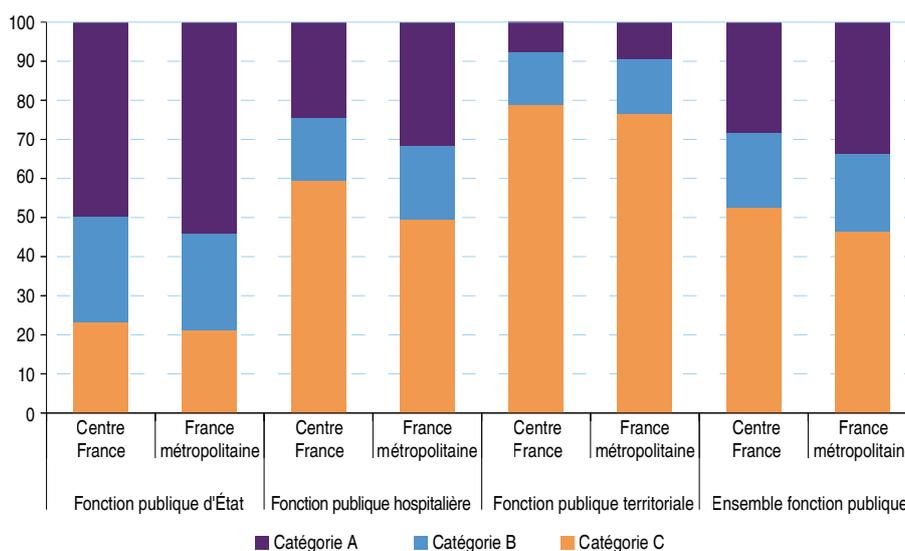
Répartition des emplois publics du Centre France selon le versant de fonction publique et le ministère de tutelle

	Centre France		France métropolitaine	
	Effectif	Répartition (en %)	Effectif	Répartition (en %)
Fonction publique d'État	54 700	37,2	2 395 800	43,9
dont : Éducation, Recherche	29 300	19,9	1 364 300	25,0
Intérieur	8 400	5,7	280 300	5,1
Défense	6 000	4,1	263 200	4,8
Économie	3 100	2,1	154 600	2,8
Justice	2 100	1,4	77 600	1,4
Autres	1 900	1,3	83 900	1,5
Affaires sociales	1 900	1,3	97 400	1,8
Logement, Écologie	1 800	1,2	74 300	1,4
Fonction publique territoriale	49 500	33,7	1 898 500	34,8
Fonction publique hospitalière	42 700	29,1	1 158 300	21,2
Ensemble	146 900	100,0	5 452 600	100,0

Source : Insee, SIASP 2015

5 Moins d'emplois qualifiés, notamment dans la fonction publique hospitalière

Répartition des effectifs publics selon la catégorie hiérarchique et le versant de fonction publique (en %)



Source : Insee, SIASP 2015

Champ

Le champ de l'étude englobe l'ensemble des agents en poste au 31 décembre 2015. Sont donc pris en compte les agents titulaires comme les non titulaires, les emplois aidés et les apprentis.

Pour en savoir plus

- « L'emploi dans la fonction publique en 2016 : l'emploi augmente sauf dans le versant territorial », *Insee Première* n° 1691, mars 2018
- « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique », DGAFP, édition 2018
- « Des problématiques de renouvellement de la fonction publique différentes selon les versants », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 35, juillet 2017
- « Baisse des effectifs de la fonction publique en Bourgogne-Franche-Comté entre 2013 et 2016 », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 69, octobre 2018

Tourisme

Un territoire peu touristique mais à potentiel de développement

Le tourisme est peu présent en Centre France. Il ne génère en effet que 2,8 % de l'emploi du territoire. Le manque d'attractivité touristique du territoire est en partie liée à sa situation géographique, loin des massifs de haute montagne et du littoral, et à l'absence de grandes villes. De plus, la faible desserte en réseau de transport lui est défavorable. Il a toutefois plusieurs atouts, comme son patrimoine historique et culturel, un parc d'attractions majeur, quelques stations thermales et le potentiel du tourisme vert. La clientèle professionnelle est proportionnellement plus importante qu'ailleurs, ce qui découle surtout de la faible fréquentation touristique d'agrément. Les difficultés d'accès au territoire et le peu de sites à fort rayonnement expliquent la faible part de touristes étrangers. En effet, quatre touristes sur cinq sont des résidents français. Les autres viennent surtout d'Europe, en particulier de Belgique. Dans certaines parties comme le Morvan, les résidences secondaires sont assez nombreuses.

Charles-Julien Giraud, Insee

Le secteur touristique pèse peu dans l'emploi du Centre France

En 2014, le secteur touristique génère 16 700 emplois en moyenne mensuelle en Centre France, soit 13 300 postes à temps plein. Cela représente 2,8 % des emplois de la zone, alors que la moyenne nationale est de 4,0 %. Si le tourisme occupait la même part sur ce territoire qu'au niveau national, il représenterait 5 000 postes à temps plein de plus.

Le poids du tourisme est le plus fort dans l'Allier (3,6 % des emplois) grâce à la présence du parc zoologique et d'attractions « Le PAL » et de trois stations thermales. Au total, cela représente 4 100 emplois dans ce département, soit seulement 20 % de moins que dans la Saône-et-Loire pourtant beaucoup plus peuplée.

La saisonnalité est la plus forte dans l'Allier. C'est le seul département du Centre France où la différence entre la haute saison et la basse saison est plus marquée que la moyenne provinciale. En effet, le PAL n'est ouvert que de début avril à fin septembre.

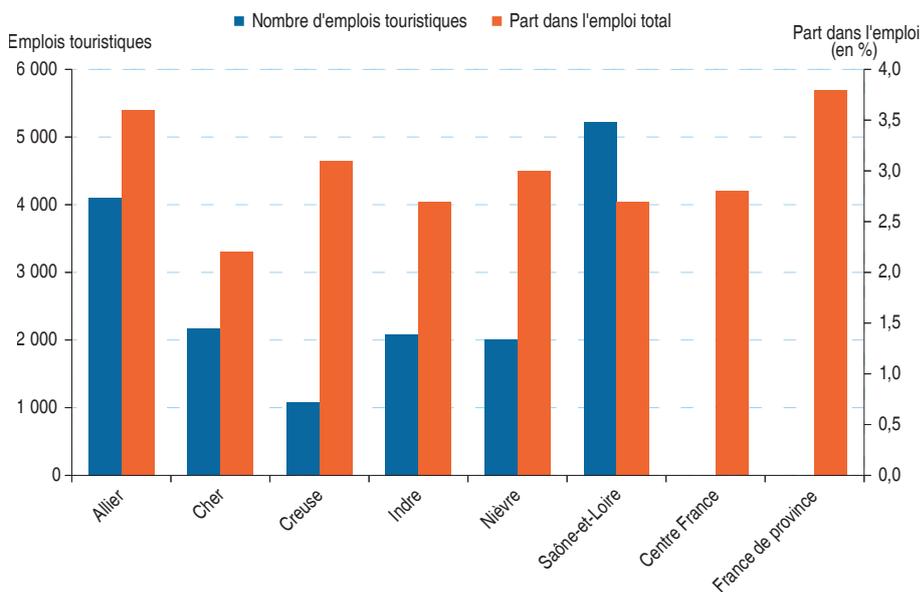
À l'opposé, le Cher est le département de la zone où la part de l'emploi due au tourisme est la plus faible, en moyenne comme en haute saison.

L'hébergement et la restauration sont peu développés

En 2017, le secteur de l'hébergement et de la restauration représente 2,5 % de l'activité totale du Centre France (figure 2), soit 590 millions d'euros de

1 Une activité touristique peu développée en Centre France

Nombre d'emplois touristiques et part dans l'emploi total, en 2014



Sources : Insee, Dads 2014 fichier postes au lieu de travail, ACOSS 2014

richesse dégagée. La Saône-et-Loire est le premier contributeur devant l'Allier. À eux deux, ces départements génèrent 57 % de la richesse dégagée en Centre France en 2017. La Creuse ne participe qu'à hauteur de 4 %. Le Centre France dans son ensemble pèse 1,5 % de la richesse dégagée par le secteur au niveau national, alors qu'il représente 2,5 % des emplois.

Par définition, tous les emplois dans l'hébergement sont considérés comme

touristiques. Ils représentent environ 30 % de l'ensemble des emplois touristiques dans chaque département, ce qui est proche de la moyenne de province. Par ailleurs, en Centre France, 18 % des emplois de la restauration et des cafés sont liés au tourisme, soit 14 points de moins qu'en France de province. En particulier, dans la Creuse, 12 % seulement des emplois de la restauration sont générés par le tourisme.

Une clientèle majoritairement d'affaires

En 2018, le parc hôtelier du Centre France est constitué de 560 hôtels. Ces derniers offrent 25 chambres en moyenne par établissement, une taille inférieure à la moyenne provinciale (32 chambres). Le nombre d'hôtels a progressé de 3 % en 5 ans, un rythme deux fois plus faible que celui de l'ensemble de la province. Avec près de 4 millions de nuitées enregistrées en 2017 dans les hôtels du Centre France, la fréquentation est en légère progression par rapport à 2010 (+ 2 %). Cette hausse est nettement plus faible qu'en France de province (+ 10 %).

Les hôtels du territoire sont davantage fréquentés par une clientèle d'affaires, qui compte pour 53 % des nuitées, contre 48 % en France métropolitaine. Dans le Cher, l'Indre et la Nièvre, six nuitées sur dix sont d'ordre professionnel. Cette part est plus forte dans les villes (figure 3).

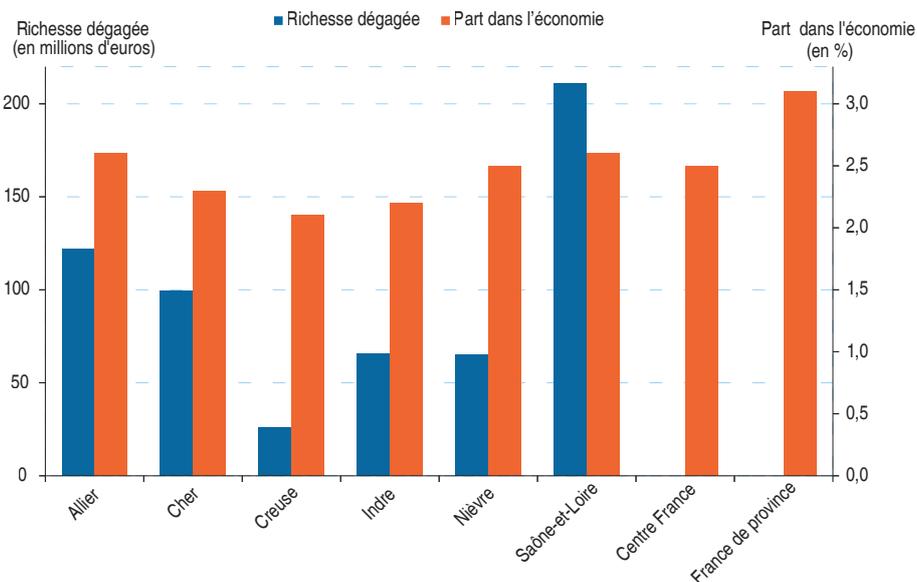
La clientèle résidant à l'étranger est très peu présente en Centre France, territoire éloigné des frontières et des aéroports internationaux. Elle génère ainsi 19 % des nuitées, contre 36 % en France métropolitaine. Elle est avant tout européenne, bien plus qu'au plan national. En 2017, un touriste venant de l'étranger sur cinq réside en Belgique. Ils représentent 140 000 nuitées et fréquentent surtout la Saône-et-Loire et la Nièvre. Environ 100 000 touristes viennent d'Allemagne, des Pays-Bas ou des îles Britanniques. Ces derniers sont les meilleurs clients de la Creuse (une nuitée étrangère sur quatre), d'autant qu'ils sont nombreux à y posséder une résidence secondaire. Les Américains sont peu attirés par le Centre France, alors que les États-Unis sont la deuxième provenance des touristes étrangers à visiter l'hexagone, après la Grande-Bretagne.

La Saône-et-Loire connaît un certain succès auprès de la clientèle originaire de Chine, attirée par l'œnotourisme. À l'automne, elle est la provenance étrangère la plus représentée dans les vignobles bourguignons.

La durée moyenne de séjour est 20 % plus courte en Centre France qu'en France métropolitaine. En particulier, les touristes résidant à l'étranger n'y passent que 1,3 nuit en moyenne, contre 2,1 nuits dans l'ensemble du pays. L'Allier s'en sort mieux grâce au thermalisme, qui nécessite des séjours longs, le plus souvent de deux ou trois semaines.

2 La Saône-et-Loire leader en hébergement-restauration

Richesse dégagée par l'hébergement-restauration et part dans l'ensemble de l'économie, en 2017



Source : Insee, Fichier économique enrichi (FEE) 2017

Un patrimoine riche mais à faible rayonnement international

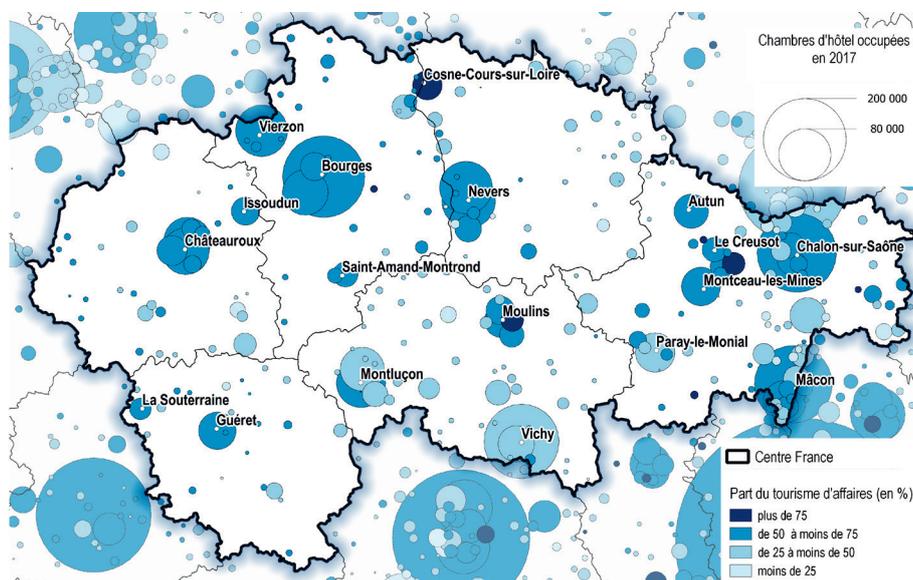
Chaque département du Centre France possède un patrimoine culturel et naturel apte au développement touristique. Néanmoins peu de sites ont le rayonnement nécessaire pour en faire des destinations de premier rang.

Parmi les principaux ambassadeurs du territoire figure le PAL, quatrième parc de France avec 600 000 entrées annuelles. La cathédrale Saint-Étienne

de Bourges, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, accueille entre 500 000 et 600 000 personnes par an. Le circuit automobile de Magny-Cours, même en l'absence de Grand Prix de France de Formule 1, continue d'attirer 300 000 amateurs de sports mécaniques chaque année. Près de 270 000 personnes ont visité le musée de l'abbaye de Cluny en 2015. Les Grands sites de France de Solutré-Pouilly Vergisson, en Saône-et-Loire, accueillent 200 000 personnes par an. Ceux de Bibracte-Mont Beuvray, entre Nièvre et Saône-et-Loire,

3 Peu de nuitées d'hôtel dans le territoire

Nombre de nuitées d'hôtel par commune et part du tourisme d'affaires en 2017



Source : Insee en partenariat avec la DGE et des partenaires régionaux

sont tournés vers l'archéologie et enregistrent une fréquentation annuelle de 80 000 touristes. Enfin, l'attractivité du vignoble bourguignon, dont une partie est située dans le nord de la Saône-et-Loire, bénéficie du classement au patrimoine mondial de l'Unesco des Climats du vignoble de Bourgogne, parcelles de vignes qui se distinguent par leurs conditions naturelles spécifiques (géologie, exposition, cépage...).

L'Indre est le département de la zone le plus orienté vers le tourisme patrimonial et culturel (Valençay, Gargilès-Dampierre, Châteauroux, Azay-le-Ferron...). Sur 100 emplois touristiques, 11 y sont consacrés, moitié plus qu'en France de province. Ce type de tourisme emploie 1 400 personnes en Centre France.

Le thermalisme, un socle de développement

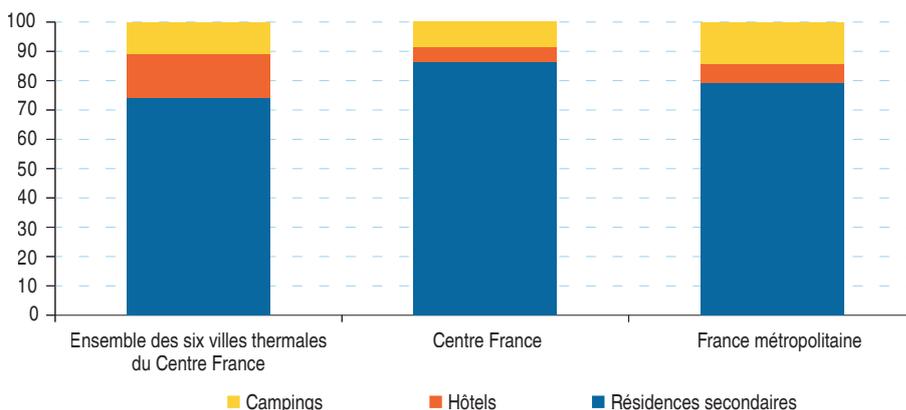
Six stations de cure thermale se situent en Centre France : Bourbon-l'Archambault, Nérès-les-Bains et Vichy dans l'Allier, Évaux-les-Bains dans la Creuse, Saint-Honoré-les-Bains dans la Nièvre et Bourbon-Lancy en Saône-et-Loire. Vichy concentre les trois quarts des chambres d'hôtel de cet ensemble. Chaque station propose des services complémentaires comme l'hôtellerie (figure 4), la restauration et des activités récréatives. En particulier les communes thermales bénéficient d'un casino (Vichy en a deux). Ils constituent une manne financière de premier rang pour la commune d'implantation. Cet ensemble d'équipements supplémentaires attirent de surcroît des touristes non curistes.

Plus de résidences secondaires dans le Morvan

Malgré le faible coût de l'immobilier, la part des résidences secondaires dans le parc de logements du Centre France (9,4 % en 2015) n'est pas beaucoup plus élevée que la moyenne métropolitaine (8,9 %). Elle est en revanche plus forte dans le sud de la Creuse et le Parc naturel régional du Morvan (figure 5). Dans cette partie de la Nièvre, l'emploi touristique représente 7,6 % de l'emploi total, contre 3,0 % sur l'ensemble du département. Le Clunisois est aussi riche en résidences secondaires. Dans l'Allier, au contraire, la part de résidences secondaires est de 6,6 %. ■

4 L'hôtellerie profite de l'attractivité des stations thermales du Centre France

Structure de la capacité d'accueil touristique (en %)

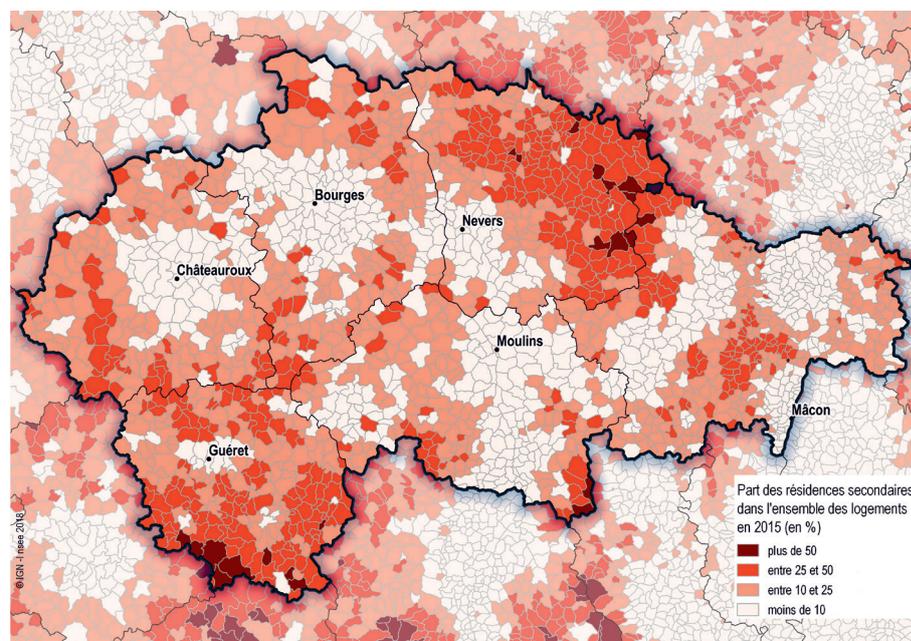


Note de lecture : la capacité d'accueil se définit en nombre de places d'hébergement selon la convention de calcul détaillée dans l'encadré Définitions.

Sources : Insee, Recensement de la population 2015 exploitation principale, pôle de compétence tourisme données 2018

5 Jusqu'à 50 % de résidences secondaires sur le plateau de Millevaches et dans le Morvan

Part des résidences secondaires parmi les logements des communes



Source : Insee, Recensement de la population 2015

Définitions

La capacité d'accueil se définit en nombre de places d'hébergement (lits touristiques), selon la convention de calcul suivante :

- capacité en hôtellerie (classée ou non) : nombre de chambres x 2 ;
- capacité en résidences secondaires : nombre de résidences secondaires x 5 ;
- capacité en hôtellerie de plein air (classée ou non) : nombre d'emplacements x 3.

Pour en savoir plus

- « Un important parc hôtelier à l'activité très saisonnière », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 38, septembre 2018
- « Dépenses touristiques : 6,3 % du PIB régional », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 28, février 2018
- « Le tourisme en Nouvelle-Aquitaine : 14 milliards d'euros pour l'économie locale », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 49, décembre 2017
- « L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Dossier Bourgogne-Franche-Comté* n° 6, octobre 2017

Infrastructures

De grands axes routiers mais un trafic de transit

Les réseaux routier et ferroviaire du Centre France résultent de la juxtaposition de branches des réseaux en étoile centrés sur Paris et les métropoles régionales. Les 70 000 kilomètres de réseau routier du Centre France sont ainsi organisés autour de grands axes conçus pour la desserte nationale, comme l'A6. La section de l'autoroute Paris-Lyon, une des routes les plus fréquentées d'Europe et a fortiori du Centre France, est essentiellement une zone de transit en Saône-et-Loire. Le réseau ferroviaire suit la même logique. La Saône conserve un rôle logistique tandis que les canaux présentent un atout touristique. L'aéroport de Châteauroux, principalement tourné vers le fret, voit ses activités se développer.

Charles-Julien Giraud, Insee

Que ce soit pour le transport de personnes ou de marchandises, le réseau routier est le plus important en Centre France, loin devant les réseaux ferroviaire et fluvial. Le territoire est doté de 72 300 kilomètres de routes dont 540 km d'autoroutes, 660 km de routes nationales et 71 100 km de routes départementales et communales.

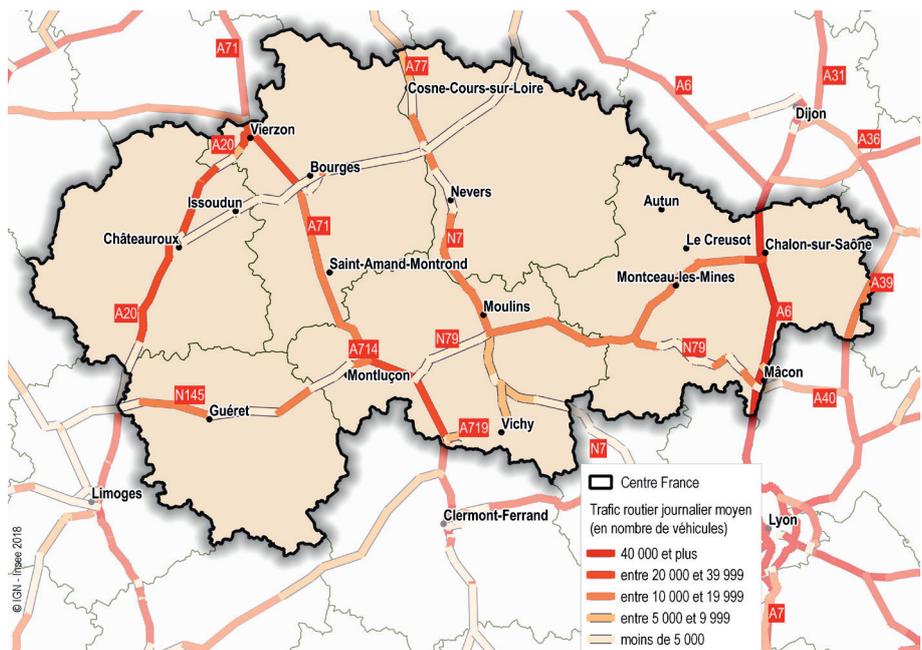
De grands axes routiers nord-sud traversent le Centre France

Les autoroutes A6, A71, A20, la route nationale N7 et la route centrale européenne atlantique (RCEA) sont les grands axes structurants de ce territoire (figure 1). Leur objectif premier est souvent de relier des grands pôles extérieurs au Centre France.

L'autoroute A6-A7 est le principal support terrestre des flux de marchandises et de personnes entre l'Europe du Nord et du Sud. Elle relie le cœur économique de l'Europe au nord (Ruhr, Benelux, Londres et Île-de-France) avec sa périphérie la plus active (de la Catalogne à la Lombardie), permettant d'éviter les Alpes par la vallée Saône-Rhône. Seule la partie orientale du département de Saône-et-Loire bénéficie de cette situation favorable. Il s'agit surtout d'un lieu de transit entre deux nœuds du réseau, Lyon et Dijon. Elle est intégrée à un important réseau urbain, particulièrement dynamique. La proximité de ces deux métropoles a un effet ambivalent sur l'est du département. D'une part, elle permet de capter une partie de leur vitalité (emplois, activités demandeuses d'espace vaste et connecté aux voies de transport...). D'autre part, ces centres métropolitains drainent dans leur périphérie des fonctions supérieures, et

1 Un trafic de transit important en Centre France

Trafic routier journalier moyen sur les principaux axes



Source : Dreal 2015

empêchent l'émergence de nouveaux centres. Le trafic moyen de ce secteur de l'autoroute du Soleil dépasse les 55 000 véhicules par jour, dont presque 20 % sont des poids lourds. L'A39, à l'extrémité est du département, a pour rôle de retarder la saturation de l'A6 en canalisant une partie du trafic vers l'A31 et le nord, et vers l'A36 et le nord-est. Plus d'un véhicule sur quatre est un camion, preuve de la vocation nationale et européenne de ces axes (figure 2).

L'Arverne (A71) relie Orléans à Clermont-Ferrand. Ses antennes A711, A714 et A719

lui permettent de desservir Vierzon, Bourges, Saint-Amand-Montrond et Montluçon. Cette autoroute méridienne passe au cœur du Centre France, via le Cher et l'Allier. Sa fréquentation est singulière, puisqu'elle est plus faible sur sa partie centrale. Au nord, 24 000 véhicules circulent en moyenne chaque jour entre Bourges et Vierzon, où se joint également l'A20. Au sud, le tronçon Montluçon-Clermont-Ferrand connaît un trafic équivalent. En revanche, entre Bourges et Montluçon, il est inférieur de 25 %. En effet, Bourges est tournée vers le nord, Montluçon vers le sud et les échanges

entre ces deux villes du Centre-France, qui n'appartiennent pas à la même région, sont plus faibles.

Vierzon est le point de départ de l'A20, l'Occitane. Elle passe par Limoges et finit son parcours à Montauban. Elle traverse diamétralement l'Indre qui bénéficie grandement de sa présence, avec 14 échangeurs en 95 kilomètres. En revanche, elle ne fait qu'effleurer la Creuse.

Entre 8 000 et 16 000 véhicules transitent quotidiennement sur les différents secteurs de la N7 (historiquement Paris-Menton), requalifiée en A77 au nord de Nevers. Dans sa partie berrichonne, un tiers du trafic est dû aux poids lourds.

La RCEA, axe structurant le Centre France d'est en ouest

La RCEA est constituée de la N79 de Mâcon à Montmarault, puis, via l'A71, rejoint la N145 qui va jusqu'à La Souterraine, dans la Creuse. Majoritairement en 2x2 voies, elle est intégralement gratuite. Environ un véhicule usager sur quatre est un poids lourd. Les poids lourds représentent même près de 45 % du flux moyen quotidien de 15 000 véhicules sur la portion entre Moulins et Mâcon. Pour adapter sa capacité à son trafic, la N79 devrait être transformée en autoroute sous concession en 2021. Cinq fois plus accidentogène que les routes du même type, elle est un goulot d'étranglement de la RCEA.

Une seule ligne à grande vitesse restante

Le réseau ferroviaire a principalement un usage local, et les lignes à grande vitesse passent pour la plupart en bordure du territoire. La ligne ferroviaire à grande vitesse entre Paris et Marseille, la seule du Centre France, passe par la Saône-et-Loire. La gare du Creusot a accueilli 800 000 voyageurs en 2015, dont une part importante de professionnels. Trois sur quatre se dirigent vers Paris. À Mâcon aussi la part de trajets professionnels est plus forte qu'ailleurs. Paris est la première destination et 15 % des 450 000 déplacements annuels sont en direction de Genève. Mais la majorité des TGV ne s'arrêtent pas dans ces gares. Ainsi, seulement deux trains journaliers à destination de Paris partent avant 10 heures des gares de Montceau-les-Mines et de Mâcon. À Mâcon, la gare TER est trois fois plus fréquentée que la gare TGV.

En mai 2016, la SNCF a cessé d'exploiter la ligne Brive-Lille et son unique TGV quotidien à vitesse limitée. Les gares de Limoges, La Souterraine, Châteauroux et

Vierzon ne sont plus des gares TGV. Par conséquent, la majeure partie du territoire est désormais à plus d'une heure d'une gare TGV.

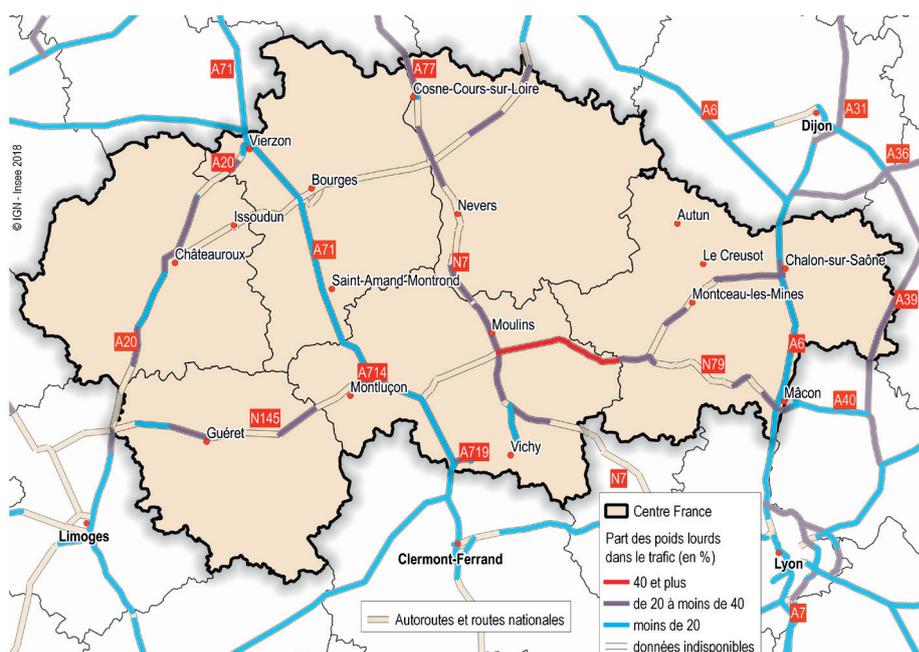
Malgré l'offre limitée en lignes à grande vitesse, trois gares dépassent le million de voyageurs annuels (Chalon-sur-Saône, Vichy et Mâcon) et cinq autres dépassent les 700 000 voyageurs (Bourges, Nevers, Vierzon, Châteauroux et Moulins-sur-Allier). Elles sont peu connectées entre elles, mais

plutôt vers les métropoles régionales alentour (Lyon, Dijon, Tour, Orléans, Clermont-Ferrand, Poitiers, Limoges). Elles sont donc utiles aux trajets domicile-travail.

En revanche, l'offre de desserte et la fréquence du service sont limitées. En semaine, pour relier Moulins par le rail depuis Guéret (deux préfectures de départements contigus, distantes de 135 kilomètres ou 1h35 de route), six départs par jour sont disponibles au printemps 2018, nécessitant

2 Les axes de l'Allier très fréquentés par les poids lourds

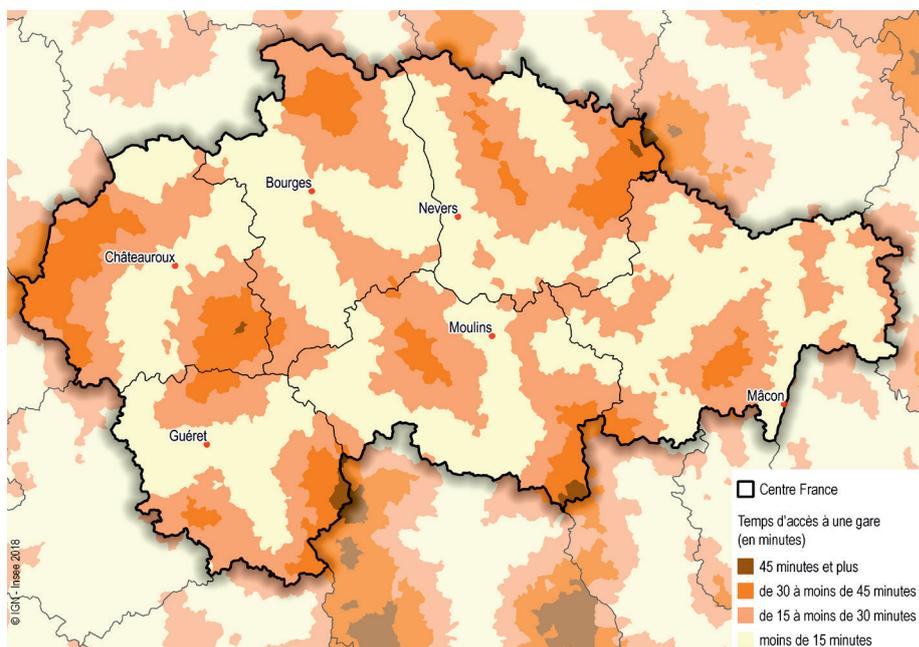
Part des poids lourds dans le trafic routier des principaux axes



Source : Dreal 2015

3 La moitié des communes à plus d'un quart d'heure d'une gare

Temps d'accès à une gare



Source : Insee, Base permanente des équipements 2016, distancier Méric

deux correspondances et quatre à sept heures de trajet.

Les lignes régionales complètent un peu l'offre de transports

Les intercités (ou trains d'équilibre du territoire) assurent un service de grandes lignes rapide entre les principales villes françaises non reliées par la grande vitesse. Ils visent également à désenclaver les territoires par des liaisons transversales, c'est-à-dire de province à province.

L'Indre et la Creuse ne sont traversées que par une seule ligne ferroviaire. Dans ces départements la population peut se trouver assez éloignée d'une gare ferroviaire. Quelques communes du Centre France sont ainsi à plus d'une demi-heure de la gare la plus proche (figure 3). L'offre ferroviaire est alors parfois complétée par des liaisons TER effectuées en autocar.

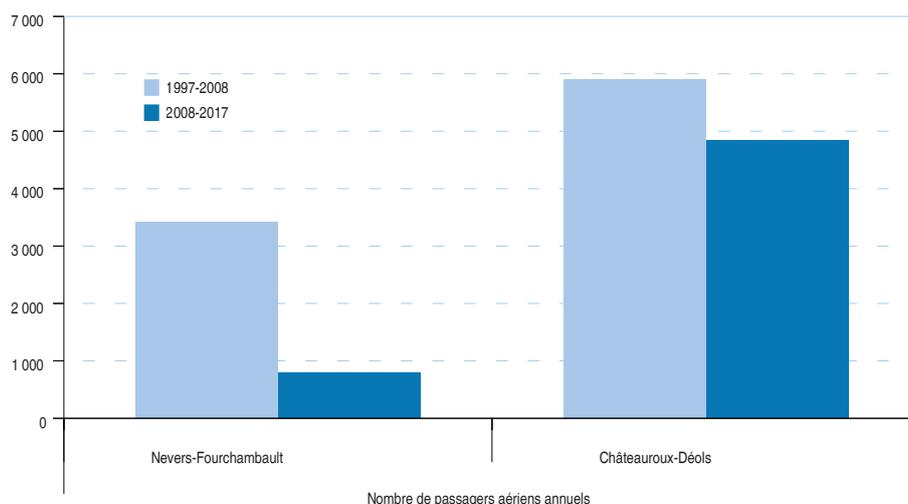
La Saône pour le fret, les canaux pour le tourisme

Le Centre France compte quatre voies navigables, dont la plus importante est la Saône, qui conserve un rôle logistique. Les ports fluviaux de Mâcon et Chalon enregistrent respectivement 0,4 et 0,3 million de tonnes de fret fluvial annuellement, soit à eux deux la moitié du port de Lyon. La Saône, classée en grand gabarit, peut donc être empruntée par des bateaux mesurant jusqu'à 95 mètres et transportant 3 500 tonnes de marchandises, l'équivalent de 100 poids lourds. Reliée par des voies navigables à l'Yonne, à la Marne, à la Meuse et au Rhin, elle est un lieu privilégié des échanges fluviaux. Les croisières fluviales profitent aussi de son cadre. Les canaux liant la Saône à la Loire, qui irriguent le Centre France, ont désormais une vocation touristique.

Les autres voies navigables sont des canaux au gabarit Freyssinet, norme ancienne et toujours en vigueur, s'appliquant aux canaux et aux péniches, permettant de transporter jusqu'à 400 tonnes de marchandises par navire. Le canal du Centre lie Chalon-sur-Saône à Digoin, le canal latéral à la Loire va de Digoin à la Seine, et le canal du Nivernais part de Decize pour rejoindre la Seine également. Ces canaux ne sont plus guère empruntés par le transport de marchandises, mais se renouvellent par l'accueil de la plaisance. En 2012, 20 000 touristes ont navigué sur le canal du Nivernais, le plus fréquenté de France après le canal du Midi. Il pourrait donc représenter un atout pour le développement du tourisme.

4 De moins en moins de passagers aériens en Centre France

Trafic aérien des aéroports de Nevers-Fourchambault et Châteauroux-Déols



Source : DGAC

L'aéroport de Châteauroux-Déols se diversifie et se développe

Le trafic aérien est faible, concentré sur Châteauroux et tourné vers le fret. L'aéroport de Châteauroux-Déols multiplie les activités : fret, formation, maintenance, développement, vols commerciaux. En 2017, c'est le quinzième aéroport français pour le fret. Il bénéficie de deux avantages sur ce secteur. D'une part, il dispose d'une très longue piste, une des rares capables en Europe d'accueillir tous les modèles de très gros porteurs, comme l'A380. D'autre part, il est relativement isolé, ce qui limite l'impact des nuisances sonores.

Du fait d'une faible utilisation commerciale, ses pistes offrent un terrain de choix pour l'entraînement des pilotes. Plusieurs compagnies aériennes européennes ainsi que l'armée de l'air française les utilisent à cet effet, faisant du site le premier centre de formation aéronautique européen, dans le pôle d'excellence aéronautique Aérocentre. La formation des pompiers

d'aéroport a également lieu à Châteauroux. Ses installations servent également à la maintenance ou au démantèlement et au recyclage des appareils. Un nouveau hangar d'un hectare est en construction, témoin du développement en cours.

Les vols commerciaux représentent au final une maigre part de l'activité, qui a décliné depuis la crise de 2008 (figure 4).

Toutefois, la tendance semble s'inverser, 2017 ayant été la meilleure année depuis 2005. Des investissements supplémentaires ont permis d'ouvrir quatre nouvelles lignes à la belle saison 2018. Il est désormais possible de relier Londres, Lyon, Toulouse, Biarritz, Nice et Ajaccio.

La fréquentation privée de l'aéroport de Nevers-Fourchambault, l'autre aéroport du Centre France, a chuté après 2008, année marquant la fin du Grand prix de France de Formule 1 sur le circuit de Nevers Magny-Cours. ■

Pour en savoir plus

- « Nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines – Tome 3 : Géographie des déplacements, flux et mobilités », *Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes* n° 4, octobre 2018
- « Chiffres clés du transport, édition 2018 », *Datalab* n° 31, Commissariat général au développement durable, mars 2018

Navettes

Peu de déplacements domicile-travail entre les villes du Centre France

Les déplacements domicile-travail sont un marqueur de l'organisation du territoire. En Centre France, la fréquence des déplacements entre départements est dans la moyenne de la France de province. La Saône-et-Loire est fortement intégrée aux réseaux urbains de Dijon et de Lyon, et l'Allier est tourné vers Clermont-Ferrand. Le réseau local s'articule autour de Bourges, incluant Nevers et Châteauroux. Les grandes aires urbaines à l'ouest, telles Tours, Orléans, Limoges et Poitiers, ont une faible influence sur ce territoire. Le déficit d'infrastructures en liaison rapide (avion, TGV) restreint également l'accès à Paris.

Charles-Julien Giraud, Insee

Les déplacements quotidiens pour se rendre au travail sont structurants. Ils illustrent le fonctionnement des territoires car ils dépendent à la fois du lieu de résidence des actifs et de la localisation des emplois. Ils permettent notamment de mettre en évidence si les territoires offrent des emplois ou des conditions de vie attractifs.

Plus de navettes avec les départements limitrophes qu'au sein du Centre France

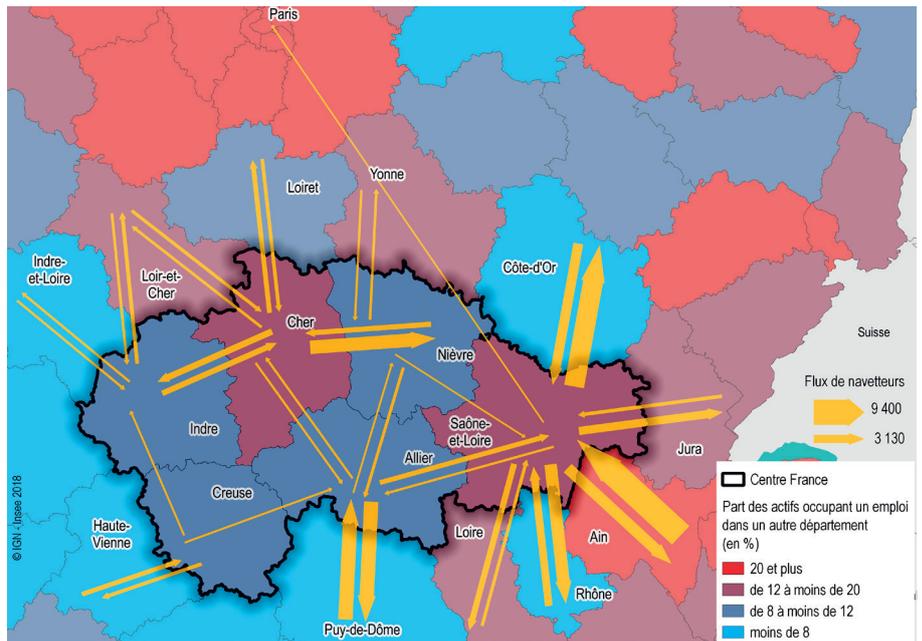
En 2015, parmi les 672 000 personnes en emploi résidant en Centre France, 11 % changent de département pour aller travailler. Ce rapport est à peine inférieur à la moyenne de la France de province.

Les navettes domicile travail entre les départements constituant le Centre France mettent en évidence des relations plus nombreuses avec les départements limitrophes qu'à l'intérieur du territoire. Ainsi, seul le Cher envoie plus de travailleurs vers les autres départements du Centre France que vers l'extérieur du territoire (figure 1). La Saône-et-Loire est plutôt tournée vers Dijon et Lyon, la Creuse vers l'ouest (Limoges) et l'Allier vers le sud (Clermont-Ferrand).

La part de personnes travaillant hors du département où elles vivent est généralement faible dans les départements qui contiennent une importante source d'emplois. Les plus faibles de France, hormis les zones isolées comme la Corse ou les Hautes-Alpes, correspondent à la

1 Des navettes domicile-travail importantes avec les départements limitrophes

Déplacements domicile-travail entre départements, à destination ou en provenance du Centre France



Champ : flux supérieurs à 600 déplacements.

Source : Insee, Recensement de la population 2015

Gironde (Bordeaux), les Bouches-du-Rhône (Marseille), la Haute-Garonne (Toulouse) et le Puy-de-Dôme (Clermont-Ferrand). En Centre France, l'Indre est le département du territoire dont la part d'actifs travaillant dans un autre département est la plus faible (8,7 %).

À l'inverse, la part d'actifs travaillant hors de leur département est forte dans les zones à proximité des bassins d'emploi

majeurs. Elle est élevée dans tous les départements d'Île-de-France et dans les zones frontalières actives, comme celles faisant face à Genève ou au Luxembourg. L'Ain, au taux de navetteurs le plus élevé de province, envoie massivement des travailleurs vers la Suisse et vers Lyon. En Centre France, c'est en Saône-et-Loire, proche de Lyon et Dijon, que la part d'actifs travaillant dans un autre département est la plus élevée (12,3 %).

Les départements abritant une métropole régionale ont donc généralement de nombreux travailleurs stables, et autour d'eux s'organise une couronne de départements avec plus d'actifs mobiles travaillant dans le pôle d'emploi principal. Autour du Centre France, ce schéma s'applique bien à Lyon, Dijon, Clermont-Ferrand, Limoges, Poitiers et Tours. Ce n'est en revanche pas le cas d'Orléans, polarisée par la capitale.

Au sein du Centre France, le Cher occupe une place centrale, par son emplacement géographique mais aussi par la présence de Bourges, plus grande aire urbaine du territoire. Il est impliqué dans les quatre principaux flux de navetteurs internes à la zone. Le principal flux est constitué de 5 000 actifs du Cher travaillant dans la Nièvre, notamment à Nevers, adossée à la frontière départementale. Le deuxième flux va de l'Indre vers le Cher (2 100 navetteurs). Les deux suivants sont les flux inverses, de la Nièvre vers le Cher et du Cher vers l'Indre.

La Nièvre est le seul des six départements du territoire ayant plus de navetteurs entrants que sortants (solde de + 1 100 actifs). Les autres sont déficitaires, de 700 navetteurs pour l'Indre à 4 200 pour le Cher. Les échanges de l'Allier avec le Puy-de-Dôme (5 200 navetteurs sortants et autant d'entrants) sont plus importants que vers l'ensemble de ses six autres voisins.

L'est de la Saône-et-Loire intégré au grand réseau urbain Paris-Dijon-Lyon

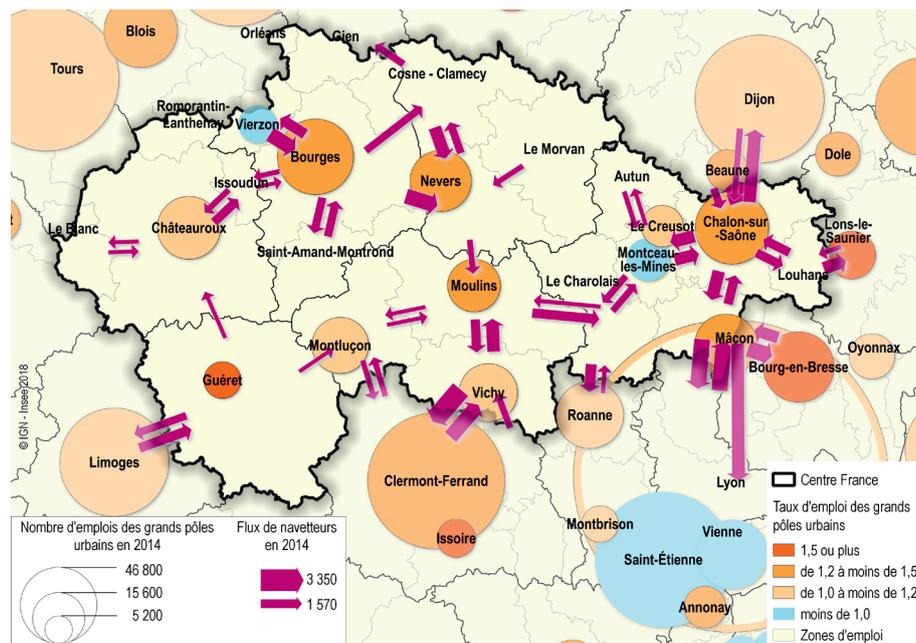
La partie orientale de la Saône-et-Loire se démarque de l'ouest du département, plus conforme au reste du Centre France. En effet, la population et les axes de communication se concentrent à l'est de la Saône-et-Loire. De plus, les départements limitrophes sont plus dynamiques de ce côté. Les principaux flux entrants et sortants du Centre France concernent ainsi la Saône-et-Loire. Le flux le plus important se situe au départ de la zone d'emploi de Chalon-sur-Saône, dont 3 700 actifs vont travailler dans la zone d'emploi de Beaune (figure 2). Le premier flux entrant est de 2 700 actifs, venant de la zone de Villefranche-sur-Saône pour aller travailler dans celle de Mâcon. Les échanges de travailleurs avec les autres départements limitrophes (Rhône, Jura, Loire) sont dans tous les cas supérieurs à ceux vers l'Allier et la Nièvre. Au final, seuls 5 % des navetteurs extra-départementaux vivant en Saône-et-Loire travaillent dans un autre département du Centre France.

L'ampleur des navettes de ce département est liée aux axes de communication, routiers et ferroviaires. En effet, trois autoroutes desservent le département : l'A6, vers le nord-est (Beaune, Dijon, Paris) et le sud-est (Villefranche-sur-Saône, Lyon), l'A40, reliant Mâcon à Bourg-en-Bresse et l'A39, connectant Louhans à Bourg-en-Bresse, Dôle et Dijon. La zone bénéficie également

d'une bonne desserte de transports en commun, essentiellement ferroviaires. Ainsi, 30 % des actifs de l'aire urbaine de Chalon-sur-Saône utilisent principalement les transports en commun pour se rendre à Dijon, et un quart des Mâconnais pour aller à Lyon. Les personnes utilisant les transports en commun pour aller travailler sont donc relativement plus nombreuses

2 Des navettes nombreuses avec des grands pôles voisins du Centre France

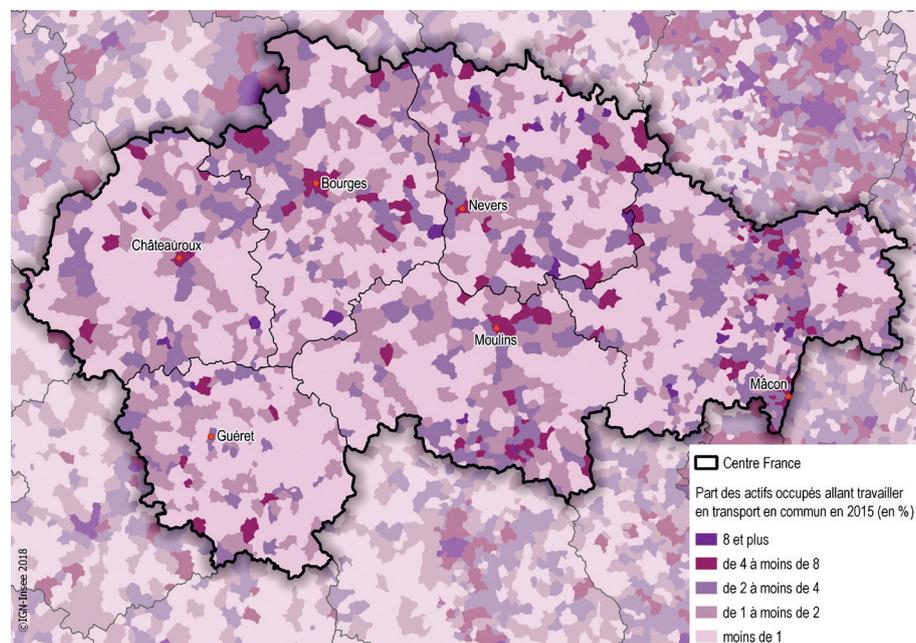
Volume d'emploi et flux de navetteurs entre zones d'emploi



Note de lecture : Le taux d'emploi est défini par le rapport entre le nombre d'emplois au lieu de travail et le nombre d'actifs au lieu de résidence. L'unité urbaine de Mâcon offre 31 400 emplois et 22 000 actifs y résident soit un taux d'emploi de 1,4.
Source : Insee, Recensement de la population 2014

3 Les transports en commun plus développés sur l'axe Dijon-Lyon

Part des actifs occupés allant travailler en transport en commun en 2015



Source : Insee, Recensement de la population 2015

sur l'axe Dijon-Lyon (*figure 3*). À l'inverse, en direction de l'ouest, le seul axe d'importance est la RCEA (Route Centre-Europe Atlantique), une route express partiellement en 2x2 voies.

Quelques flux internes au Centre France sont assez importants. Ils concernent la zone d'emploi de Bourges, plus grande ville du territoire. Ainsi, 2 600 actifs résidant dans la zone d'emploi de Bourges travaillent dans celles de Nevers. Les flux de navetteurs entre Bourges et Vierzon sont équilibrés (2 500 personnes).

Le Centre France très éloigné de la capitale

Le poids massif de Paris et de la région francilienne dans l'organisation du territoire français se manifeste notamment

dans les navettes domicile-travail. Les navetteurs à destination de Paris intramuros proviennent surtout d'Île-de-France, puis des départements alentour. Néanmoins certains actifs travaillant dans la capitale résident nettement plus loin. Les Bouches-du-Rhône et le Rhône sont ainsi aux 17^e et 18^e rangs des plus gros fournisseurs de travailleurs à Paris, grâce à leur desserte par les réseaux aérien et ferroviaire à grande vitesse.

La Saône-et-Loire, qui dispose aussi d'une gare TGV, est le département de Centre France le plus lié à Paris. Elle ne pointe toutefois qu'au 46^e rang français, puis vient le Cher (49^e). Le Centre France souffre donc à la fois de l'absence de métropole sur son territoire et du manque d'infrastructures permettant de rejoindre Paris et les principales métropoles françaises. ■

Définitions

Les **navetteurs** sont les actifs ayant un emploi qui ne travaillent pas dans leur commune de résidence.

Les distances entre le domicile et le lieu de travail et les temps associés sont calculés à partir des distances routières fournies par le distancier Métrix de l'Insee, pour les personnes motorisées.

Pour en savoir plus

- « Des plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence », *Insee Première* n° 1605, juin 2016
- « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », *Insee Première* n° 1129, mars 2007

Équipements

Un territoire bien doté en équipements et services, mais des temps d'accès élevés

La présence d'équipements sur un territoire participe à son attractivité. Si le Centre France paraît relativement bien doté, c'est en partie grâce à sa faible densité de population. Au-delà du nombre d'équipements, les inégalités d'accès sont importantes en Centre France en raison de temps d'accès parfois élevés. Ainsi, 9 % de la population est à plus de sept minutes des équipements les plus courants tels que les commerces de proximité, les écoles primaires ou les médecins. Enfin, la couverture internet en haut débit et, plus encore, en très haut débit, reste assez faible.

Charles-Julien Giraud, Insee

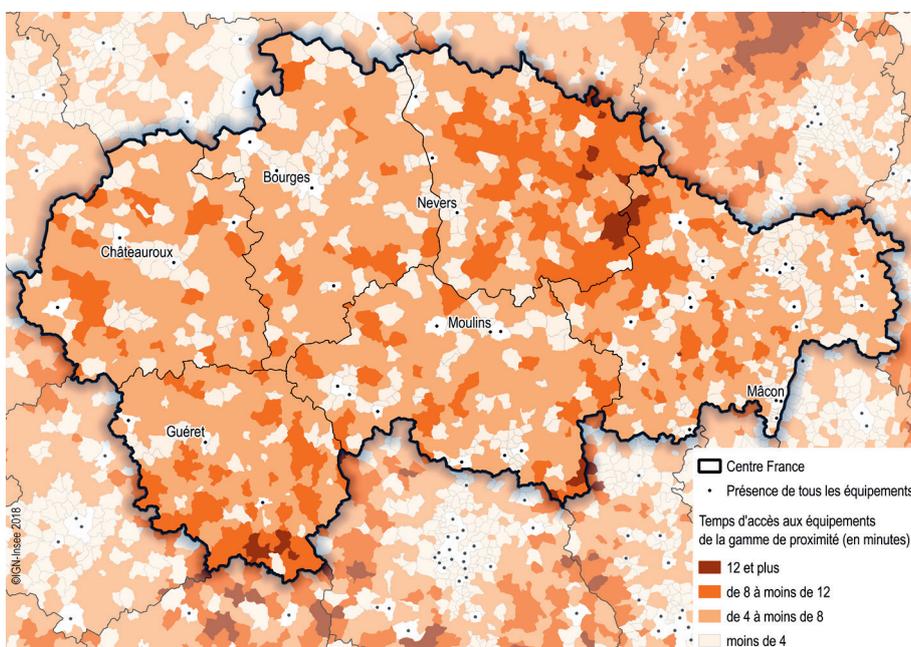
Trouver du pain frais sur sa commune, se rendre chez le médecin ou dans un bureau de poste, habiter près d'une école... Pouvoir accéder dans de bonnes conditions à un certain nombre de commerces et de services publics ou privés joue fortement sur la qualité de vie des habitants. Le caractère rural et la faible densité du Centre France ne favorise pas l'installation de nouveaux équipements, services ou commerces. Or, leur présence est un facteur important d'attractivité, notamment pour les jeunes ménages, et sont utiles pour répondre aux besoins d'une population vieillissante. L'implantation de nouveaux équipements ou au moins la préservation de ceux existants est donc un enjeu majeur pour le Centre France.

En 2016, 70 300 équipements sont présents en Centre France. Les 199 types d'équipements, de commerces ou de services, publics ou privés, peuvent être répartis en trois gammes (*définitions*). La gamme de proximité réunit 42 500 équipements en Centre France parmi les 27 types les plus courants, tels que l'école élémentaire, la boulangerie ou le médecin généraliste. La gamme intermédiaire regroupe 36 types d'équipements moins fréquents, comme le collège, le supermarché ou le laboratoire d'analyses médicales. Le Centre France compte 12 400 équipements de cette gamme. Enfin, la gamme supérieure (47 types et 3 200 équipements sur le territoire) est plutôt l'apanage des pôles urbains, où l'on trouve par exemple le lycée, l'hypermarché ou l'hôpital.

Pour chacune de ces gammes, on peut identifier des pôles de services, selon un critère de nombre minimal d'équipements par gamme. Ainsi, une commune est pôle de services d'une gamme si elle possède au moins la moitié des équipements de la gamme. En Centre France, 475 communes peuvent être qualifiées de pôles de proximité, 111 de pôles intermédiaires et 18 pôles de la gamme supérieure. Ces derniers regroupent le quart de la population. Chaque

1 Des communes rurales parfois éloignées des équipements de proximité

Temps d'accès moyen aux équipements de la gamme de proximité



Source : Insee, Base permanente des équipements 2016, distancier Métrix

département contient au moins deux pôles de la gamme supérieure.

Un nombre d'équipements favorable et homogène

En Centre France, les taux d'équipement, rapportant le nombre d'équipements à la population, sont similaires voire supérieurs à la moyenne de France de province. En effet la densité de la population est faible dans chacun des départements du territoire.

Ainsi, pour les équipements de proximité, le Centre France est bien doté comparativement à la France de province (respectivement 15,5 et 14,1 équipements pour 10 000 habitants). Seul le Cher présente un taux légèrement inférieur

à la moyenne. Le niveau d'équipement de la gamme intermédiaire est toujours supérieur à celui de la France de province, en particulier dans la Creuse et l'Indre. Dans la gamme supérieure, le Centre France présente également un taux d'équipement favorable par rapport à la moyenne provinciale. Le département le moins doté est la Creuse, qui compte 232 équipements et deux pôles, tandis qu'à l'inverse la Saône-et-Loire est la mieux équipée avec 1 076 équipements et six pôles.

Des équipements de proximité plus éloignés

Si les taux d'équipements du Centre France sont proches de la moyenne, sa population est généralement plus éloignée des équipements

et services. Ainsi, le temps d'accès moyen aux équipements de proximité en Centre France (légèrement supérieur à 3 minutes) est un peu plus long qu'en moyenne métropolitaine. Pour l'atteindre par la route, il faut en moyenne près de 5 minutes pour les habitants de la Creuse, département le moins peuplé et le moins dense du Centre France. C'est le quatrième département métropolitain dont la population est la plus éloignée des équipements de proximité. À l'inverse, le Cher est le département du Centre France dont la population est la plus proche de ces équipements. Néanmoins, ses habitants ont un temps moyen d'accès deux fois plus important que celui des départements français les plus urbanisés, tels que le Rhône.

En Centre France comme sur le reste du territoire français, les habitants des espaces urbains n'ont généralement pas de difficultés pour accéder aux équipements de la gamme de proximité. En effet, tous les équipements de cette gamme sont présents dans ces espaces. Mais le Centre France est un territoire peu dense et plutôt rural. Ainsi, 9 % de ses habitants mettent plus de 7 minutes pour atteindre l'ensemble des équipements de la gamme de proximité (seuil définissant l'éloignement pour cette gamme). Il faut même plus de 12 minutes dans certaines communes, particulièrement dans le Morvan et le sud de la Creuse (figure 1).

Près de 8 minutes pour accéder aux équipements de gamme intermédiaire

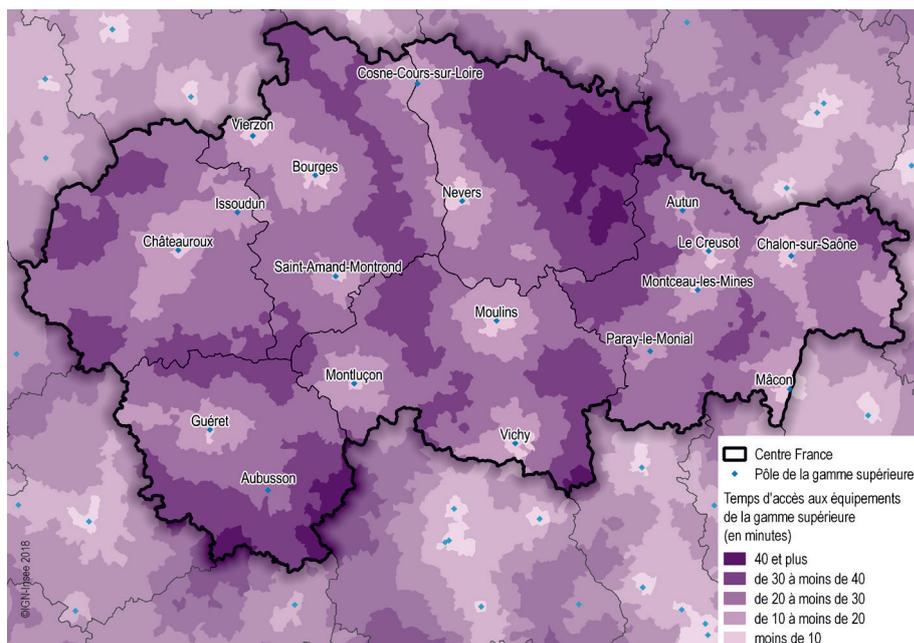
Le constat est le même pour l'accessibilité aux équipements des autres gammes. Il faut en moyenne presque 8 minutes à un habitant du Centre France pour accéder aux équipements de la gamme intermédiaire (supermarché, librairie, collège...), soit 2 minutes de plus que la moyenne des provinciaux. Pour cette gamme, la Saône-et-Loire présente le temps d'accès moyen le plus réduit (moins de 7 minutes). Tous les autres départements du Centre France font partie des 26 départements provinciaux aux temps de trajet les plus longs. Les 10 % d'habitants du Centre France les plus éloignés mettent en moyenne plus de 18 minutes pour atteindre les équipements de la gamme intermédiaire.

Des équipements de la gamme supérieure relativement nombreux malgré la taille réduite des villes

Le Centre France cumule une faible densité de ses zones rurales et une taille réduite de ses centres urbains. Malgré cela, l'écart moyen reste contenu pour chaque gamme par rapport au reste de la France. Les villes petites et moyennes proposent une dotation correcte en équipements de la gamme supérieure (lycée, hypermarché, hôpital, cinéma...). Les

2 Les habitants du Morvan sont éloignés des équipements de la gamme supérieure

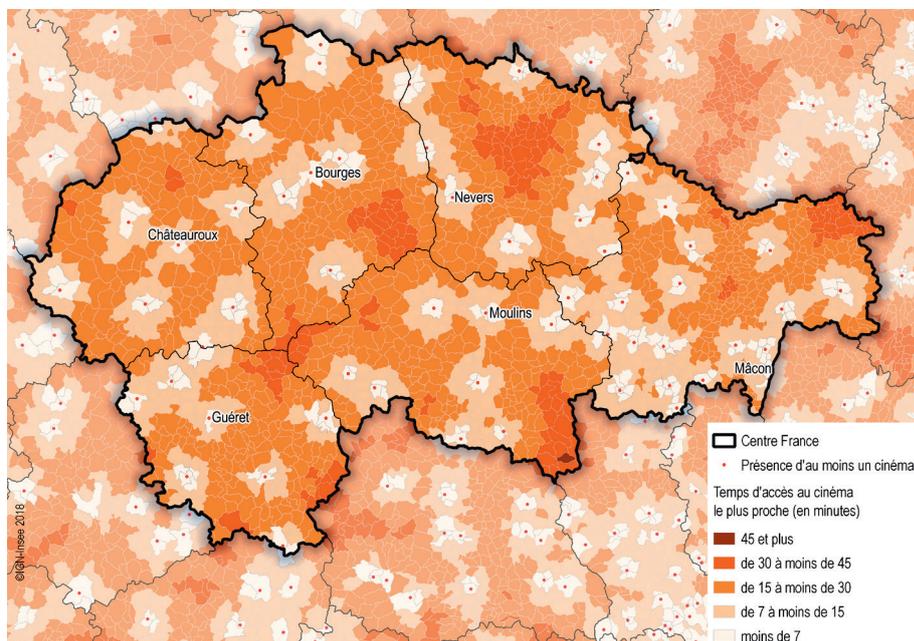
Temps d'accès moyen aux équipements de la gamme supérieure



Note de lecture : Autun est un pôle de la gamme supérieure, c'est-à-dire que la commune possède au moins la moitié des équipements et services composant cette gamme. Le temps d'accès moyen des habitants d'Autun à l'ensemble des équipements de la gamme supérieure est toutefois compris entre 10 et 20 minutes, certains de ces équipements et services n'étant pas présents à Autun.
 Source : Insee, Base permanente des équipements 2016, distancier Métric

3 Des cinémas bien répartis sur le territoire

Localisation des cinémas et temps d'accès au cinéma le plus proche



Source : Insee, Base permanente des équipements 2016, distancier Métric

habitants du Centre France mettent en moyenne 26 minutes pour atteindre ces équipements, soit 5 minutes de plus que les autres provinciaux. Les Saône-et-Loiriens sont les mieux lotis (à peine plus de 16 minutes) à l'inverse des Creusois (plus de 23 minutes). Le Morvan est la zone la plus à l'écart des équipements supérieurs, de nombreuses communes présentant des temps moyens d'accès de plus de 40 minutes (figure 2). Pour les 10 % des habitants du Centre

France les plus éloignés, le temps nécessaire pour atteindre les équipements de la gamme supérieure est d'au moins 36 minutes.

Des équipements culturels assez éloignés

La présence d'équipements culturels est un élément important d'attractivité, notamment pour les jeunes ménages et les cadres dont la consommation culturelle est plus élevée. En

Santé

Une offre de soins insuffisante mais une bonne prise en charge des personnes âgées

Le maintien d'une offre de soins de qualité est une préoccupation majeure de tout territoire, a fortiori en Centre France en raison du vieillissement de la population. Il y est en effet plus avancé qu'ailleurs et concerne aussi les médecins. Si les professionnels de santé sont bien répartis sur la zone, leur nombre est toutefois insuffisant. La moitié des communes sont situées à plus d'une demi-heure de route du service d'urgence le plus proche. La mortalité est plus élevée qu'ailleurs, et d'autres indicateurs de santé témoignent d'une situation dégradée. À l'inverse, le Centre France est bien équipé pour la prise en charge des personnes âgées.

Charles-Julien Giraud, Insee

L'accès aux soins de premier recours, notamment aux médecins généralistes, est un élément de qualité de vie, notamment dans les territoires ruraux.

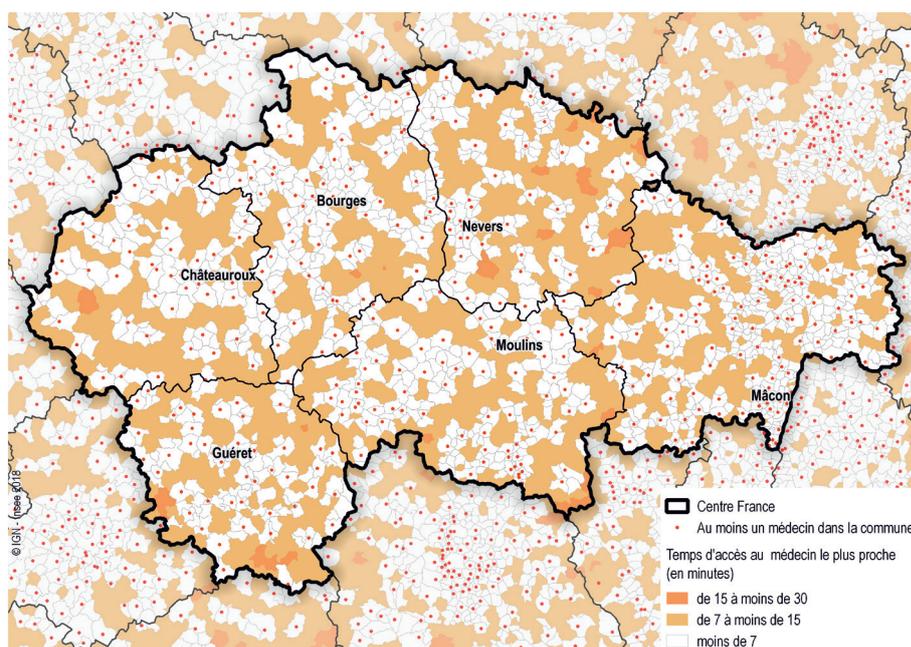
Peu de communes très éloignées des services médicaux de proximité

En Centre France, 68 % de la population vit dans une commune où au moins un médecin généraliste est présent. Cette proportion est nettement plus faible que la moyenne provinciale (81 %). En 2016, 16 % de la population du territoire vit ainsi à plus de sept minutes d'un médecin, soit neuf points de plus que pour l'ensemble de la province. Toutefois, la quasi-totalité de la population en est éloignée de moins d'un quart d'heure (*figure 1*). Le constat est le même pour les pharmacies, dont la répartition spatiale est très semblable à celle des médecins. Les chirurgiens-dentistes sont un peu moins nombreux. Néanmoins, seules 12 % des communes sont à plus d'un quart d'heure d'un dentiste, sans qu'aucune n'en soit à plus d'une demi-heure.

De vastes zones du Centre France sont en déficit de médecins généralistes. La densité y est de 133 généralistes pour 100 000 habitants, contre 155 pour l'ensemble du pays. Elle est même de seulement 110 pour le Cher, l'une des plus faibles de France. Les six départements de la zone se situent sous la moyenne nationale, même si la Creuse s'en approche. Cette situation est encore plus marquée pour l'ensemble des médecins, y compris les spécialistes. Leur densité en Centre France est de 244 praticiens pour

1 La grande majorité des communes à moins d'un quart d'heure d'un médecin

Présence et durée moyenne d'accès à un médecin généraliste en 2017



Source : Insee, Base permanente des équipements 2017, distancier Métric

100 000 habitants, nettement inférieure aux moyennes nationale (339) ou provinciale (327).

Une offre insuffisante en consultations de médecine générale

La seule présence d'un médecin dans une commune ne suffit pas à déterminer l'accessibilité aux soins. Il est aussi important de s'intéresser à la possibilité effective de consulter. En effet, celle-ci dépend

de multiples facteurs, notamment de la structure par âge de la population. Ainsi, une population âgée génère une demande plus importante. Les déplacements des médecins, qui prennent du temps et diminuent le nombre de consultations possibles, augmentent aussi avec l'âge des patients et la faible densité du peuplement. Or, le Centre France cumule ces deux attributs. L'accessibilité potentielle localisée tient compte de tous ces paramètres. En moyenne, en France, la population a accès à 4,1 consultations par an et par habitant.

Cette accessibilité potentielle localisée est sensiblement plus faible en Centre France avec 3,5 consultations par an et par habitant. Elle n'est même que de 3,1 dans le Cher (*figure 2*). En revanche, la Creuse se démarque avec 4,3 consultations annuelles par habitant.

Une zone est considérée en situation de sous-densité (*pour en savoir plus*) en médecins en deçà du seuil de 2,5 consultations par an et par habitant. En Centre France, 18 % des habitants sont concernés et 36 % des communes. Ces taux sont nettement supérieurs à la moyenne de province (7 % des habitants et 24 % des communes).

En effet, en Centre France, la densité de médecins est plus faible et la population plus âgée que la moyenne. La Creuse est le département à la moyenne d'âge la plus élevée de France. La Nièvre et l'Indre sont les cinquième et septième départements les plus âgés. La Saône-et-Loire, département le plus jeune du Centre France, ne pointe qu'en 81^e position. Les plus de 65 ans représentent par exemple 29 % de la population de la Creuse, 10 points de plus qu'en France métropolitaine. L'offre de soins est ainsi, plus qu'ailleurs, un enjeu important.

Un corps médical vieillissant

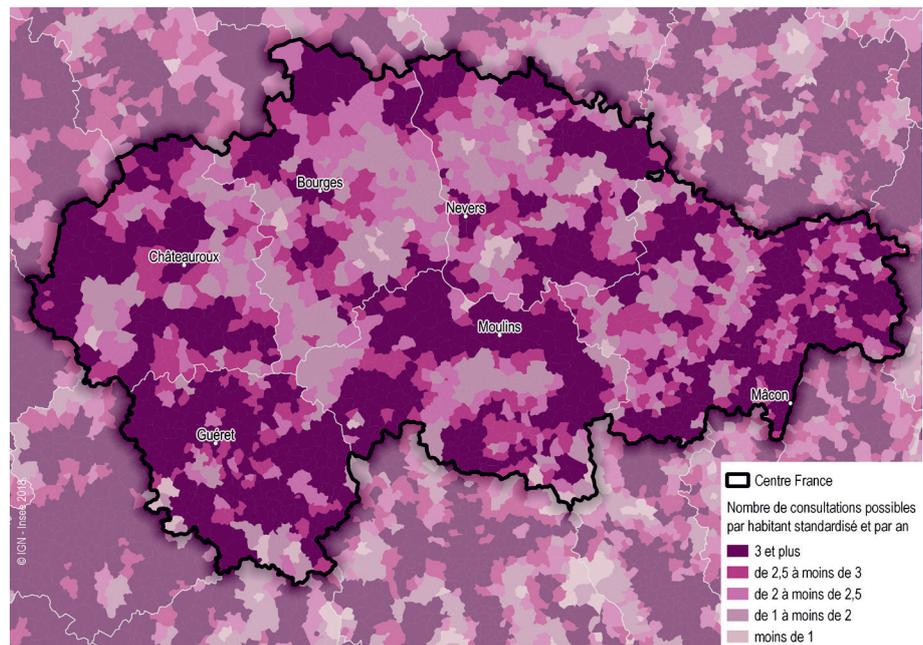
Ce constat sur les médecins généralistes peut être étendu à d'autres spécialités médicales. En outre, la situation risque de se dégrader davantage en raison du vieillissement du corps médical (*pour en savoir plus*). En 2017, la part des généralistes de plus de 60 ans s'élève à 35 % en Centre France, alors que la moyenne nationale est de 29 %. Elle atteint même 44 % dans la Creuse, taux le plus élevé des départements métropolitains. L'Indre et la Nièvre ont également des proportions importantes de médecins âgés. De plus, ce vieillissement est rapide. Dans le cas de la Creuse, les médecins de plus de 60 ans ne représentaient que 35 % de leur profession en 2015, et 28 % en 2013. Les départs en retraite seront probablement nombreux dans les prochaines années. Pour maintenir l'offre actuelle de soins, il sera donc nécessaire d'attirer de nouveaux médecins sur le territoire.

La moitié des communes à plus de 30 minutes des urgences

De nombreuses communes du Centre France sont éloignées du service d'urgence le plus proche. En effet, avec 21 communes équipées d'urgences, près de la moitié du territoire est à plus d'une demi-heure du service le plus proche (*figure 3*). Les habitants d'une

2 Un déficit de médecins, particulièrement dans le Cher et la Nièvre

Accessibilité potentielle localisée au médecin généraliste



Sources : Échantillon généraliste des bénéficiaires 2013 du Système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie ; Insee, populations municipales 2013 ; calculs Drees

quarantaine de communes au sud de la Creuse ont même besoin de plus d'une heure de voiture pour se rendre aux urgences.

dans ce département.

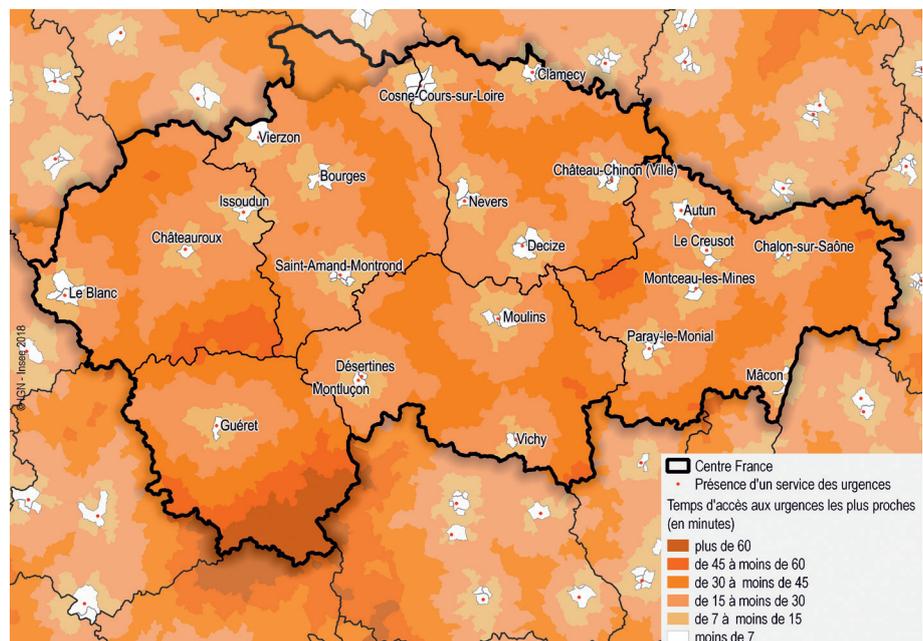
À âge égal, des taux de mortalité supérieurs

En outre, selon le projet du schéma régional de santé de Bourgogne-Franche-Comté, le centre de service d'urgence de Clamecy, dans le nord de la Nièvre, devrait fermer, ce qui dégradera encore l'accessibilité aux urgences

En 2016, tous les départements du Centre France présentent une mortalité des personnes de plus de 65 ans plus élevée que la moyenne nationale, même en prenant

3 Le sud de la Creuse à plus d'une heure des urgences les plus proches

Présence et durée moyenne d'accès aux services d'urgences



Source : Insee, Base permanente des équipements 2017, distancier Métrix

en compte les différences de structure par âge de la population (taux de mortalité standardisé, *définitions*). Cette surmortalité est particulièrement élevée dans la Creuse, le Cher, l'Allier et l'Indre (*figure 4*). L'espérance de vie à 60 ans est inférieure à la moyenne nationale dans les six départements, pour les femmes comme pour les hommes.

Le taux de mortalité prématurée (décès avant 60 ans) est proche de la moyenne nationale en Saône-et-Loire. En revanche, il est plus élevé pour les cinq autres départements, en particulier dans la Nièvre. Cela peut s'expliquer partiellement par la sous-représentation en Centre France des cadres et professions intermédiaires, catégories moins exposées aux risques professionnels et aux substances polluantes et ayant des conduites individuelles et de santé plus saines (*pour en savoir plus*).

En Centre France, le taux de mortalité infantile est hétérogène d'un département à l'autre, mais tous se situent dans la seconde moitié du classement métropolitain (*figure 5*). La Nièvre est au troisième rang des mortalités de nourrissons les plus élevées. Parmi les naissances vivantes, la part de bébés à faible poids (inférieur à 2,5 kg), souvent synonyme de santé précaire, est plus élevée dans la Nièvre, l'Indre, la Creuse et le Cher.

Une bonne prise en charge des personnes âgées

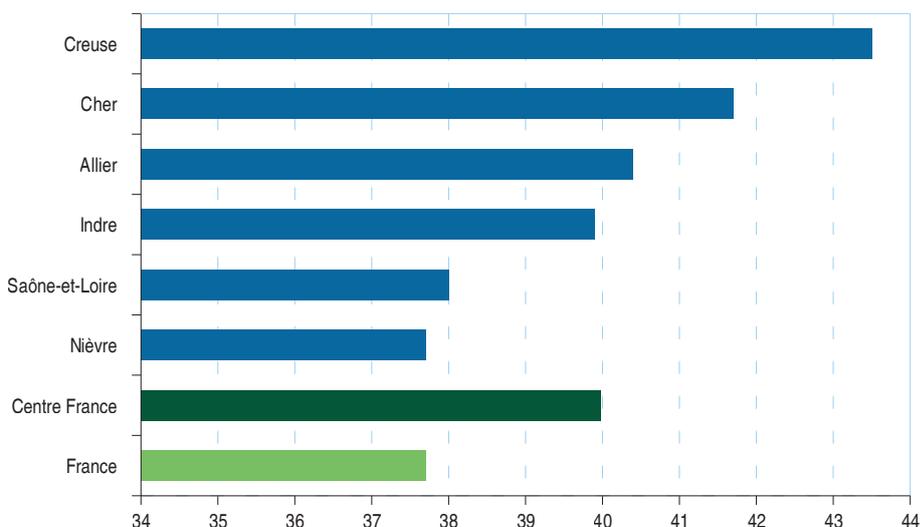
En 2016, le nombre de places d'hébergement pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus est supérieur à la moyenne nationale dans chacun des départements, exceptée l'Indre. Ainsi, la Saône-et-Loire et la Creuse proposent 150 places pour 1 000 personnes âgées de plus de 74 ans, contre 123 en moyenne en France.

Les six départements sont également bien pourvus en lits médicalisés. Avec 110 lits médicalisés pour 1 000 personnes âgées de plus de 74 ans, l'Indre est le département le moins bien équipé du territoire. Pour autant, il en offre davantage que 62 autres départements français. La Creuse est, selon ce critère, la mieux équipée du Centre France, avec 147 lits médicalisés pour 1 000 personnes âgées.

Elle a également le meilleur taux d'équipement de France pour les prestations de services de soins infirmiers à domicile à destination des personnes âgées. La Saône-et-Loire est mal classée sur cet indicateur, mais il augmente plus vite que la moyenne nationale depuis 2010. Ce département est ainsi passé du 85^e rang au 71^e rang en 2016. ■

4 Une mortalité des personnes âgées supérieure à la moyenne

Taux de mortalité standardisé des 65 ans ou plus (en décès pour 1 000 individus)



Note de lecture : une fois prises en compte les différences de structure par âge de la population, la Creuse présente une mortalité des personnes de plus de 65 ans plus élevée (43,5 décès pour 1 000 individus) que celle des autres départements.

Sources : Insee, état civil, estimations de population 2016

5 Dans la Nièvre, de moins bons indicateurs de santé des nouveaux-nés

Taux de mortalité infantile et part des faibles poids à la naissance

	Taux de mortalité infantile (2014 à 2016)		Part des faibles poids de naissance (< 2 500 g) parmi les naissances vivantes	
	en %	Rang métropolitain (sur 96 départements)	en %	Rang métropolitain (sur 96 départements)
Allier	3,3	53	7,4	55
Cher	3,9	80	8,2	88
Creuse	3,5	65	8,5	92
Indre	3,4	58	8,6	94
Nièvre	5,1	94	8,8	95
Saône-et-Loire	3,5	66	7,3	45
Centre France	3,7		7,9	
France métropolitaine	3,4		7,3	

Sources : Insee, Estimations de population, état civil ; Agence technique de l'information sur l'hospitalisation, Programme de médicalisation des systèmes d'information en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (RSA accouchements), exploitation Drees

Définitions

Le **taux brut de mortalité** est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année. Une zone comptant une population plus âgée qu'une autre a en général un taux brut de mortalité plus élevé.

Les **taux de mortalité standardisés** selon l'âge permettent de comparer les zones, en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Les taux de mortalité standardisés proposés pour chaque zone sont calculés en prenant en compte la structure par âge quinquennal de la population.

Pour en savoir plus

- « Les déserts médicaux : comment les définir ? Comment les mesurer ? », *Les dossiers de la Drees*, n° 17, mai 2017
- « Les hommes cadres vivent toujours 6 ans de plus que les hommes ouvriers », *Insee Première* n° 1584, février 2016

Coordination

Direction régionale de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Directeur de la publication

Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef

Aude Lécroart, Philippe Mossant

Auteurs

Sandra Bouvet, Sylvain Juliachs, Steve Jakoubovitch,
Charles-Julien Giraud, Insee

Mise en page

Agence Elixir, Besançon

Contact de presse

Nathalie Camus
04.78.63.26.96

Copyright Insee 2018
Retrouvez ce dossier sur le site www.insee.fr

Insee Dossier

Auvergne-Rhône-Alpes

Centre France : des difficultés et des atouts
propres aux territoires essentiellement ruraux

Insee Dossier n° 5
Décembre 2018

ISSN : 2556-4897 (en ligne)

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :

Aude Lécroart
Philippe Mossant

Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2556-4897 (en ligne)

© Insee 2018